"La Patrie"
Journal du Peuple

La Patrie

IL FAUT
Que le peuple soit renseigné impartialement sur toutes les questions sociales.

Conseil Législatif
18363

31e ANNEE—No 23—QUATORZE PAGES MONTREAL, LUNDI, 31 JANVIER 1910 LE NUMERO : UN CENTIN

Les controleurs sont élus pour quatre ans: c'est trop pour que nous risquions un choix mauvais ou douteux.

Votons pour les candidats recommandés par le comité des citoyens. C'est le moyen le plus sûr d'assurer l'avènement d'une administration honnête

LE TICKET DU COMITE DES CITOYENS POUR LA MAIRIE ET LE BUREAU DE CONTROLE.

Soyons justes envers nos concitoyens anglais en donnant un vote à M. F. L. Wanklyn, le seul candidat anglais sérieux au Bureau de Controle.

M. LOUIS N. DUPUIS, au Bureau de Contrôle.

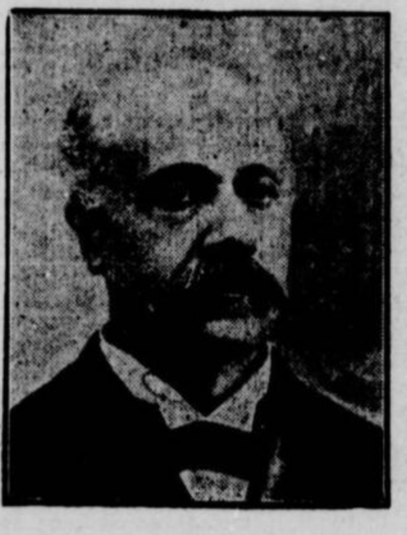
M. E. P. LACHAPELLE, au Bureau de Contrôle.

M. J. J. E. GUERIN, à la mairie.

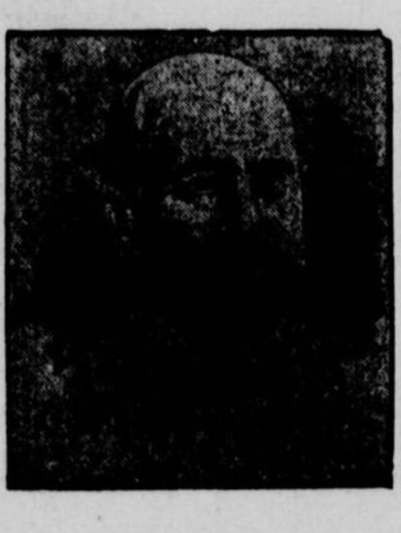
M. F. L. WANKLYN, au Bureau de Contrôle.

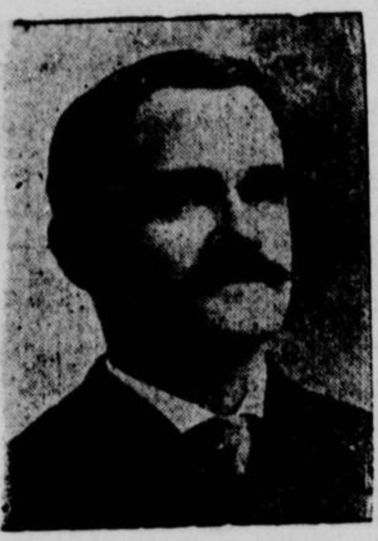
M. JOSEPH AINEY, au Bureau de

Donnons suite au vote du referendum et assurons le triomphe de la réforme municipale.

Des Hommes Nouveaux !

DERNIERS COUPS DE CANON DE LA CAMPAGNE MUNICIPALE

ACTIVE CAMPAGNE DE L'HON. DOCTEUR GUERIN

L'hon. sénateur Dandurand, M. Henri Bourassa et plusieurs autres orateurs ont adressé, samedi soir, la parole à un millier d'électeurs de la partie Est réunis dans la salle Sainte-Brigitte pour entendre les arguments en faveur des candidats au bureau de contrôle et à la mairie choisis par le comité des citoyens.

Dans son allocution, M. Bourassa répéta les accusations qu'il a portées contre MM. Godfroi Langlois et Gaston Maillet, et qui lui ont attiré les actions en dommages-intérêts que l'on sait ; et le fils de l'hon.. Dr Guerin a défié de nouveau le fils de l'hon. sénateur Casgrain de prendre la parole en français à une assemblée publique.

L'HON. SENATEUR DANDURAND

fut le premier orateur de la soirée.

Je ne suis pas un inconnu pour vous, a-t-il dit ; il n'y a pas déjà cinq mois, au commencement de septembre, je suis venu ici prendre part à la campagne qui a préparé la réforme à l'hôtel de ville et vous entretenir des affaires municipales. Nous avons donc préparé ensemble le changement d'un régime qui fait faillite.

Et il ne peut pas en être autrement: un régime vieux de plusieurs siècles convenable pour les petites bourgades d'autrefois n'est plus adopté aux besoins de l'administration d'une grande cité moderne. Nous traversons une période d'évolution dans l'administration des villes ; partout, aux Etats-Unis et même en Europe, on essaie de nouvelles méthodes; et elles ont, dans la grande majorité des cas, donné des résultats satisfaisants. On s'est rendu compte que l'ancien système du gouvernement par quartiers est un système suranné, qui gagnerait à tomber en désuétude. Avec ce système d'autrefois, les coteries intriguent pour se partager le pouvoir et surtout diviser les bénéfices; il y a souvent autant de factions que de quartiers; et quand l'union de quelques-unes de ces factions a réussi à former une majorité, eh! bien, c'est le partage qui se fait, on ne s'occupe plus que de garder le pouvoir et de répartir entre les amis les avantages divers qu'il peut procurer, sans tenir aucun compte de l'intérêt général.

Et je ne vous parle pas là d'une histoire bien vieille; je parle du régime Giroux et de l'histoire des 12 derniers mois. Alors, on s'installe donc à la voirie et on distribue le million et quart ou le million et demi qu'on a à dépenser ; les adversaires sont naturellement négligés et les plus gros morceaux vont à ceux qui ont suivi le chef. Tel est le système du gouvernement par quartiers. L'échevin satisfait ne s'occupe pas du reste ; et, pendant ce temps, l'intérêt général souffre.

"Nous aurions voulu choisir le candidat qui aurait été le plus agréable à chacun de vous, a dit en terminant l'hon. sénateur, " mais vous ne devez pas oublier qu'il n'y aura que quatre contrôleurs et que le nombre des quartiers où nous aurions pu choisir les candidats s'élève à 23.

Après l'hon. sénateur Dandurand, M. Théodule Rhéaume, avocat, a pris la parole.

M. Tancrède Pagnuelo, avocat, a pris la parole après M. Rhéaume.

M. HENRI BOURASSA,

dont l'entrée dans la salle coïncide avec la fin du discours de M. Pagnuelo, fut salué par de vifs applaudissements.

"Je me suis rendu ici sur les instances de ceux qui ont organisé la campagne actuelle, dit M. Bourassa, ne croyant pas avoir le droit de refuser mon concours à l'œuvre bienfaisante qu'a si bien commencée le comité des citoyens et qu'il semble devoir heureusement compléter, et quoique la campagne tire à sa fin, Mardi, en effet, le vote se donnera ; tout sera décidé. Et il se dégage déjà un monceau d'arguments, dont je dirais, si nous étions en été, que le vent en a répandu les poussières aux quatre coins de la ville, une conséquence très importante ; c'est que l'intérêt public est réellement éveillé et qu'on commence de toutes parts à s'occuper de l'administration de la cité dans laquelle on vit et au budget de laquelle on contribue. Je m'en réjouis profondément.

Messieurs, c'est une chose à laquelle on ne pense pas assez souvent que l'intérêt personnel d'un chacun est en jeu dans l'intérêt public, puisque ce dernier n'est que la résultante des intérêts personnels. On est généralement trop insouciant à cet égard ; pourvu qu'un homme public soit notre ami, on se dit : c'est bien possible qu'il ait fait des bêtises, il a peut-être vendu quelques places de pompiers ; il a peut-être fait quelques petites cochonneries dans l'octroi des contrats, mais c'est un bon garçon et nous ne regarderons pas plus loin.

Cependant, messieurs les propriétaires, vous êtes très intéressés à ce qu'on ne gaspille pas les deniers publics ; vous payez les taxes, vous payez tout. Et les locataires sont aussi intéressés. Supposons qu'un propriétaire paie des taxes ; sa maison vaut tant et il faut qu'il retire un certain intérêt sur le capital qu'elle représente ; il y a aussi les assurances à payer. Par conséquent, il faut qu'il charge assez cher à son locataire pour rencontrer tous ces paiements. C'est l'ouvrier qui paie, en définitive, les dépenses inutiles qui vident le trésor municipal et occasionnent l'augmentation des taxes. Et quand on vient vous dire le contraire, je vous dis que ceux-là vous trompent. L'intérêt de chacun à la bonne administration des millions qui passent — si vite — dans le coffre de l'hôtel de ville, est manifeste.

Parmi vos représentants, il y en a de fins, il y en a de bons; il y en a d'honnêtes, il y en a de canailles; mais la grande majorité, la moyenne sont des braves gens qui feront bien s'ils sont surveillés. C'est pour cette raison qu'on a créé le bureau de contrôle. Et maintenant qui choisir comme contrôleur?

Le comité des Citoyens a fait un choix qu'il soumet à la ratification des électeurs; on a blâmé ce choix, mais on n'a pas prouvé qu'il fût injuste ou partial, on a seulement réussi à prouver qu'il est désagréable à ceux dont le règne à l'hôtel de ville finira demain (applaudissements) et c'est, je crois, sa meilleure recommandation.

J'ai droit de dire que si je soutiens ce choix, ce n'est pas parce que j'ai des obligations au comité des Citoyens; je le soutiens parce que les candidats qui ont été choisis sont des hommes qui ont plus d'instruction, qui ont plus de fortune et qui peuvent consacrer plus de temps avec plus de désintéressement à la chose publique.

On dit: je vais voter pour deux ou trois des candidats du comité, mais je voterai aussi pour monsieur un tel ou monsieur un tel. —

Suite à la 5ième page

NOMBREUSES ASSEMBLEES DE L.HON. SENATEUR CASGRAIN

L'HON. SENATEUR CASGRAIN

Le sénateur Casgrain a tenu sept ou huit assemblées hier et samedi dans les différentes parties de la ville, à part celle du Monument National. Il s'est surtout appliqué à répondre aux attaques du "Montreal Herald", qu'il n'a pas cessé de dénoncer comme le pire ennemi de notre race et des catholiques. Il a promis son appui à la classe ouvrière en s'engageant à faire mettre une clause dans les contrats obligeant les entrepreneurs à employer des ouvriers de Montréal et de plus à les payer un minimum de salaire.

La première assemblée du sénateur Casgrain eut lieu dans la salle du marché St-Jean-Baptiste. Elle avait spécialement été convoquée par l'Association des Employés de chemins de fer, et environ sept cents personnes y assistaient.

M. ACHILLE LATREILLE,

candidat au Bureau de Contrôle, avec la permission des amis du candidat à la mairie, ouvrit l'assemblée. Il termina ses remarques en faveur de sa candidature par un appel aux ouvriers en faveur du candidat adversaire de l'Association des Citoyens.

Le sénateur arriva justement pour parler après M. Latreille Il remercia les employés de chemins de fer de l'honneur qu'ils lui avaient fait en décidant par résolution d'appuyer sa candidature à la mairie.

"Vous avez compris vous aussi, messieurs, dit-il, que je représentais un principe de liberté qu'on ne devait pas violer impunément, et c'est pourquoi vous avez décidé d'aider au triomphe de ce principe en appuyant ma candidature." M. Casgrain rappelle ses humbles débuts parmi des ouvriers de chemin de fer, et il déclara que s'il travaillait maintenant moins souvent avec eux, il n'avait pas oublié qu'ils avaient été ses compagnons et il saurait toujours le prouver.

"J'ai déjà déclaré, dit le sénateur, que la première mesure que je préconiserais à l'hôtel de ville, serait l'établissement d'une règle qui obligerait les entrepreneurs de la ville à employer des ouvriers de Montréal. J'ajoute que je veux aussi qu'un minimum de salaire soit fixé et je crois que c'est là une protection très sûre pour les ouvriers contre l'exploitation des patrons.

"On nous a accusé de soulever les préjugés de race. Rien n'est plus faux. Non seulement nous n'avons soulevé les préjugés de race, mais nous avons essayé d'empêcher nos adversaires de faire les plus bas appels aux préjugés de race et de religion.

Le sénateur a terminé son discours par un appel chaleureux à la classe ouvrière et aux électeurs indépendants et libres. !

M. ARTHUR ECREMENT

député de Berthier, prit également la parole.

"On a fait un reproche, a-t-il dit, au candidat à la mairie, de faire appel aux préjugés de race, quand on sait bien que c'est le docteur Guerin qui est allé dire aux Irlandais, ses compatriotes, que ce serait une honte pour eux de voter pour un Canadien-français. Après cet appel, nous avions bien le droit, il me semble, de demander à nos compatriotes de voter pour un Canadien-français.

La candidature du docteur Guerin, c'est une vieille affaire, messieurs. Allez donc au bureau des évaluateurs et vous y découvrirez que le 20 septembre dernier, le docteur a fait l'évaluation de sa propriété, afin d'être qualifié comme candidat à la mairie. A cette date, avant que les membres du comité des citoyens même aient été consultés, la candidature de M. Guerin était donc décidée. N'avons-nous pas maintenant le droit de dire que cette candidature était imposée ?

"Les amis du candidat de l'association des citoyens font appel à notre générosité dans l'est de Montréal, Avant de venir nous demander d'être généreux, pourquoi les amis du Dr Guerin ne vont-ils pas aux Etats-Unis demander de la générosité aux Irlandais de là-bas en faveur des Canadiens-français qu'on cherche à priver de leurs droits. On nous dit que le docteur est généreux pour les Canadiens-français et on nous cite le fait qu'il est médecin de l'Hôtel-Dieu et qu'il y rend de grands services. Savez-vous, messieurs, continue le député de Berthier, à quoi se résumé la générosité de M. Guerin à l'Hôtel-Dieu. Il est payé quatre dollars par heure par l'Université Laval pour un donner un cours. Je connais beaucoup de nos médecins, et des plus compétents, des Canadiens-français et des Anglais, qui rendraient les mêmes services à des conditions aussi avantageuses.

"Voilà celui qu'on essaie de porter aux nues, comme un des plus généreux montréalais, l'homme qui possède toutes les vertus et qui, seul, d'après le comité des citoyens, mérite d'être élu maire de Montréal.

"A cet attentat à la liberté populaire nous répondons en disant : Halte là, messieurs du comité des citoyens, le peuple a des droits que vous ne pouvez lui voler.

Vous lui avez volé celui de choisir ses candidats, vous ne lui volerez pas celui d'élire l'homme que douze à quinze mille électeurs ont prié d'être candidat.

"On dit c'est le tour des Irlandais. Mais les Canadiens-français forment les deux-tiers de la population, ils ont bien le droit d'avoir deux fois de suite un de leurs compatriotes à la direction des affaires de la ville. La prochaine fois, si nous pouvons être agréable aux irlandais, nous élirons un des leurs.

"Cette lutte, pour être vive et disputée, ne doit pas nous dispenser d'être justes. C'est une injustice à l'égard de M. Casgrain que de lui reprocher de ne pas avoir pris part à nos fêtes nationales quand on sait qu'il a toujours été un des principaux organisateurs et un des fervents de nos fêtes nationales et religieuses.

"On est allé jusqu'à dire, afin de lui enlever le vote français, que ses fils ne parlaient pas notre langue, quand l'un d'entre eux a pris part à la lutte en faveur de son père dans tous les quartiers canadiens-français."

L'orateur parla du but de la candidature de M. Guerin: "Il est évident, dit-il, que le docteur Guerin veut rentrer dans la politique. Comme ses propres compatriotes l'ont battu, et qu'il est resté sept années au ministère sans pouvoir décrocher un porte-feuille, il espère que son élection à la mairie va prouver qu'il a de la compétence, et je ne serais pas surpris de le voir au lendemain de l'élection en quête d'un siège au Parlement de Québec."

M. A. L. Gareau, ajouta quelques

Suite à la 5ième page

PELERINAGE AU POSTE NO 13

LES FIDELES DE L'ECHEVIN PROULX VISITENT LE POSTE AU CHIFFRE FATIDIQUE.

Quatre ou cinq cents partisans de M. Wilfrid Proulx ont fait, hier après-midi, au poste de police No. 13, une pieuse excursion.

Des tramways spéciaux partirent à deux heures vingt de l'intersection des rues Rachel et Saint-Denis puis se dirigèrent vers la désormais historique caserne qui fit tant parler d'elle depuis un an.

Le trajet fut prolongé par un détour assez inexplicable ce qui porta certain loustic à dire qu'on avait allongé le parcours pour compenser le raccourcissement de l'immeuble de la rue Frontenac. Pendant le voyage, les saillies se sont entrecroisées de part et d'autres et l'on entendit plus d'un curieux dire qu'on allait faire une étude de raccourci.

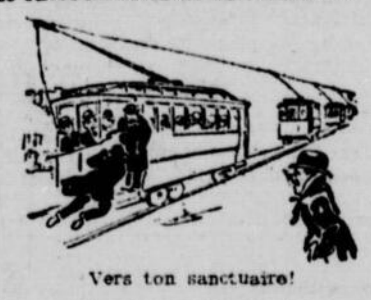
Vers ton sanctuaire!

Cette foule, une fois arrivée au poste, cria son admiration pour l'œuvre de M. Godin et des messieurs Proulx et s'amusa à chercher partout les dix pieds qui manquent à l'édifice. D'aucuns voulurent même rectifier les lignes de la construction et l'esprit bon enfant de la cohue se manifesta à plusieurs reprises dans les reparties ; toute l'histoire de cette entreprise célèbre trouva débouché dans un feu d'artifice de mots et d'aphorismes plus ou moins spirituels et opportuns.

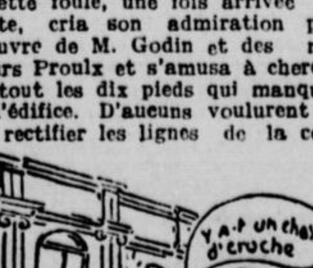
Y a-t un chassis d'cruche
Les fidèles ne sont pas tous aveugles.

Déjà un groupe de deux cents électeurs du quartier attendaient la venue des gens du Nord. Ces deux groupes réunis se perdirent dans les méandres de la caserne puis, l'inspection faite, on monta dans le corps de garde, où le héros de la

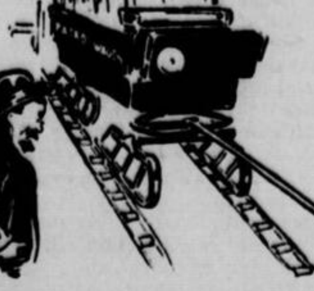
L'écartement excessif des rails cause l'écarquillement des yeux.

Suite à la 10ième page

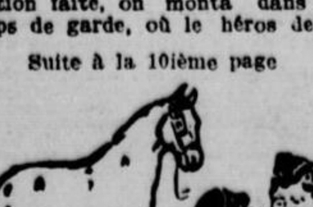
La jument de M. Séguin... c'est un cheval

COMMENT VOTER

Nous n'avons pas à parler du vote pour le maire et les échevins. eCs deux votes se donneront comme d'habitude: chaque électeur devra mettre une croix devant le nom du candidat à la mairie qu'il choisira et devant le nom du candidat qu'il voudra élire échevin pour son quartier.

Pour les contrôleurs, les électeurs auront chacun quatre votes à donner, c'est-à-dire qu'ils pourront mettre une croix devant quatre noms qu'ils choisiront sur le long bulletin qui leur sera remis et qui contiendra dix-huit noms.

Il ne doit mettre qu'une croix devant un nom.

Il ne doit pas rayer une croix déjà mise sous peine d'annuler son bulletin ; mais il doit alors demander un autre bulletin à l'officier-rapporteur.

Chaque électeur ne peut voter pour moins de quatre candidats, mais il ne peut voter pour plus de quatre contrôleurs. Si son bulletin porte plus de quatre croix, il sera annulé.

Avec ces explications, aucune erreur ne saurait être possible ; il est du plus grand intérêt de réduire à un minimum le nombre des bulletins nuls.

Le niveau de la Seine a baissé de quinze pouces

L'eau se retire lentement maintenant, mais les ravages causés sont innombrables, et la misère est grande. — Les soldats tirent sur les pillards.

LONDRES, 31. — Le roi Edouard et la reine Alexandra, ont fait parvenir $5,000 au lord-maire, pour être ajouté au fonds de secours pour la France, qui a déjà atteint $25,000.

L'inondation couvre une superficie d'au moins neuf milles carrés. La famine menace aussi la ville. On compte que plus de 20,000 personnes à Paris même, vont mourir de faim. A Gennevilliers seulement, plus de 7,000 habitants sont sans feu et sans nourriture dans des maisons à demi-inondées, devenues de véritables prisons. Le prix des denrées monte toujours; dans certains quartiers des marchands ayant demandé des prix exhorbitants, ont été attaqués par la foule. La police complètement prise pour combattre l'inondation ne peut maintenir l'ordre. On a annoncé, hier, que la municipalité allait acheter toutes les denrées et les victuailles qu'elle trouvera chez les marchands, et qu'elle les distribuera ensuite aux plus nécessiteux.

S'il faut en croire certaines déclarations, il n'y aurait pas de nourriture à Paris pour plus de trois jours. Un grand nombre de magasins de provisions ont été inondés, et les marchandises détruites.

Pour effectuer le sauvetage des inondés, des marins ont amené en ville un grand nombre d'embarcations; mais plusieurs d'entre elles ont été détruites par les flots courroucés de la Seine, qui les jetèrent avec fureur sur les piliers des quais et des ponts.

La cave de l'Opéra est remplie d'eau, et on craint que sous l'action de l'eau les fondations se désagrègent, menaçant l'édifice tout entier.

Les cafés Maxime, Durand et autres sont aussi inondés. L'avenue des Champs-Elysées est couverte de six pieds d'eau.

Les jardins des Tuilleries disparaissent sous trois à quatre pieds d'eau.

Samedi soir la population a été prise de terreur devant le vent et la pluie qui redoublaient de violence, d'heure en heure les plus mauvaises nouvelles ne faisaient que rendre plus intense le désespoir de la foule affolée.

(Suite à la 10e page)

Le pont des piétons, à l'Esplanade des invalides, s'est écroulé, samedi soir, et vingt personnes sont tombées dans le fleuve.

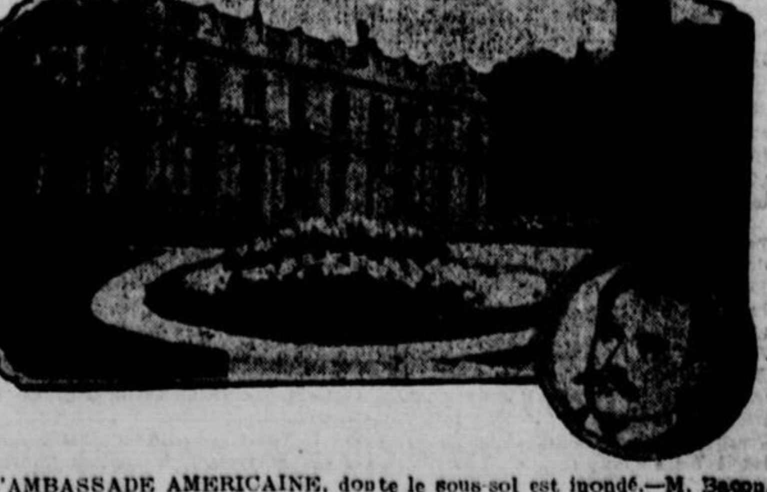
L'AMBASSADE AMERICAINE, donte le sous-sol est inondé.—M. Bacon, ambassadeur américain à Paris.

VOTRE ARGENT

toujours, achète de meilleurs collets, chemises, cravates, sous-vêtements, à l'un quelconque de nos trois magasins—mais les valeurs sont décidément beaucoup accentuées durant notre vente de janvier—c'est une véritable vente, 20 pour cent de réduction sur tout, rien de réservé.

R. J. Tooke,
177 rue Saint-Jacques
493 rue Ste-Catherine Ouest
473 rue Ste-Catherine Est.

LES CHEVAUX DE COURSES A OTTAWA

L'ouverture du grand meeting de la C. C. I. R. A. a eu lieu samedi après-midi, sous les auspices les plus brillants

LES PREMIERS RESULTATS

LES COMPTE-RENDUS DE LA "PATRIE"

La "Patrie" compte parmi ses lecteurs un grand nombre d'amateurs qui s'intéressent vivement au sport des courses. Elle a envoyé un représentant spécial qui passera la semaine à Ottawa et qui lui enverra tous les jours un compte-rendu complet du grand meeting de la Central Canada Ice Racing Association.

Les amateurs de sport peuvent compter que la "Patrie" sera parfaitement renseignée sur tous les événements de cette semaine dont l'importance sportive est considérable.

LES COURSES A OTTAWA.

C'était samedi, jour d'ouverture pour le douzième meeting annuel de la Canada Central Racing Association, à Ottawa. Cette association est renommée pour l'attrait de ses réunions Préparées avec soin, annoncées avec intelligence, ces courses attirent de partout l'attention des amateurs et amènent dans la capitale tout ce que les provinces de Québec et Ontario comptent de "turf men", sans compter les propriétaires américains. Ces derniers prennent de plus en plus d'intérêt aux courses sur la glace, et cette année, nombreuses sont les entrées qu'ils ont faites.

Les courses de samedi avaient un intérêt plutôt local et les étrangers étaient assez rares sur la piste. Il y avait peu de montréalais.—on ne les attend qu'au commencement de la semaine.

Cependant, l'animation était grande dans les milieux sportifs. Les rotondes du Russell, du Grand Union, du Windsor, regorgeaient d'hommes de sport, les uns discutant les chances des Haileybury dans leur joûte de hockey contre les Ottawa, les autres énumérant les qualités de vitesse, d'endurance de leurs chevaux favoris. Les amateurs de hockey étaient cependant plus nombreux, la délégation de Haileybury se faisant surtout reconnaître par un cri de combat raisonnant comme un clairon..

L'assistance était nombreuse aux courses. Plus de 2,000 personnes se pressaient dans les estrades et dans l'enceinte des parieurs. Les courses sont splendidement organisées. La piste est dans un état parfait et soigneusement entretenue On s'attend à ce que nombre de records soient battus pendant la semaine. Les estrades sont spacieuses et solides. Trois ou quatre mille personnes peuvent s'y placer confortablement. La bâtisse du club, juste en arrière de l'estrade principale, offre tout le confort désirable. Les spectateurs peuvent trouver là "tout" ce qu'on souhaite aux courses d'hiver.

Aux spectateurs amis des beaux paysages, le champ de courses offre un point de vue splendide. La ville d'Ottawa, les chûtes Chaudières et la ville de Hull forment un immense fer à cheval autour de la piste. Samedi, sous un soleil brillant, le spectacle était féérique.

Trois courses étaient au programme, les classes 2.40, 2.15 et une dernière pour les propriétaires de chevaux de Hull.

Les 2.40 comptaient six entrées, toutes d'Ottawa, à l'exception de Nellie H, de Pembroke. Cette jument était la favorite, et cap't Larabie le deuxième choix du public.

La piste, fort large, permet aux six chevaux de partir sur une seule ligne. Le "starter" Upton donne ses instruction aux jockeys et au deuxième essai, leur donne le sacramentel "go". Nellie H saute en tête et file à grande allure, suivi de près par King Pointer et The Maid at Arms. Capt. Larabie s'enlève à deux ou trois reprises et perd énormément de terrain. Au demi-mille, Larabie, qui a repris son aplomb, donne un spurt furieux, dépasse ses concurrents les uns après les autres et vient se placer aux flancs de Nellie H au dernier détour; mais l'effort a été trop grand, il s'enlève encore une fois et n'arrive que quatrième, Nellie H gagnant aisément deux longueurs en avant de "The Maid at Arms."

Les Les deux autres épreuves furent aussi facilement gagnées par Nellie H, évidemment trop rapide pour les autres. Capt. Larabie se plaça deuxième sans trop d'efforts.

SOMMAIRE

2.40. Trot et amble. Bourse $400.

	1	2	3
Capt. Larabie, Jos. Genest, Ottawa	4	2	2
King Pointer, Jos. Maloney, Ottawa	3	6	6
May B, Kipp & Johnson, Ottawa	6	3	4
Nellie H, Joh. O'Kelly, Pembroke	1	1	1
Geo. Kaplin, W. F. Scott, Ottawa	5	5	3
The Maid at Arms, W. Wilson, Hull	2	4	5

Temps: 2.29 1-4, 2.28 1-4, 2.29.

La troisième course au programme était réservée aux chevaux de Hull, conduits par leurs propriétaires. Les prix étaient une coupe et une médaille d'argent. Cette course était attendue avec impatience par les amateurs de Hull.

Sur les cinq chevaux entrés, Laurier B, à M. Geo. Montpetit, avait le plus grand nombre de partisans. Kitty, à l'ami Cinq-Mars (le journalisme mène à tout et vite) avait aussi nombre de preneurs.

Le départ eut lieu à la bonne franquette, Kitty au moins cinq longueurs en arrière. Mais Kitty est une brave petite jument, qui a fait ses preuves sur les côtes de Beauport. Elle en a vu bien d'autres et cinq longueurs en arrière ne la découragent pas.

Au demi-mille, elle est avec Laurier B. et le force assez pour le faire s'enlever. Kitty prend le devant. En avant "le Spectateur" crient les amis de Cinq-Mars, mais une surprise se prépare. Ned, à M. Gauthier, Ned dont on a mal calculé la résistance, s'élance à côté de Kitty qui faiblit et se laisse battre par deux longueurs.

La deuxième épreuve donne à Laurier B., la chance de prouver sa valeur. Pendant trois quarts de mille, il tient tête à Ned, mais ce dernier est trop fort, et il triomphe encore aisément. Kitty est troisième et devra se partager la médaille avec Laurier B. Qui prendra le revers ?

SOMMAIRE

Course de chemin — Propriétaires de Hull — Prix : coupe et médaille d'argent.

	1	2	fin
Laurier B., à Geo. Montpetit	3	2	2
Golden King, S. Touchette	4	5	
Ned, Oscar Gauthier	1	1	1
Kitty, E. E. Cinq-Mars	2	3	2
Miss Pommery, C. R. Wright	5	4	

Temps, 2.55 1-2, 2.54 1-4.

La principale course de la journée, la classe 2.15 pour trotteurs et ambleurs réunit neuf chevaux. Cette course qui ne put être terminée, fut sensationnelle dans ses quatre épreuves. Les chevaux se tinrent en peloton du commencement à la fin. Dans la première épreuve, Tracey, le jockey de Peter Miller eut l'avantage du départ et prit le devant.

Rex, le favori lui enleva sa position au demi-mille, suivi de près par Waterloo. Il n'y avait pas deux longueurs entre le premier et le dernier. C'était splendide. Aux trois quarts, Tracey, put sortir de la poche où on le tenait, et, lança son cheval dans un sprich épatant et battit Rex par une tête, Waterloo se classant troisième. Waterloo est un cheval rapide et vigoureux. Il prit les deux autres épreuves, St-Anthony lui faisant une lutte acharnée jusqu'à l'arrivée. Rouse's Point Boy, fit un grand efforts dans la quatrième épreuve ; aux trois quarts, il paraissait devoir gagner, mais il faiblit au dernier moment. Perfection, qui n'avait rien fait depuis le commencement, gagna cette épreuve, Rex se plaçant 2e et Waterloo 3e. Qui gagnera cette course lundi ? Le repos fera du bien à Waterloo et à Rex, mais on dit que Perfection n'a pas encore donné sa vraie mesure.

Détails : Prop.	1	2	3	4
Black Bill—Phonograph stables, Ottawa	7	5	7	7
Perfection—A. C. Leakey, St-Thomas	9	8	8	1
McAdams, jr.—V. B. Woodruff, Oshawa	6	4	5	6
Rouse's Point Boy—J. E. Troville, Plattsburg	5	6	6	5
Peter Millar—T. Tracey, Ottawa	1	3	3	4
St-Anthony—Percy Burnham, Kingston	4	2	2	9
Rex—R. W. Stewart, Ottawa	2	7	4	2
Jubilee—J. F. White, Ottawa	8	9	9	8
Waterloo—C. H. Putnam, Ottawa	3	1	1	3

Temps: 2.22 1-2; 2.22 1-4; 2.23, 2.25 1-4.

Les courses se continuent lundi et tous les jours de la semaine. Les étrangers doivent arriver aujourd'hui et demain. Entrées pour lundi.

LES SOUSCRIPTIONSPOUR CET APRES-MIDI.

2.19 Trot. Stake, $1,000.

Noms des chevaux.	Propriétaire.	Résidence.
Mattie Bryson	Jas. Prunty	South River, Ont.
Johnnie Medium	R. Scanlan	Montréal, Qué.
Silver Tail	W. A. Collins	Sunderland, Ont.
Reynolds	Nat Ray	Toronto, Ont.
King Allen	B. Bergeron	Epping, N.H.
Toby	E. C. Lewis	Toronto, Ont.
Sister-in-law	Al. Proctor	Newmarket, Ont.
King Ree	R. J. McBride	Toronto, Ont.
Miss Helen Gazette	F. Lally	Cornwall, Ont.
Parker	J. W. Shaw	Tweed, Ont.
Flossie Wilkes	F. McMahon	Syracuse, N.Y.
C. D. J	C. D. Johnson	Canastota, N.Y.
Doctor Thorne.	W. Ralph	Montréal, Qué.
Little Ted	A. Proctor	Newmarket, Ont.
Princess Eleanor	E. P. Stevens	Montréal, Qué.

2.08 TROT ET AMBLE, $500.

Noms des chevaux.	Propriétaire.	Résidence.
Nancy Allen	F. McMahon	Syracuse, N.Y.
Prince Greenlander	N. Lecavalier	Montréal.

LES INVINCIBLES OTTAWA

ILS TRIOMPHENT FACILEMENT DE HAILEYBURY DANS LEUR JOUTE DE LIGUE SAMEDI DERNIER.—RESULTATS DES AUTRES PARTIES.

HAILEYBURY VS OTTAWA

(De notre envoyé spécial.)

OTTAWA, 31 — L'équipe des champions a remporté samedi sa deuxième victoire consécutive en triomphant aisément de Haileybury. La glace était dans un excellent état et la foule était assez grande pour encourager les joueurs à donner une bonne exhibition de notre sport d'hiver. Bien que rapide et excitante par moment, la partie n'a pas été belle. Haileybury faisant pauvre figure contre la combinaison des champions.

Moran, qui d'habitude joue en maître, n'était pas en forme et a joué pauvrement. Povey n'a presque rien fait ainsi que les avants à l'exception de Ronan qui a fait un travail de géant. Il a cependant manqué nombre de passes qui lui auraient permis de compter pour son club. Seul Ross a joué une partie superbe. Bloquant superbement, il fit nombres de descentes, passant à travers les lignes ennemies avec aisance; mais personne ne l'aidant et n'était au point pour recevoir ses passes.

Du côté des Ottawa, la défense a été comme toujours solide comme le roc. Lesueur a brillé, faisant des arrêts sensationnels. Les avants ont pris la chose aisément dans le premier mi-temps. Avec un peu plus de travail dans la dernière demi-heure, ils comptèrent presque à volonté. Redpath a joué brillamment. D'une extrême rapidité et maniant le bâton avec une adresse consommée, il valait à lui seul la ligne d'attaque.

La partie n'a pas été rude; quelques accidents se sont produits à la fin de la partie, mais c'était de purs accidents. Seule une toute petite bataille entre Redpath et Ronan a gaté la joûte.

Duncan Campbell et Rod Kennedy qui avaient la charge de la partie, ont très bien fait.

Ottawa.		Haileybury.
Lesueur	Buts	Moran
Lake	Point	Ross
Shore	Cover Point	Povey
Stuart	Rover	Dey
Walsh	Centre	Ronan
Ridpath	Aile droite	Gaul
Roberts	Aile gauche	Throop

Referee—Duncan Campbell, Montréal.

Juge du jeu—Rod. Kennedy, Montréal.

Umpires—P. J. Baskerville, Ottawa, et Weldy Young, Haileybury.

SOMMAIRE

1—Ottawa	Walsh	.30
2—Ottawa	Roberts	11.30
3—Haileybury	Ronan	3.00
4—Ottawa	Walsh	3.00
5—Haileybury	Gaul	4.40
6—Ottawa	Walsh	.30
Seconde demie.		
7—Ottawa	Ridpath	2.00
8—Ottawa	Ridpath	2.00
9—Haileybury	Povey	4.00
10—Ottawa	Walsh	1.00
11—Ottawa	Lake	2.30
12—Ottawa	Stuart	4.00
13—Ottawa	Stuart	3.00
14—Ottawa	Shore	8.00
15—Haileybury	Dey	.30

Pénalités.

Roberts, 3 mins.; Povey, 3 mins.; Ridpath, 3 mins.; Ronan, 3 mins. Total, Ottawa, 6 mins.; Haileybury, 6 mins.

A L'ARENA SAMEDI

Les Montréal ont tout simplement anéanti les Toronto dans leur partie de ligue Interprovinciale samedi dernier à l'Arena. Nos gens avaient depuis longtemps sur le cœur une petite vengeance à exercer aussi ne perdirent-ils pas l'occasion de l'exécuter. C'est par un résultat de 12 à 5 en faveur des Montréal, que la partie se termina. La joute ne fut pas des plus brillantes, les Montréal étant de beaucoup trop forts pour leurs adversaires. Cependant l'assistance fit preuve de bonne volonté en restant en place jusqu'au dernier moment.

Toronto.		Montréal.
Ardagh	Buts	Finnie
McEachran	Point	Fraser
Kydd	Cover	Kendall
Allan	Rover	Eveleigh
Currie	Centre	Fynan
Burkhart	Droite	White
Pridham	Gauche	Glass

Referee—M. R. Gilbert.

Juge—M. Geo. Slater.

Chron.—MM. Desse Brown et Livingston.

Pénitencier—M. T. Emmett Quinn.

Sommaire

1—Montréal	Glass	7.00
2—Montréal	White	3.00
3—Montréal	Eveleigh	6.20
4—Montréal	Glass	2.10
5—Montréal	Fynan	7.40
Seconde demie		
6—Toronto	Burkhart	2.00
7—Montréal	White	8.00
8—Montréal	White	2.00
9—Montréal	Eveleigh	3.00
10—Montréal	White	4.30
11—Toronto	Currie	3.00
12—Montréal	Fynan	2.00
13—Montréal	Glass	1.00
14—Montréal	Fynan	.10
15—Toronto	Currie	.40
16—Toronto	Currie	1.00
17—Toronto	Currie	.25

Pénalités

Burkhart, 3, 3, et 3 mins.; Eveleigh, 3; White, 5; McEachran, 3.

L'AFFAIRE HALL.

Quatre des sept clubs de la ligue Nationale de hockey étaient représentés à l'assemblée d'hier après-midi au Windsor. La séance se tint à huis clos en sorte vue les journalistes furent respectueusement priés de rester dans le corridor. On discuta sur le cas de Joe Hall, mais on n'en arriva à aucune décision définitive, l'assemblée ayant été déclarée illégale.

VICTOIRE DU ASTOR CAFE

Le club Astor Café a remporté une victoire facile sur les Stadium Stars, dimanche, au patinoir Duluth, le score étant de 6 à 0.

Referee, Teddy Groulx.

Umpires, P. Bouthillier et R. Ethier.

Le club Astor Café aimerait à avoir sa partie de retour avec les National II pour dimanche prochain.

H. LAFLECHE.
Sec.-trés.

UN EUCHRE A L'ANNONCIATION

Le club de hockey de L'Annonciation a donné jeudi dernier, 20 janvier 1910, un euchre qui réunissait un grand nombre d'amis. Il y eut concours de euchre des plus animés, sauterie, musique, chant et danse Le goûter fut exquis. De magnifiques prix furent donnés aux gagnants.

Prix d'honneur, Mme Chs. Lamoureux, M. A. A. Drouin; de consolation, Mlle Dorina Denis, M. A. Ménard. Nos félicitations aux organisateurs.

IL OPTE POUR HAILEYBURY

OTTAWA, 31 — Alexandre Currie, l'aile droite si rapide de l'équipe de hockey de Cliffside, a accepté les offres du club Haileybury. Pour le reste de l'hiver il recevra $600. Il fera sans doute ses débuts dans l'équipe quand les Haileybury rencontreront les Wanderers à Montréal, c'est-à-dire demain.

CE QU'ILS DISENT EST VRAI

Chicoutimi, 28 janvier 1910.

Les joûtes de la coupe "Houseman" attirent une foule nombreuse à notre patinoire.

Mercredi, le Club Chicoutimi a défait le Victoria par le score de 15 à 3. Malgré la faiblesse évidente du Victoria, ils n'en ont pas moins fait une lutte excitante et pleine d'intérêt.

Dimanche, le Vétéran et le Chicoutimi se disputeront le trophée, et mardi prochain, le Vétéran et le Victoria lutteront de nouveau.

Il y a quelques semaines, notre club est allé rencontrer le "Quebec" senior à Québec, et la brutalité révoltante des joueurs du Québec associée à la partialité flagrante de l'arbitre, donnaient la victoire aux gens de la Vieille Capitale, par le score de 7 à 3, lors que cette même équipe, beaucoup plus forte l'an passé, recevait une râclée ici par le score de 16 à 7.

Nous avons une équipe très forte et qui peut donner du fil à retordre à n'importe quel club senior, même aux champions du monde.

UN AMATEUR.

AUTRES JOUTES DE HOCKEY

Les Victoria ont défait les Westmount intermédiaires par 6 à 3.

—o—

Les Montréal ont triomphé des Shamrock intermédiaires par 5 à 3.

—o—

Les Cowansville ont gagné par 6 à 1 une partie de hockey contre les Waterloo.

—o—

Les Grand'Mère ont été vaincus chez eux par les Westmount par 6 points à 5.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.

L'ONGUENT PAZO est garanti devoir guérir tout cas d'hémorroïdes cutanées, internes, saignantes ou protubérantes en 6 à 14 jours, ou l'argent est remis. 50c.

Le Ski

SUR LE VERSANT DU MONT-ROYAL

Un sauteur d'une audace inouïe et d'une prodigieuse habileté, voilà ce qu'est, d'après le témoignage des 8,000 personnes qui se sont groupées samedi dernier en face du cimetière de la Côte des Neiges, le skieur norvégien Rudd.

L'exploit qu'il a accompli en souriant a frappé d'étonnement tous les spectateurs. Après le frisson d'effroi ce fut une ovation délirante. La foule attendait avec une impatience fébrile l'exécution de cet incroyable tour d'adresse. Quand les skiènes locaux eurent terminé leur concours, Rudd se laissa déferler du haut d'une glissoire de 500 pieds de descente, dès que le signal lui eût été donné par M. Wangen. Tout à coup, après cinq minutes d'une mortelle anxiété, on vit Rudd descendre en pleine vitesse puis décrire un grand cercle en l'air et retomber d'aplomb sur ses skis ; cet exploit exécuté avec un sangfroid et une précision étonnants, souleva un enthousiasme indescriptible. Dames et messieurs manifestèrent leur admiration pour le prestigieux sauteur qui, souriant, promet de renouveler cet exploit samedi prochain. Quant aux amateurs locaux, leur concours de style et de distance amena le classement suivant :

1. M. P. McKinnon, Montreal Ski Club, 83 points ; 2. G. Varty, Toronto, 82 points ; 3. A. Blakeley, Montréal, 70 points. Un saut arrêté de 59 pieds fut ensuite fort bien réussi par le gagnant, M. P. McKinnon.

Notes

LE CLUB TOURILLI.

QUEBEC, 31 — La réunion annuelle du club de chasse et de pêche Tourilli a eu lieu ces jours derniers au Château Frontenac. L'élection des officiers a donné le résultat suivant:

Patron—Son Excellence Lord Grey.

Président—James S. McSloy, de Ste-Catherine, Ont.

Vice-président, M. Frank Carrel, de Québec.

Secrétaire, M. Archibald Laurie, de Québec.

Trésorier et surintendant, E. A. Panet, de St-Raymond, comté de Portneuf.

Le Pool

LE CHAMPIONNAT DU POOL

NEW-YORK, 31 — C'est ce soir que Thomas Hueston va entreprendre de défendre ici son titre de champion du pool contre Jerome Keogh, de Rochester. La bourse est de $1,000. Cette lutte pour le championnat se poursuivra trois soirs.

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette Semaine
CABOTINS
SOIREES 15-25-35-50c.
Matinées Lundi, Merc. Samedi 15-25-35c
284-3

FRANCAIS Cette Semaine
Mats. Merc, Jeudi et Samedi
Toujours 10, 20, 30, et 50 cts
Richard J. José in Silver Threads
284-3

NOS RAQUETTEURS AU NATIONAL

COURSES INTERESSANTES SOUS LES AUSPICES DE NOTRE ASSOCIATION CANADIENNE.—SUCCES POUR H. HEBERT.

AU NATIONAL

C'est devant un public très restreint qu'ont eu lieu samedi les courses en raquette au terrain du National. Pourtant les épreuves furent très intéressantes et brillamment disputées.

Dans les épreuves sur 880 verges, Henri Hébert du National se classa bon premier et Frank Lukeman, de la M.A.A.A. l'emporta sur tous ses rivaux dans les courses sur 100 et 220 verges.

Dans les courses sur un mille, Henri Hébert décrocha également la timbale.

En perdant sa raquette, E. Pelletier, du National, perdit également ses chances d'arriver second dans la course sur cent vingt verges. Grâce à cet accident Egan et Wallace se classèrent avant lui. Mais le clou de la réunion fut sans contredit l'épreuve du demi-mille qui mettait en présence les deux excellents coureurs, Henri Hébert, du National et Buddo, de la M.A.A.A.

Les deux concurrents se maintinrent à peu près ensemble jusqu'à 150 verges du but : à ce moment Hébert fit son effort et s'assura presque aussitôt d'une avance de dix bonnes verges. Poursuivant énergiquement son effort, il parvint à accélérer encore son allure et c'est par une avance de 25 verges sur Buddo qu'il termina la course. Robillard de la M.A.A.A. qui avait été vainqueur la semaine dernière, fut facilement défait sur le mille par Henri Hébert.

A quelques verges de Robillard se trouvait à l'annonce, le jeune athlète Canadien-français Maurault.

LE CLUB DE RAQUETTEURS ST-JACQUES

Tous les clubs de la partie "Est" qui désirent se joindre à nous pour l'attaque du palais de glace, voudront bien se rendre à nos salles, No 324 Ste Catherine Est.

Le départ se fera à 8 heures précises.

Tout le monde est invité.

P. BERGERON, secr.

LE MONTAGNARD

Il n'y a pas à en douter ; on ne s'ennuiera pas cette semaine au Montagnard, car tous les membres de ce club font preuve de beaucoup d'activité ; tous les jours il y aura quelque chose d'intéressant au programme, les Montagnards tiennent à prouver qu'ils sont dignes de leur devise "toujours joyeux"

Voici le programme de la semaine :

Lundi soir à 8 heures, assemblée générale aux salons du club, 149 rue Berri, cette assemblée sera, à n'en pas douter, comme toutes les réunions des Montagnards, très enthousiaste.

Mardi soir, attaque du Palais de glace, par les raquetteurs, départ des salons du club à 7.30 précises, le corps de clairons sera au complet pour la circonstance.

Mercredi soir, en réponse à une aimable invitation du Swail Social Club les Montagnard assisteront en corps au bal masqué donné ce soir-là, le départ des salons du club aura lieu à 8.30, accompagné du corps de clairon. Jeudi soir, grand feu d'artifice au palais de glace, auquel les Montagnards assisteront en grande tenue. Vendredi soir, à 8 heures, aux salons du club, assemblée mensuelle pour préparer le programme du mois de février. Samedi matin à 9 hrs précises, départ de la gare Bonaventure pour St-Hyacinthe. Les raquetteurs ainsi que le corps de clairon seront en grande tenue.

Comme on le voit, le Montagnard est en train de se faire une de ces renommées que tous environ. Bravo, Montagnard, vous êtes à la hauteur de votre position.

Suite à la 13ième page

MONUMENT NATIONAL

Le cours de mines et métallurgie, momentanément suspendu, reprend ce soir par la conférence IX, dont voici le programme : Le remplissage des gîtes métallifères — Structure du remplissage — Parties riches des gîtes métallifères Changements de minéralisation, etc., etc.

VITTEL GRANDE SOURCE
Cette EAU de TABLE aux Propriétés Médicinales GUERIT
LE RHUMATISME LA GOUTTE ET L'ARTHRITISME
En Vente dans toutes les Pharmacies
AGENTS pour LE CANADA: D. MASSON & Cie MONTREAL.

Hommes Faibles et Humiliés
Débilité Masculine et Perte de Vigueur guéries à votre gré.

GRATIS Echantillon suffisant pour vous convaincre, avec pamphlet expliquant notre manière de traiter les hommes faibles de tout âge par notre spécifique—"Infaillible et inoffensif"—Jeunes gens ruinés ou vieillards prématurés qui souffrez de débilité masculine et perte de vigueur, voici l'occasion de recouvrer vos forces viriles. Envoyez 10c pour frais de distribution.

JEUNES HOMMES qui souffrez d'écoulements gonorrhée, maladies de la vessie et des rognons, guérissez-vous vous-même en quelques jours. GRATIS—échantillons et brochurette explicative, envoyez 10c pour frais de poste et emballage. Communications confidentielles, expédition discrète. Adressez Dr JANOWSKI, Boîte 2365 Montréal. Dept. V. 1-s-jno.

HOTEL WINDSOR
GREEN CAFE
pour thés d'après-midi et soupers après le théâtre. Orchestre Ratto se fait entendre.
237-jno

Princess Cette Semaine
The Drury Lane N.-Y. Hippodrome
DICK WHITTINGTON. Spectacle de musique brillant.
Prix 25c à $1.50. Mat. Merc. 25c. à $1.00
Semaine Prochaine — FRANK DANIELS

HIS MAJESTY'S Toute cette Semaine
Mat. Mer. et Sam. M. J. E. DODSON dans "The House Next Door"
Prix 25c à $1.50. Matinée populaire mercredi. Semaine prochaine, "MARIE TEMPEST."
284-1

BENNETTS
CARRIE DE MAR.—La comédienne la plus charmante de New-York, et le trio Saxon Les Hercules Modernes: 8 grandes attractions 8.—PRIX: 15c à 25c en matinées tous les jours: 15c à 50c le samedi en matinée, 15c à 75c tous les soirs. Loges $1. Téléphone Up 74. Les billets sont réservés jusqu'à 2 p.m. pour les matinées et jusqu'à 8 p. m. pour les soirées. 284-5

Theatre National Coin Beaudry & Ste-Catherine
Deuxième Semaine du Grand Succès
A - E - OU - U - HEIN ?
En 4 actes et 9 tableaux
Avec Nouvelles Chansons, etc 284

NATIONOSCOPE
Coin Ste-Catherine et St-André
CETTE SEMAINE 7,000 pieds VUES ANIMEES
ULYSSE ET CIE (Magicien)
TRIO D'OPERA PALERMO
VIVE LA JOIE (Comédie)
284-6

ARENA
HOCKEY
MERCREDI, LE 2 FEVRIER
A 8.30 HRS P. M.
CANADIEN vs SHAMROCK
La fanfare jouera de 8.00 à 8.30 et à la mi-temps. Sièges maintenant en vente à l'"Arena". Heures du bureau de contrôle : 8.30 a.m. à 8.30 p.m. Les ordres par téléphone ou autrement ne seront acceptés qu'après midi le jour d'ouverture d'une vente. Prix : Admission 50c ; sièges réservés, 75c, sièges de loges $1.00.
284-2

NAT. HOCKEY ASSOCIATION
PATINOIRE JUBILEE
HOCKEY—Mardi 1er Fev. 1910 a 8.30 precises
HAILEYBURY -vs- WANDERERS.
La musique jouera de 8 à 8 1-2 heures et au mi-temps. Billets en vente à la patinoire. Les billets commandés par téléphone ou autrement seront retenus jusqu'à midi mardi.
Prix—Admission 35c. Sieges réservés 75c et $1.00. Loges $2.00 par siège. Tel. Est 6742.
283-3

FORUM
PROFITEZ - EN PENDANT QUE CELA DURE.
NOTRE PATINAGE SUR PROMENADE ELEVEE EST EPATANT.
ADMISSION. VISITEURS 10c. PATINEURS 15c à 2 hrs.
274-jno

$5.00 pour un terme
$3.00 pour Dames
Tous les Lundis et Jeudis à 8.15 hrs p. m.

Nouvelle Classe de Danse
pour commencants. H. S. Laing Prince, et J. R. Laforce, Assis.
Les salles de l'Aditorium, angle des rues Bleury et Berthelet, peuvent être louées pour Concerts, Bals, Euchres, etc., à prix modéré.
NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE
Tel. Up. 3556 Reunion du Carnaval, mercredi—orchestre Desjardins.

Le WHISKY et la RECLAME
On juge généralement le Whisky par sa réclame — et non par une COMPARAISON CRITIQUE.
Essayez un verre de
SCOTCH WHISKY
LIQUEUR SPECIALE
SANDY MACDONALD
(VIEUX DE DIX ANS)
Il vous fera connaître ce qu'est LA PERFECTION en fait de "Scotch", car il est vieilli en fût pendant dix ans avant d'être embouteillé — ce qui explique sa saveur supérieure et sa digestibilité absolue.
GOUTEZ-Y.—La qualité fera le reste.
ALEXANDER & MACDONALD, Distillateurs, LEITH, ECOSSE.

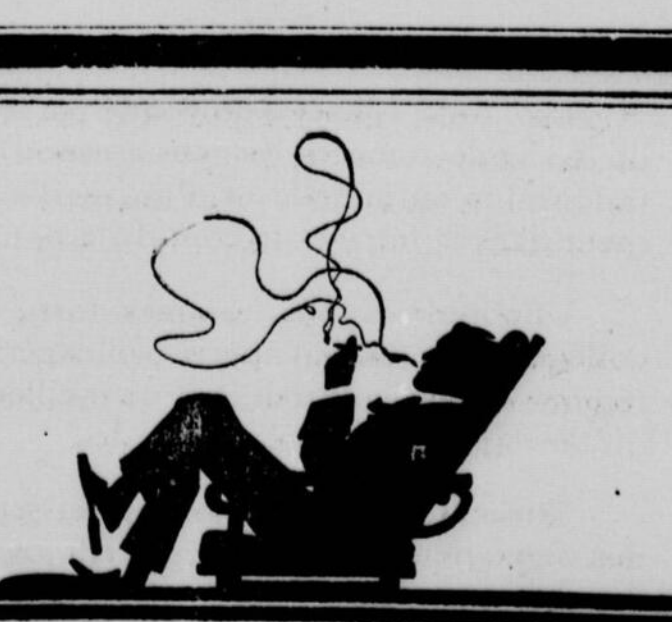

Votre Plaisir à Fumer une Cigarette
dépend de l'HONNETETE de l'homme qui la fabrique.
Des fabricants de cigarettes experts,—ceux qui ont appris à choisir la meilleure feuille de tabac, font
Tuckett's CIGARETTES
Dans les quinze dernières années, les fumeurs du Canada n'ont jamais trouvé aucun produit de Tuckett qui les ait désappointés.
Adoptez une marque que vous SAVEZ être bonne—faite par une fabrique qui n'a jamais produit que ce qu'il y a de meilleur et de plus pur.
CIGARETTES "CLUB" DE TUCKETT — faites d'un mélange exquis de tabac de Virginie, 15c le paquet de 10.
"SPECIALES" DE TUCKETT—Faites avec du tabac turc très doux, riche en saveur et en arôme. 15c le paquet de 10.
CIGARETTES "T & B" de TUCKETT—Pour l'homme qui aime une cigarette de Virginie ayant beaucoup d'arôme. 15c un paquet de 10.

CHRONIQUE OUVRIERE

QUE VA-T-IL RESULTER DES ELECTIONS ANGLAISES ?

Les élections sont à peu près terminées en Angleterre et les deux grands partis qui se disputent le pouvoir reviennent à la Chambre avec un nombre égale de voix. Le parti ouvrier revient de l'aventure avec un nombre affaibli de députés, mais néanmoins plus puissant qu'il ne l'était dans le défunt Parlement. S'il fait alliance avec le parti nationaliste, ainsi que son intérêt semble devoir le lui commander, il sera avec cet allié l'arbitre absolu de la situation.

Dans tous les cas, la nouvelle Législature nous promet des émotions. Il est probable qu'elle va nous donner le plus beau spectacle de lutte parlementaire dont nous n'ayons encore été témoins depuis longtemps.

La démocratie ne pourra que gagner par ce duel.

L'un et l'autre des vieux partis vont être obligés de rechercher les causes de la misère du peuple et les remèdes à apporter à ses maux.

Il s'en suivra des discussions publiques desquelles la masse saura tirer la vérité.

Elle se trouvera ensuite en meilleur état d'esprit pour savoir à qui elle doit confier ses destinées.

Les élections qui se terminent aujourd'hui l'ont prise par surprise.

Elle n'a pu se rendre compte de la valeur des multiples questions que l'on a soulevées presque à la dernière heure.

La question des lords et de leurs privilèges a été contrebalancée par celles de la protection douanière, du spectre de l'Allemagne, des alcools, etc.

De sorte qu'il est plus difficile que jamais de savoir ce que le peuple veut réellement.

Mais quand toutes ces questions auront été discutées à la Chambre, dans les journaux, à la tribune dans un temps moins émotionnant que pendant une période électorale, la démocratie pourra mieux démêler ce qui est de son avantage de ce qui ne l'est pas.

Et si elle est appelée—ce qui va arriver probablement bientôt—à se prononcer encore une fois entre les partis conservateur et libéral, elle le fera en meilleure connaissance de cause que cette fois-ci.

—o—

LES TAILLEURS DE PIERRE ET L'ECHEVIN GIROUX.

L'Union des tailleurs de pierre, à sa dernière réunion, a décidé d'appuyer la candidature de l'échevin Giroux.

—o—

IL AURAIT FALLU COMPLETER L'INFORMATION.

Il y a un candidat indépendant aux fonctions de contrôleur qui se vante d'avoir occupé toutes les charges dans les unions ouvrières et le parti ouvrier. Il oubli seulement de dire par quel porte il est sorti de celui-ci.

—o—

BANQUET A L'AVOCAT DE LA FERMETURE DE BONNNE HEURE.

C'est après-demain, mercredi, au club Saint-Denis, rue Sherbrooke, qu'aura lieu le banquet que l'Association de la fermeture de bonne heure offre à M. J.-B. Archambault, avocat de la Cité, qui a plaidé avec succès jusqu'en Angleterre la cause de la fermeture.

—o—

LES TRAVAILLEURS DE LA MUNICIPALITE ET LES ELECTIONS.

La Fédération canadienne des employés civiques a résolu d'appuyer les candidatures suivantes aux charges municipales: Larivière, Latreille, Lamoureux et Brodeur. Elle a aussi voté un blâme à l'échevin Giroux pour la façon dont il traiterait certains travailleurs de la municipalité.

—o—

N'ANNULONS PAS NOTRE VOTE.

Qu'on nous permette de le rappeler encore une fois, les électeurs qui voteront demain pour plus de quatre contrôleurs, annuleront par le fait leur bulletin. De même il ne faudra voter qu'une fois pour le maire et pour un seul candidat à l'échevinage dans chaque quartier.

—o—

LE EUCHRE ET BAL DU C.M.T.M.

Le comité chargé par le Conseil des métiers et du travail d'organiser une soirée de euchre et de danse au bénéfice de celui-ci, poursuit sa tâche avec ardeur. Il nous promet que cette fête sera tout à fait digne de la classe ouvrière.

Rappelons que cette soirée aura lieu le vendredi, 4 février à l'Auditorium, No 17, rue Berthelet.

Les prix des billets sont de 75c, pour un couple; 50c pour un homme et 25c pour une femme.

—o—

AVIS AUX FERBLANTIERS-COUVREURS.

Il n'y aura pas de réunion de l'union des ferblantiers-couvreurs, demain soir, à cause des élections.

—o—

MOT DE LA FIN :

Si Ainey est élu par une forte majorité demain soir, ce sera un succès pour les ouvriers; par deux mille voix, ce sera une belle victoire ; par cinq mille voix, ce sera un triomphe!

J.-A. RODIER.

—o—

REUNION DEMAIN, 1er MARDI DU MOIS.

Union No 116 des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Travail.

—Conseil mixte No 17 de l'union internationale des cordonniers, No 784, rue Sainte-Catherine est.—Sec., Jos. F. Barbeau, No 2026, rue Labelle.

—Union des maçons en pierre, salle Saint-Joseph.—Sec., D. Lanthier.

—Union des tailleurs de granit, Bourse du Travail. — Sec., Joseph Paquette.

—Local No 1 de l'Amalgamated society of Carpenters and Joiners, hall des charpentiers, No 3, rue Craig est.

—Loge Sainte-Marie de la Fraternité des wagonniers de l'Amérique, salle du club Lemieux, angle des rues Iberville et Lafontaine.

—Union No 144 des plombiers, Bourse du travail.—Agent d'affaires, Harry Clayton, No 301, rue Saint-Dominique.—Tel. Bel 5633.

Ouverture ce soir de la Grande Tombola, organisée au profit des pauvres de Maisonneuve, dans le soubassement de l'église, coin Adam & Desjardins. Elle se continuera tous les soirs jusqu'au 8 février. Venez en foule!

L'ABBE BERUBE EST A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 31 — L'abbé A.-P. Bérubé curé de Venda, Saskatchewan, dont les démêlés avec Mgr Langevin ont fait beaucoup connaître la part active qu'il prend à la colonisation dans l'Ouest, est à Québec depuis hier. Il a installé ses quartiers dans les bureaux du "Soleil" où il reçoit les visiteurs qui s'intéressent à l'Ouest Canadien.

CITOYENS

Donnez aux polls une réponse honnête et énergique. Votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

PECHE ILLICITE

(Spécial à la PATRIE)

OKA, 31 — On signale aux autorités en matière de chasse et pêche de la province qu'il se pratique, même de ce temps-ci, une pêche illicite au moyen de verveux tendus à l'entrée du Lac des Deux-Montagnes, au-dessous du Pacifique Canadien, un voyageur a aperçu ces engins de pêche, destructeurs du poisson. Il faut nécessairement que le poisson passe par là pour entrer dans le Lac des Deux-Montagnes.

On comprend difficilement ici qu'une place qui passe pour aussi "sport" que le village de Ste-Anne de Bellevue, tolère à ses portes des engins de pêche aussi destructeurs que ceux-là.

LA COUR D'ECHIQUIER

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 31. — M. le juge W.-G.-P. Cassels tiendra une séance générale de la cour d'Echiquier du Canada, à Montréal, mardi, le 1er mars ; à Québec, mardi, le 8 mars, à Saint-Jean, N. B., mercredi, le 1er juin, et à Halifax, mardi, le 7 juin. Les causes entendues durant ce terme, devront être inscrites au bureau du régistraire de la cour à Ottawa, dix jours au moins avant le jour fixé pour la séance.

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BTE

La première fête annuelle de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, section féminine s'est manifestée hier soir, par une fort intéressante soirée au Monument Nationale, à laquelle assistait un public nombreux et choisi. En outre d'un programme de concert fort intéressant, il y eut une conférence de M. l'abbé Perrier, professeur de droit public à l'Université Laval et visiteur des écoles catholiques, sur l'avenir de nos enfants. Le sujet était d'une haute portée morale, et le conférencier le traita, selon qu'on s'y attendait, en penseur, en économiste, en patriote. A cause du courant prononcé de modernisme qui se manifeste autour de nous, il importe plus que jamais d'outiller notre jeunesse pour les luttes de demain; et s'il est urgent de leur inculquer l'amour et la vénération de la langue française, il n'est pas moins nécessaire de leur inculquer des principes de morale et de religion qui en feront des hommes d'énergie et de courage, bien préparés à revendiquer devant les parlements ou ailleurs la conservation intacte de nos privilèges et de nos droits. Cette éducation se fait dans la famille et à l'école et l'on ne saurait trop prendre de précautions pour façonner nos enfants à l'image des patriotes sincères que nous rencontrons aux plus belles pages de notre histoire.

Le programme musical fut des plus intéressants. Mlle St-Amand joua artistiquement le Concerto en Mi mineur, de Chopin ; Melle Chaput récita l'Etourdie de H. Gréville; Mme McEnroe chanta l'Hymne au Soleil, de A. Georges et une Chanson espagnole, de Chaminade; le docteur Verschelden chanta un extrait de Ben Hamet, de Dubois, et Melle Rita Auger, élève de M. Emile Taranto, joua sur le violon, l'Andante de Concert, de Wieniawski.

La soirée était présidée par M. l'abbé Henri Gauthier et le programme musical était sous la direction de Melle Rachel Gill. Ce fut un fort joli succès.

NOUVELLES DE LONGUEUIL

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 31.—On commence à faire signer par les contribuables de la municipalité rurale de Longueuil une requête priant le conseil de déterminer une date prochaine où le peuple se prononcera sur l'opportunité d'un règlement de prohibition pour la vente des liqueurs et l'octroi des licences de buvettes dans les limites de cette municipalité.

Actuellement il n'y a pas une seule buvette dans la paroisse de Longueuil, mais on veut enlever au conseil municipal le droit d'accorder des licences d'hôtels.

—M. le curé G. Payette a fait part, hier, à ses paroissiens, des résultats de l'année financière pour la Fabrique. M. Payette s'est déclaré satisfait de l'état des comptes soumis par les marguilliers.

Les recettes ordinaires ont été de $6,951.74. Les recettes extraordinaires, $9,230.09. Total des recettes : $16,181.83.

Les dépenses ordinaires ont été de $4,735.76, les dépenses extraordinaires se sont élevées à $9,582.00. Total des dépenses $14,317.76.

La dette a été diminuée de $255 et l'on a gardé en caisse $1,864.07. De ce dernier montant la Fabrique paiera $1,250 qu'elle doit à la commission scolaire, puis elle aidera à défrayer le coût du congrès eucharistique de septembre prochain à Montréal.

—Qu'on ne l'oublie pas, c'est jeudi prochain, 3 février, qu'aura lieu à Longueuil le euchre organisé au profit de l'Hospice Saint-Antoine. Un service spécial d'omnibus sera mis à la disposition du public de Montréal désireux de venir prendre part à ce euchre, qui promet d'obtenir plein succès. On trouvera là une occasion de se récréer tout en participant à une bonne œuvre.

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 31 — Un accident terrible est arrivé hier à un jeune garçon du nom de Maurice Bouffard, fils de M. Jean Bouffard, avocat, et employé au ministère des Terres de la Couronne. Le jeune Bouffard glissait en traîneau dans la côte Sainte-Famille. Rendu au pied de cette côte, à l'endroit où commence la côte de la Canoterie, à l'intersection de la rue des Remparts, il ne put contrôler son traîneau et continua sa route tout droit. Il sauta pardessus la clôture de pierre et tomba en bas de la falaise qui, à cet endroit, a bien une hauteur d'une soixantaine de pieds. M

Le petit malheureux fut transporté inanimé chez ses parents, au No 26 rue Sainte-Famille. Les docteurs Robert Larue et Calixte Dagneau furent appelés en toute hâte auprès du blessé et lui prodiguèrent leurs soins. On ne peut encore apprécier la gravité de ses blessures. On croit cependant qu'il survivra.

—Conscients qu'ils ne peuvent plus rien faire pour empêcher le conseil de ville d'adopter le règlement Jobin décrétant que les buvettes ne pourront être ouvertes avant sept heures du matin, règlement qui a subi sa seconde lecture vendredi dernier, les hôteliers de Québec ont pétitionné auprès du conseil, demandant que les épiciers licenciés séparent leur épicerie de leur département de liqueurs enivrantes.

—Le comité régional de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, a fait l'élection de ses officiers pour 1910. Les élus sont : MM. Maurice Dupré, président ; Ernest Moreau, vice-président ; Raoul Simard, bibliothécaire ; Lucien Raymond, trésorier.

—C'est demain que s'ouvrira le terme d'hiver de la Cour d'Appel. Les causes venant des districts ruraux seront entendus jeudi et vendredi, les 3 et 4 février. Voici la liste de toutes les causes inscrites sur le rôle de ce terme : Le Roi et James Wilson, Pouliot et la ville de Fraserville, Buckley es-qté et Riou, Corporation Canton Midlington et Faucher, Quesnel et Méthot, & Lavergne, Odell et Gregory, Connolly et Webster, Corp. paroisse St-Louis, Isle aux Coudres et Corp. 2ème division Co. Charlevoix, Dufault et al et Pelletier, Vermette et Parent, Remillard et Rouillard, Rioux et vir et Nesbitt.

—La société des éleveurs de volailles de Québec a décidé de faire son exposition annuelle de volailles, le 15 février prochain, dans la salle Berthelot, coin des rues St-Patrice et Lachevrotière.

—L'abbé Edmond Paré a été nommé vicaire à Sainte-Claire, comté de Dorchester.

—Le capitaine Alfred Ladrière, de Lévis, vient d'être nommé capitaine sur un des bateaux de la Compagnie de la traverse de Québec et Lévis, en remplacement du capitaine Thivierge, qui a été remercié de ses services.

LES ELECTIONS DE DEMAIN

Aux électrices de la ville de Montréal.

Afin d'assurer leur vote, il est important que les dames, en se rendant au poll, se gardent bien de dire à qui que ce soit pour qui elles ont l'intention de voter ; elles doivent se méfier des gens qui leur feraient cette question, ce serait dans le but de leur faire perdre leur vote, et dans le but aussi de nuire au candidat pour lequel on suppose qu'elles votent.

Les dames n'ont pas à craindre qu'on leur manque de respect au poll ; c'est l'endroit où les lois sont le plus sévèrement appliquées.

Tous les citoyens intègres s'unissent pour demander aux électeurs de voter en faveur des candidats du comité des citoyens, non pas parce qu'ils sont les seuls honnêtes et capables de remplir ces charges, mais parce qu'ils ont été choisis avec beaucoup de soin dans l'intérêt général, et qu'il est essentiel que le vote honnête se concentre sur un groupe de candidats acceptables à tous les points de vue, afin d'empêcher les apôtres de l'ancien régime qui nous a fait tant de mal, à nous surtout, Canadiens-français, afin d'empêcher, dis-je, ces gens d'arriver à leur but, ce qui amènerait un état de choses déplorable et intolérable, et serait la ruine de la ville au point de vue matériel, et de la population au point de vue moral. Car, ne l'oublions pas, nous, surtout, femmes qui souffrons le plus de cet état de choses, la cause de la tempérance et de la moralité publique est intimement liée au vote que nous allons donner : si nous votons pour les honnêtes gens, nous assurerons l'avenir de ces bonnes causes, sinon, nous le détruisons.

PENSONS-Y BIEN.

Dans la Province de Québec

plus même que dans les autres parties du Canada. Le Bovril, qui contient tout ce qu'il y a de bon dans le meilleur bœuf-- est une réelle nécessité.

De fait, la consommation de "Bovril" dans cette Province est considérable mais bien des personnes se fient encore dans les cas de maladies au thé de boeuf fait à la maison.

Pourtant, bien qu'excellent au goût ce thé de boeuf ne contient presqu'aucune des qualités nutritives du Boeuf ; de plus il coûte très cher, et prend longtemps à préparer.

Le Bovril coûte moins cher—et vaut mieux.

Les ménagères canadiennes trouveront le gros flacon de une livre de Bovril—il se vend d'ordinaire à $1.75—le plus économique.

Il réduit le coût du Bovril à environ 3 cents la tasse, et dans chaque tasse c'est réellement non pas seulement du jus de boeuf, mais toute la nutrition de la chair de boeuf que l'on prend sous forme liquide.

BOVRIL

EN VENTE PARTOUT.

AU SEMINAIRE DE SHERBROOKE

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 31 — M. l'abbé Elie J. Auclair, de Montréal, donnera une conférence au Séminaire de Sherbrooke le 8 février prochain, à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de l'Académie. Un chœur d'anciens élèves aura la partie du chant.

Les anciens élèves et les messieurs de Sherbrooke seront les bienvenus au Séminaire, en cette occasion.

UNE ARMEE DE SOUS-OFFICIERS-RAPPORTEURS

Conformément à la loi, les sous-officiers rapporteurs qui présideront aux polls, demain, ont été assermentés, samedi, par l'officier-rapporteur l'hon. L.-O. David, greffier de la ville. Ils étaient au nombre de 500 auxquels M. David a fourni les instructions nécessaires.

Un Temps Très Favorable pour Résoudre Le Problème de l'Alimentation.

Le "tolle" général provoqué par les hauts prix de la viande amenera les gens à user d'une alimentation plus rationnelle et d'un meilleur discernement dans la force et le coût de la nourriture.

Une foule de nos hommes forts, athlètes de collèges et autres, ont appris par expérience qu'un régime végétarien produisait de meilleurs résultats qu'un régime composé de viandes.

Plusieurs noms fameux apparaissent sur la liste des végétariens. Ceux qui portent ces noms sont des champions et des gagnants de prix dans la carrière de l'athlétisme.

Après toute l'argumentation pour et contre un genre particulier quelconque de régime, la question peut être résolue parfaitement pour l'individu par une expérimentation personnelle.

Il est certain que ceux qui n'en ont jamais fait l'essai ont quelques faits à apprendre en déjeunant de la manière suivante :

UN PEU DE FRUITS
frais ou cuits
Un plat de
GRAPE-NUTS
et de crème.
Une tasse de quelque breuvage chaud —
Postum — Thé — Cacao
ou Lait Chaud.
Un peu de pain et de beurre
et vous y êtes —
Cela
Suffit
Amplement !

à l'homme fort, à l'ouvrier, au travailleur de la pensée.

Cela parait "maigre" dites-vous ? Prenez-en notre parole, vous vous rendrez à l'heure du lunch entièrement sustenté — vos aliments seront bien digérés — votre tête sera lucide et vous serez prêt pour le repas de midi.

Où est la force qui sustente ? Demandez vous.

Dans le Grape-Nuts, que nous croyons être l'aliment le plus fort, le plus facile à digérer que l'on connaisse.

Cinq points importants devraient guider le bon choix de l'alimentation.

Elle deit se composer de substances nutritives — Grape-Nuts.
Elle doit être facile à digérer — Grape-Nuts.
Elle doit avoir bon goût — Grape-Nuts.
Elle doit être économique — Grape-Nuts.
Elle doit être garantie par les Lois concernant les Aliments Purs — Grape-Nuts.

QUANT AU PRIX — Un paquet de 15c de GRAPE-NUTS renferme 14 portions, pratiquement au prix de UN CENT chacune. Cet aliment est vendu au même prix aujourd'hui qu'il l'a toujours été. Pas d'augmentation. C'est là un moyen d'arriver à une économie raisonnable dans l'administration et ce n'est pas tout —

"Il y a une Raison" pour Grape-Nuts.

Postum Cereal Company, Ltd., Battle Creek, Michigan.

La Patrie

Votons tous

Du vote qui sera donné demain dépendra l'avenir immédiat de la ville de Montréal. Tous les citoyens ayant conscience de leurs devoirs devront voter. Tout électeur qui, pouvant enregistrer son vote n'ira pas aux polls, compromettra ses intérêts, ceux de ses concitoyens et de la ville.

Il faut aller voter et il faut voter utilement, c'est-à-dire voter de manière à ce que son bulletin ne soit pas annulé.

Trois bulletins seront remis :

Un ROUGE pour la MAIRIE.

Un BLANC pour L'ECHEVINAT.

Un JAUNE pour les CONTROLEURS.

Pour le maire et les échevins le vote se donnera comme d'habitude ; les électeurs mettront une croix devant le nom du candidat de leur choix. Pour le bureau des contrôleurs le vote diffère en ce sens que chaque électeur peut voter pour quatre candidats, peut mettre quatre croix sur son bulletin ; mais, et nous insistons tout particulièrement sur ce point, ne peut y mettre plus de quatre croix et ne doit pas mettre plus d'une croix devant un nom.

Les électeurs devront bien faire attention en mettant leurs croix sur le bulletin des contrôleurs de ne pas se tromper, car ils ne pourront effacer une croix pour en refaire une devant un autre nom. Ceux qui se tromperont devront, comme la loi les y autorise, remettre le bulletin maculé à l'officier rapporteur et lui en demander un autre.

Donc, pour nous résumer nous dirons:

Les électeurs ont quatre votes à donner pour les contrôleurs.

Ils peuvent les donner tous les quatre, ou n'en donner qu'un, deux ou trois, mais ils ne peuvent en donner plus de quatre.

C'est-à-dire qu'ils peuvent mettre moins de quatre croix sur le bulletin, mais qu'ils ne PEUVENT pas METTRE plus de QUATRE CROIX sur un bulletin et qu'ils ne peuvent mettre QU'UNE CROIX DEVANT un NOM.

France et Canada

Les nouvelles sont meilleures; la Seine tend à baissèr ; pour le moment, tout au moins, l'espérance renaît et on peut croire que le plus grand mal est fait.

Mais que de maux, de ruines cette inondation extraordinaire aura causés. Des bâtiments ont été détruits, des travaux immenses anéantis, des ponts emportés; des centaines de millions perdus.

La France est assez riche pour réparer toutes ces ruines. Mais à côté de ces grands désastres financiers réparables avec le temps; il y a les ruines individuelles; il y a des centaines de mille familes qui ont tout perdu; leur petites maisons, leur menage, leur travail.

C'est pour remplir un devoir de haute solidarité humaine, de sympathie internationale que les peuples recueillent des souscriptions pour venir en aide, aller au secours des Français malheureux et ruinés par cette terrible inondation.

L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie ont déjà recueilli et envoyé de fortes sommes qui seront employées à fournir des vivres, des vêtements, des abris aux plus pauvres des sinistrés.

Au Canada, où les sinistres nouvelles ont causé une si profonde émotion, l'idée d'une souscription nationale, émise dès les premières dépêches, a pris forme hier.

Des citoyens réunis hier à l'Union Naytionale Française, ont formé un comité, dont nous ne donnerons aujourd'hui que le bureau exécutif; quelques-uns des membres proposés n'étant pas présents à la réunion.

Ce comité de souscription sera présidé par M. le juge Robidoux, M. H. V. Meredith, gérant de la Banque de Montréal, en sera le trésorier, et M. G. Langlois, M.P.P., le secrétaire.

Ces messieurs se mettent dès aujourd'hui à l'œuvre. Les souscriptions seront publiées dans la PATRIE qui sera heureuse de recevoir celles qu'on voudra bien lui adresser et qui s'inscrit pour $100.

La cherté des vivres

Quels que doivent être les résultats directs du "boycott" des comestibles, il offrira à coup sûr cet avantage de donner aux pouvoirs publics un tout puissant appui pour mettre en vigueur les mesures dont l'enquête qui se poursuit suggèrera l'adoption. Car c'est probablement de ce côté que viendra le remède permanent à la situation qui a provoqué la révolte.

Isolément, la "grève des mangeurs" pourrait difficilement avoir raison du principe immuable — en matière de commerce — qui rend le prix des marchandises entièrement dépendant de l'offre et de la demande. Si, sur un mot d'ordre, le peuple, pour un temps, paralyse telle ou telle branche du commerce, en suspendant la consommation, il faudra toujours revenir au niveau normal, et la baisse passagère serait suivie d'une avance compensatrice.

Mais l'Etat dispose de moyens plus efficaces pour modifier les conditions du commerce. Il peut favoriser davantage la concurrence en enlevant les droits sur les produits des autres pays. Il peut règlementer la vente des denrées conservées en glacière. Il peut diminuer le nombre des intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Il peut combattre efficacement les coalitions concertées pour le maintien de prix exagérés.

Comme les comestibles coûtent presque autant au Canada qu'aux Etats-Unis, nous avons tout intérêt à suivre attentivement le progrès du mouvement actuel.

Nos gouvernants ont de leur côté institué une enquête sur les causes de la cherté des vivres. Puisse-t-elle être poussée jusqu'au bout et aboutir à une suppression des abus !

On signalait récemment, que le pain fait de farine canadienne, est deux fois moins cher à Liverpool qu'à Montréal.

Les classes laborieuses aimeront sans doute à apprendre qui encaisse de si beaux bénéfices sur leur pain.

Et si l'on réussissait à faire prévaloir ici les mêmes prix qu'en Angleterre, quelle aubaine pour les classes pauvres, que la rapacité du commerce trop librement affame !

Oui, que l'on sache qui s'enrichit à même la nourriture du peuple !

Les élections anglaises

Elles sont enfin terminée, ou à peu près, et la situation est restée la même qu'à leur début.

Les deux grands partis: libéral et conservateur comptent un nombre à peu près égal de partisans et le premier ne pourra gouverner—même avec ses alliés les députés ouvriers,—qu'en acceptant le concours intéressé des nationalistes.

Le Parlement se réunira le 15 février et d'ici là on discutera avec autant d'âpreté que peu de certitude, le discours du trône et le programme qu'il annoncera.

On parle dès maintenant de modification ministérielle, d'un nouveau premier-ministre, en vue de nouvelles élections faites par un chef moins discuté par le peuple que M. Asquith

Les élections semblent avoir laissé dans l'opinion publique deux impressions bien nettes. Les gains des unionistes ne sont pas assez considérables pour leur permettre de poser utilement la question de la réforme du tarif dévant les Communes et les pertes éprouvées par les libéraux ne leur permettent pas de traiter la Chambre des Lords comme ils en avaient l'intention, comme ils l'avaient promis à leurs électeurs.

Cette chambre sera cependant l'objet d'une législation qui restreindra ses pouvoirs ; les deux partis semblent d'accord sur ce point. Le principe héréditaire sera très probablement supprimé et les lords qui composeront la Haute Chambre du Parlement Britannique seront élus par leurs pairs dans des conditions assurant l'efficacité de leur intervention dans les affaires de l'Empire.

MAGISTRATURE

L'hon. Chas Langelier, ancien ministre dans le gouvernement Mercier et shérif depuis 1901, vient d'être nommé juge de la cour des sessions de la paix à Québec, en remplacement de M. le juge Chauveau, qui se retire après une carrière bien remplie.

M. Chauveau a été un magistrat intègre, consciencieux, dévoué, et il emporte dans sa retraite l'estime et le respect de tous les justiciables.

M. Langelier a toutes les qualités voulues pour faire un bon juge, et il n'y a aucun doute qu'il remplira les devoirs de sa nouvelle charge avec tact et habileté.

Echos et Commentaires

EFFET DU "BOYCOTT".

La restriction de la demande a fait baisser le prix des viandes, et ce sont naturellement ceux qui continuent à manger de la viande qui retirent les bénéfices de cette grève originale. Dès que le "boycott" cessera, il va de soi que les prix remonteront.

Il sera curieux de voir si le mouvement actuel aura gagné quelque chose en définitive.

* * * * *

QUEBEC VIENT de voter un règlement autorisant un emprunt de $235,000, que l'on veur appliquer à l'exécution de travaux permanents dans le quartier Limoilou, récemment annexé, et à l'amélioration de l'aqueduc.

La vieille Capitale se modernise.

* * * * *

ROSTAND, sans y songer, a d'avance proscrit son "Chantecler" de la scène canadienne, et c'est tant pis pour les canadiens, qui seront obligés, pour voir la représentation, d'aller aux Etats-Unis, à moins d'aller jusqu'en France.

Si quelque théâtre s'avisait de mettre "Chantecler" à l'affiche, à Montréal, le chef Campeau interviendrait infailliblement, vu que la loi interdit ici les combats de coqs.

* * * * *

POSTE No 13.

On s'attendait hier à une promenade joyeuse, et les électeurs de Saint-Jean-Baptiste ont fait un voyage triste à mourir.

L'échevin Proulx lui-même entre les quatre murs du poste, a été incapable de retenir ses larmes.

Oh! voir pleurer l'échevin Proulx!

LE BRUIT COURT que certains candidats au Bureau de contrôle se retireraient aujourd'hui. A tout évènement, si le fait ne se produit pas aujourd'hui, nos renseignements nous permettent de l'annoncer avec certitude pour demain.

* * * *

CHANTECLER, disent les dépêches, sera sûrement représenté avant le mois de février. Si c'est le cas, on n'aurait pas de temps à perdre. Rostand, on l'insinue, serait effrayé de la curiosité éveillée par l'immense réclame faite à son œuvre. Et pour comble à son anxiété, les journaux qu'il poursuit pour avoir levé un coin du voile, paraissent défier son génie de satisfaire une si fiévreuse attente.

Au fauteuil d'orchestre payé $100, le spectateur, après avoir vu, se dira peut-être. "Ce n'était que ça!"

* * * * *

POUR servir leur propre cause certains candidats au Bureau de contrôle demandent discrètement aux électeurs:

—C'est très difficile de donner quatre votes. Votez pour moi et pour personne autre, et vous ne commettrez pas d'erreur.

Le piège est trop visible. Les citoyens éviteront même cette erreur —la plus grave— de ne donner qu'un vote au lieu de quatre.

* * * * *

L'ECHEVIN PROULX, déclarait hier, dans sa harangue au poste No 13, que s'il est en butte à tant d'attaques, c'est parce qu'il a trop bien fait.

Ses frères aussi ont bien fait, et personne ne songe à voter pour eux.

A LA CHAMBRE

Il n'est pas probable que le bill de la Marine soit soumis demain en 2e lecture, tel que décidé il y a quelques jours. La discussion sur la Marine Canadienne ne viendra pas en Parlement avant une quinzaine de jours.

A cause du prochain départ de M. Butler, sous-ministre des chemins de fer, devenu gérant de Dominion Steel & Coal Co., demain, l'honorable M. Graham fera sa déclaration annuelle sur l'administration de l'Intercolonial, sujet qui sera ensuite discuté jeudi et vendredi.

CITOYENS

Le 1er février doit marquer la fin d'un régime déshonorant pour Montréal. Votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

CHRONIQUE

Si jamais, notre sentiment français avait été atteint et diminué, combien nous le sentirions revivre plus puissant et plus profond, à cette heure affreuse où Paris se débat dans une épouvantable angoisse. Mais notre sentiment était trop entier, trop absolu pour que rien n'ait pu l'altérer, et c'est tout notre cœur qui n'a jamais cessé d'aimer, c'est toute notre âme française qui souffre en ce moment où la mère-patrie est atteinte dans ce qu'elle a de plus cher et de plus magnifique: sa ville! Et les eaux montent dans les rues de Paris, saccageant tout, ne respectant rien des trésors que le monde entier admire, impitoyable, la Seine ose menacer encore et toujours, envahir tout, briser dévaster, inlassable dans son œuvre de haine ou de vengeance.

Si douce pourtant elle a semblé à tous, cette petite Seine paisible en son lit, aussi petit que celui de maints ruisseaux canadiens, et voilà qu'elle se revèle brutale et meurtrière, renouvelant ses brigandages d'il y a trois siècles cruautés terribles d'une année funeste que son humeur paisible avait depuis, fait oublier... Que de perfidies elle cachait dans son sein, la terrible. Paris se débat sous une étreinte meurtrière, Paris est atteint dans ses richesses, dans ses merveilles, Paris est menacé... et nous sommes là, impuissants et terrifiés, à attendre, et à espérer...

L'univers est atterré, Paris est le cœur du monde; vers cette cité unique convergent depuis des siècles, l'attention et l'admiration de tous les peuples. Voir Paris est le grand désir... et Paris pourrait disparaître sous la poussée brutale d'une rivière déchaînée... Cela semble monstrueux, révoltant, et pourtant les rues s'effondrent, les palais sont minés, les collections d'art menacées; les riches et les pauvres sont également atteints, et dans les hôtels et dans les taudis, on souffre, on tremble, on pleure... Et tout cela se passe dans Paris, la plus belle et la plus aimée des villes, sans qu'aucune intervention humaine puisse s'interposer... Il pleut, les flots montent, les rues sont inondées, les craintes sont terribles, les souffrances indicibles; la famine et l'épidémie menacent la population affolée, et le secours devient de plus en plus difficile.

L'âme canadienne-française est envahie de tristesse et de douleur, car le malheur qui sévit là-bas, l'atteint dans son sentiment le plus absolu et le plus touchant; son culte au passé, le cher passé d'héroïsme, de sacrifice et d'amour, auquel elle est tendrement restée fidèle... L'âme canadienne espère ardemment, avec toute sa foi, avec tout son amour, la fin de cette terrible épreuve qui ravage Paris, la merveilleuse, la cité de l'art, et de l'idéal.

Mais à des mots ne doit pas se borner notre sympathie, et c'est pour nous, un véritable devoir, de secourir ceux qui souffrent là-bas. Des fonds de secours doivent être créés immédiatement; mais si généreuse qui soit l'initiative privée, elle devra être, et de beaucoup, surpassée par celle de nos gouvernements et de nos corporations. Le premier ministre du Canada, un descendant de ces Français si cruellement éprouvés, ne saurait manquer de tourner vers Paris, la sympathie de son gouvernement, et nous savons que M. Gouin, sincèrement attaché à la France, fera tout son devoir en cette triste circonstance.

Déjà les secours affluent, des sommes importantes sont adressées au gouvernement français, et l'Etat du Massachussett a donné l'un des premiers, un bel exemple.

Ne soyons pas les derniers, de grâce, à apporter notre offrande à ceux de notre sang que le malheur frappe, et puisque notre sentiment si profond et si sincère, veut se manifester par un geste, que ce geste soit large, spontané !

—o—

LE VOTE DES FEMMES.

Un grand nombre de femmes voteront demain ; tous les intérêts qui sont actuellement en jeu, nécessitent leur intervention désintéressée et loyale, et ce serait lâcheté pour une électrice de compromettre par son abstention, l'élection d'un candidat intelligent et honnête. Je n'ai pas l'intention de prêcher aux femmes les mérites de tel ou tel homme ; je ne leur demanderai même pas de suivre aveuglement une liste, si à côté de cette liste, elles trouvent des noms qui leur sont plus sympathiques pour des raisons d'un ordre purement unique. Je me bornerai à leur faire remarquer qu'il est important d'élire des hommes d'une réputation absolument intacte, et que le conseil de ville ayant grandement besoin d'une régénération, l'élection des hommes nouveaux s'impose généralement. Et je leur parlerai aussi du danger qu'il y a, en désirant le vote honnête, de favoriser l'élection de certains hommes peu ou pas recommandables. Afin d'éviter une tactique malheureuse, les femmes feraient bien de suivre la direction donnée par le comité des citoyens, voter pour les candidats de la réforme. Mais avant tout, elles devront obéir à leur conscience. Dans un précédent article, j'ai insisté sur le devoir de toute électrice de voter pour les candidats qui auraient accepté certaines conditions des ligues anti-alcooliques. Je n'avais pas songé alors que des hommes peu scrupuleux signeraient tous les engagements possibles, histoire de se faire élire, quitte ensuite à se moquer de leur signature, tandis que d'autres hommes vraiment consciencieux, prêts à tous les sacrifices pour le maintien de l'ordre, auraient scrupule de promettre plus qu'ils ne pourront peut être tenir ; et comme j'ai des exemples des candidats qui ont signé les conditions des ligues anti-alcooliques, et qui n'ont pas de plus chauds partisans que les hôteliers, il m'est bien permis de douter de la sincérité de ceux-là, n'est-ce pas ?

Que les femmes votent suivant leur conscience et leur intelligence, pour des candidats intègres, qu'elles votent toutes pour aider à doter notre ville d'une saine administration, qu'elles accomplissent cet acte important avec une attention scrupuleuse, sans se laisser intimider ni par les décors, ni par le milieu, ni même par les hommes ! Qu'elles votent librement et sagement, nos honnêtes et fières Montréalaises !

Madeleine

UN BON MELANGE CONTRE la TOUX

Un Remède simple fait à la maison, exempt d'opiats et de drogues dangereuses.

Un remède efficace, qui généralement cassera un rhume en vingt-quatre heures, peut se préparer facilement en mélangeant dans une grande bouteille deux onces de glycérine, une demi-once d'Huile Vierge de Pin et huit onces de whiskey pur. Ce mélange guérira toute toux guérissable, et il n'est pas dispendieux, car pour la moyenne des familles, il durera une année préparée que dans les laboratoires de la Leach Chemical Co., Windsor, Ont.

Le savon "Lifebuoy" rafraichissant pour bain ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie. 159-jno

EDUCATION TECHNIQUE

Le gouvernement fédéral a décidé de se rendre à la demande des unions ouvrières faite par l'entremise de M. Guthrie, député libéral de Wellington, en nommant une commission qui étudiera l'enseignement technique et son application en Canada. Dans le but d'obtenir les meilleures méthodes, la commission étudiera les différents systèmes existant dans d'autres pays. Les dépenses d'enquête seront défrayées par le gouvernement fédéral, aidé des gouvernements provinciaux. La déclaration à cet effet a été faite par l'honorable Mackenzie King, ministre du Travail.

REUNION A LA CRECHE

Demain après-midi, à 3 heures, il y aura assemblée des dames patronnesses de la Crèche de la Miséricorde.

M. l'abbé Dupuis donnera une très intéressante conférence sur Sa Sainteté le Pape Pie X.

Ces dames pourront faire la visite de la Crèche de 2 heures à 3 heures. Elles répondront, sans doute, nombreuses à cette invitation.

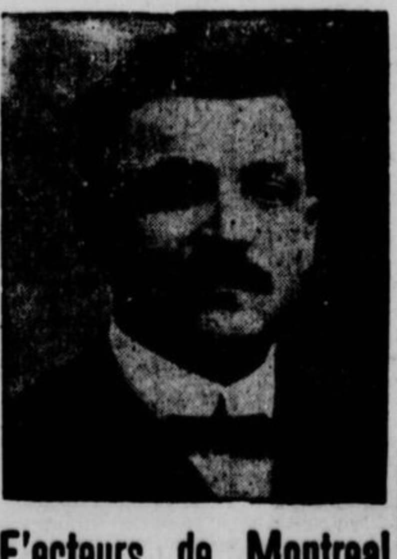

Electeurs de Montreal

Dans l'intérêt de la bonne administration, il est absolument nécessaire qu'il y ait au moins un homme d'expérience qui fasse partie du bureau de contrôle.

L'Echevin Larivière par ses années de service et son expérience acquise est le candidat le mieux qualifié pour remplir la position, nous sollicitons votre vote pour M. Larivière.

W. G. McDONALD,
MAGLOIRE HUBERDEAU,
THEOPHILE LECLAIRE,
J. A. MARCHAND,
ODESSA PAQUETTE, de la maison Jean Paquette,
ARTHUR BROSSARD, K.C.

282-3

AVIS

Demain Mardi la Maison L. M. Lefebvre sera fermée de 9 a. m. à 5 p. m. pendant l'ouverture des polls à l'occasion de l'élection municipale.

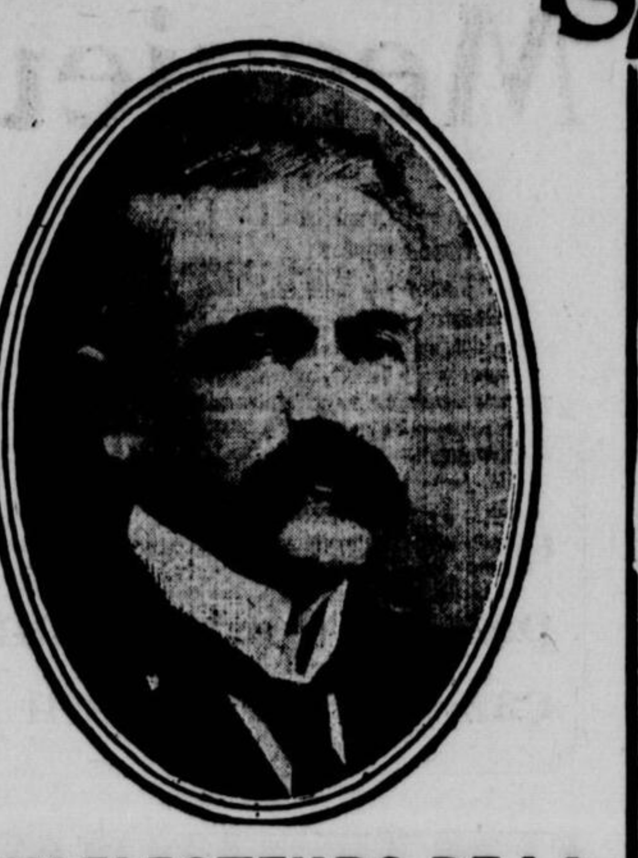

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL

En sollicitant de vous le mandat de Commissaire, je n'hésite pas à invoquer mes états de service, qui sont un titre à l'estime de mes concitoyens, et je vous offre mon passé comme le garant de l'avenir, convaincu que pendant les huit années que j'ai passées au Conseil de Ville, je suis resté digne et de l'importance du mandat que j'avais reçu et de la confiance de ceux qui me l'avaient confié.

Ce mandat, je vous le remets, aujourd'hui, intact, et je me rends le témoignage d'avoir coopéré, dans une large mesure, à l'amélioration de nos méthodes administratives, rendues inefficaces par suite de l'accroissement inouï de notre ville, en population, en territoire et en affaires.

C'est ainsi que le Conseil de Ville était devenu trop nombreux et qu'il importait de déduire la représentation à un seul échevin par quartier.

Cette réforme est accomplie de par la volonté que vous en avez exprimée le 20 septembre dernier.

Une Commission Royale a été instituée, Le gouvernement a accordé l'enquête que j'avais demandée, et, si l'enquête n'a pas été complète, elle a du moins démontré la nécessité d'introduire des réformes dans l'administration de la ville.

La taxe d'eau, qui a toujours pesé si lourdement sur le peuple, et en particulier sur la classe ouvrière, a été réduite grâce à l'appui que la majorité des échevins m'a donné en cette circonstance.

J'ai essayé d'obtenir la diminution des prix du gaz et de l'électricité pour la Ville et les contrbuables, et si je n'ai pas réussi, le peuple de Montréal le doit au comité des citoyens d'alors, d'où est sortie l'Association des citoyens d'aujourd'hui, à qui la Ville et le peuple doivent d'être sous le joug du monopole.

Bien avant d'être maire de Montréal, bien avant même d'être échevin, l'absence d'un plan d'ensemble pour le développement de la Ville m'avait frappé. Chaque fois que j'en eus l'occasion, je m'efforçai de montrer à mes collègues les graves inconvénients qui résultaient de cette lacune. J'ai fini par imprimer à l'opinion publique une orientation dans ce sens, et je constate que plusieurs candidats ont adopté mes idées.

L'aqueduc de Montréal, construit il y a 45 ans, était depuis longtemps devenu insuffisant pour les besoins de la population. Quand M. Janin vint me trouver et m'exposa son projet d'agrandissement et de purification, je m'empressai de l'approuver, et je fis tous mes efforts pour en assurer l'exécution.

Le sort de la classe ouvrière, à laquelle j'appartiens par ma naissance, par mes sentiments, par mes travaux, m'a toujours intéressé au plus haut point. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour améliorer la condition des employés municipaux et faire augmenter les salaires.

J'ai contribué pour ma large part à l'acquisition par la ville de l'Ile Ste-Hélène, qui doit être convertie en parc public.

J'ai créé la "Gazette Municipale," et si ce journal officiel de la ville de Montréal n'a pas eu tout le succès que l'on était en droit d'en attendre, les évènements de l'an dernier, ont prouvé que ce n'était pas de ma faute.

Si Montréal possède depuis quelques jours la collection, si précieuse pour l'histoire de notre pays, de M. Philéas Gagnon, je puis en réclamer ma large part de mérite.

Si la métropole a réussi à concentrer dans ses limites les énergies de la puissante organisation qu'est le Pacifique Canadien, en obtenant l'établissement des usines Angus, qui font vivre 12,000 personnes et qui ont jeté des millions de dollars dans la partie Est de la ville, c'est à moi qu'elle le doit et aux échevins qui m'ont appuyé.

Si j'ajoute à toutes ces mesures la réforme beaucoup plus importante que toutes les autres pour les intérêts de la ville, de la réduction de la dette et de l'amélioration de nos finances, réforme qui a eu pour effet immédiat de mettre à la disposition de la ville des millions de dollars, je vous aurai donné un résumé des titres que je possède à votre confiance.

Je n'ai pas besoin de dire que plusieurs des réformes dont je viens de parler ne sont pas terminées. Il reste encore beaucoup à faire: la filtration de l'eau de notre aqueduc; l'enfouissement des fils; la construction des usines électriques; l'abolition des traverses à niveau; l'expropriation, à des conditions acceptables, de la "Montreal Water & Power Co."; l'embellissement du parc de l'Ile Ste-Hélène; la construction d'un réseau de tramways souterrains; la construction d'une canalisation d'eau à haute pression dans le quartier des affaires, l'agrandissement du quartier général de la police; la construction d'une bibliothèque, — sans parler des pavages et des trottoirs, qui n'ont de permanent que le nom.

Inutile d'ajouter que ces réformes, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, sont inscrites à mon programme.

Vous devez élire quatre Commissaires, et je vous ai donné les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas choisir les quatre candidats que vous présenté l'Association des Citoyens.

Vous aurez donc à faire votre choix parmi les 14 autres candidats, et je vous prie de me juger digne de prendre place parmi ceux que vous élirez, demain, je me mets à votre disposition.

Votre dévoué serviteur,

LOUIS PAYETTE.

Montréal, 31 janvier 1910.

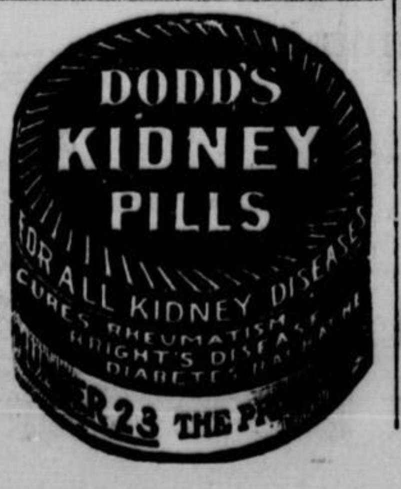

Messieurs les Electeurs de Montréal, N'oubliez pas que:

Il faut vaincre les fanatiques qui combattent Casgrain parce qu'il est canadien-français et de religion catholique.

Il faut à Montréal un ingénieur savant et non un rêveur de Cabinet.

Il faut à la seule ville française du continent un maire canadien-français.

L'hon. sénateur Gasgrain est le candidat *de tout un peuple* et non d'un *petit groupe* de personnages officieux.

VOTEZ POUR CASGRAIN, VOTEZ

Il faut un homme d'affaires comme Casgrain pour administrer la métropole financière du Canada.

Il faut élire Casgrain, le candidat des ouvriers, choisi par des ouvriers, pour protéger les ouvriers.

Casgrain est le candidat des gens honnêtes et indépendants.

N'allez pas croire à la farce du *tour de role* et élisez CASGRAIN, l'un des votres.

30,000 Electeurs ont signé les requêtes demandant l'hon. Casgrain

M. Asquith pourra-t-il conserver le pouvoir?

On croit qu'un ministère de coalition, ayant Lord Roseberry à sa tête, remplacera le ministère actuel. — Le parti de coalition aura une majorité de 120 voix. — Remaniements ministériels prochains.

LONDRES, 31. — Les élections générales sont pratiquement terminées; il ne reste plus que sept sièges à prendre, et on peut, dès maintenant, prédire au parti coalitionniste une majorité d'au moins 120 voix; mais il est certain que le parti unioniste sera en bien meilleure posture au parlement durant la prochaine session, au moins, car il formera un tout homogène et fort.

On prévoit que le résultat final des élections, qu'on ne connaitra qu'au 12 février, donnera aux unionistes 274 sièges, aux libéraux 273, aux nationalistes 82, et aux ouvriers 41.

Tout le monde a les yeux tournés sur M. Asquith, auquel on prête les intentions les plus diverses. Quelques-uns prétendent qu'il démissionnera, se voyant trop faible pour mener la barque qu'il préconise; dautres mieux informés, disent, au contraire, que le premier ministre va mener la lutte avec énergie, assisté de l'appui de Lloyd George et de Winston Churchill.

—Un groupe important de politiciens semble vouloir insister sur la démission de M. Asquith, pour lui donner lord Roseberry comme successeur. L'ancien chef du parti libéral, serait chargé avec Lord Cromer, de former un ministère de compromis, et ce ministère garderait les rênes du gouvernement jusqu'à une élection nouvelle où le peuple aura eu l'avantage d'exprimer clairement ses préférences pour l'un ou pour l'autre des deux partis.

—M. Asquith a traversé la Manche pour aller sur le continent se remettre des fatigues de la longue et dure campagne qu'il a dirigée et soutenue, depuis de longs mois.

M. Lloyd George en fera autant avant peu.

—On Parle de quelques remaniements ministériels. Ainsi l'honorable Haldane, ministre de la guerre, remplacerait à l'Amirauté, l'hon. Réginald McKenna, qui serait fait pair; John Burns deviendrait secrétaire d'Etat, il sera remplacé, à la présidence du Board of Trade local, par Winston Churchill; tous deux recevront $25,000 par an, au lieu de $12,500.

LE BILAN DE SANEDI

GAINS DES PARTIS

Unionistes	2
Libéraux	1

LES ELUS DE SAMEDI

Unionistes	7
Libéraux	9
Nationalistes	3

POSITION DES PARTIS

Unionistes	271
Libéraux	273
Ouvriers	39
Nationalistes	80
Ministériels y compris les ouvriers et les nationalistes)	392
Oppositionnistes	271

Avait Abandonné Tout Espoir de Vivre

La Maladie de Coeur guérie par les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

Mme Andrew-Savoy, N. B., écrit: "En l'année 1905, je devins malade et je crus que je ne pouvais vivre plus longtemps. Je souffrais de maladie de cœur et les gens me disaient qu'on ne pouvait rien faire pour moi pour un cas semblable comme le mien. Je consultai les meilleurs médecins, mais ils ne purent me faire de bien. Durant sept semaines, je pouvais difficilement traverser ma chambre. Je n'avais pas de douleur, mais j'étais si faible que nulle personne au monde ne peut avoir une idée de ce que j'éprouvais. J'avais abandonné tout espoir de vivre et j'avais confié ma petite fille à ma belle-sœur.

"Un jour une amie vint me voir et m'appelant par mon nom, elle me dit: "Lizzie, si j'étais de vous, j'essaierais une dose de pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs vu qu'elles sont bonnes pour les maladies de cœur". Mon mari en eut une boite, mais durant deux jours je n'éprouvai aucun soulagement, mais le quatrième jour mon mari me dit: "Je crois que ces pilules vous font du bien". Je fus capable de répondre: "Oui, je me sens beaucoup mieux ce matin". J'en pris deux boites et trois doses sur une troisième boite et je devins parfaitement bien et depuis je n'ai pas été malade.

"J'en aurai toujours à la maison, car Dieu sait que sans les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, je ne serais pas vivante maintenant".

Prix 50 cents la boite, 3 boites pour $1.25, chez tous les marchands, ou envoyées directement par la poste, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

NOMINATION CONFIRMEE

La nouvelle annoncée vendredi par la PATRIE au sujet de la succession de feu Monseigneur Duhamel au siège épiscopal dOttawa est confirmée dans les cercles religieux. C'est le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, qui a été choisi par le Sacré Collège. La nouvelle sera officielle d'ici à quelques jours.

EMPLOYES CONGEDIES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 31.— Un grand nombre d'employés des compagnies de gaz Frontenac et Québec ont été congédiés. C'est l'un des résultats du "Merger."

SAUVAGE AGRESSION

Nicola Carbo, un Roumain, a été transporté de son domicile, numéro 1313 rue Chapleau, à l'hôpital général, samedi. Carbo a la tête couverte de coupures. Il dit qu'il a été assailli par un compatriote, qui la frappé avec des morceaux de verre. La agression a eu lieu chez un ami. Il ne sait qui l'a frappé. Ses blessures sont plus douloureuses que graves. La police informe.

SUR LE TROTTOIR

Un nommé Joseph Soucy, un sans-foyer, a été trouvé gisant sur le trottoir, hier soir. Il avait une profonde coupure au front. Après avoir été pansé à l'hôpital Notre-Dame, il fut ramené au poste central, d'où il est parti, ce matin. Il dit s'être blessé en tombant.

LE PALAIS DE GLACE

La température qui semblait avoir lancé un défi aux organisateurs du carnaval, s'est décidée enfin ces derniers jours à favoriser un peu leurs projets.

La construction du palais de glace que l'on avait cru un moment devoir abandonner, sera terminé ce soir.

Pour accomplir ce tour de force... l'on a été obligé de modifier considérablement les dimensions de l'édifice et de réduire la hauteur de la tour centrale.

ESTHERWOOD, (Vic.) 31 — En jouant avec un fusil qu'on ne croyait pas chargé, un enfant de six ans, a tué son grand'père, âgé de 70 ans, nommé Iosam Léger.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

COMITE DE SOUSCRIPTION

pour venir en aide aux

Sinistrés de France

Président .. .. Hon. J. ROBIDOUX
JUGE A LA COUR SUPERIEURE
Trésorier ... Mr. H. V. MEREDITH
Secrétaire.
M. GODEFROY LANGLOIS, M.P.P.

Liste de Souscriptions

La "PATRIE"	$100.00

On peut adresser les souscriptions à (La Patrie) qui les fera remettre au Tresorier du Comite.

L'HON. C. LANGELIER EST NOMME JUGE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 31.— On annonce officiellement que l'hon. Charles Langelier, shérif de Québec depuis 1901, a été nommé, samedi, juge de la Cour des Sessions de la Paix à Québec, à la place du juge Chauveau, qui prend sa retraite.

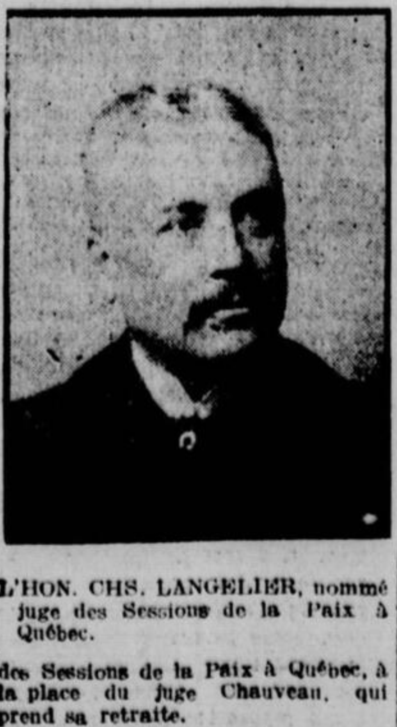

L'HON. CHS. LANGELIER, nommé juge des Sessions de la Paix à Québec.

SA PART DE GATEAU

La Commission de la voirie siègera cet après-midi, afin de procéder au partage des crédits que le Conseil de Ville a mis à sa disposition, pour l'augmentation du salaire des employés.

EDOUARD ROD EST MORT HIER

GRASSE, France, 31. — La littérature française vient de faire une lourde perte dans la personne de l'écrivain bien connu, Louis Edouard Rod, mort subitement, hier après-midi.

M. EDOUARD ROD, l'auteur bien connu, qui est mort subitement, hier après-midi.

Rien n'avait pu faire prévoir une fin si soudaine. Le fécond auteur est mort au travail, mettant la dernière main à un important ouvrage, dont il allait dans quelques semaines annoncer le genre.

NOTICE BIOGRABHIQUE

Edouard Rod, romancier suisse, est né à Nyon en 1857. S'étant rendu de bonne heure à Paris, il publia en 1879 une brochure intitulée: "A propos de l'Assommoir", qui nous montre en lui un fervent disciple d'Emile Zola. Ses principales œuvres furent: "Palmyre Veulard" (1881); "La femme de Henri Vanneau" (1884); "La course à la mort" (1885); "Névrosée" (1888); le "Sens de la vie" (1889); "La Sacrifiée" (1392); la "Vie privée de Michel Teissier" (1893); la "Seconde vie privée de Michel Teissier" (1894); les "Roches Blanches" (1895); "Dernier Refuge" (1896); "Mademoiselle Annette", le "Ménage du pasteur Naudié" (1898; "L'eau courante" (1902); "L'inutile effort" (1903) "Giacomio Leopardi" (1888); "Dante" (1891); "Stendhafl" (1892); Lamartine" (1893; "Essai sur Gœthe" (1898, "Idées morales du temps présent" (1891).

Il a publié en dernier lieu: "Un vainqueur" (1304); la "Fête des Vignerons à Vevey" (1905); "Reflets d'Amérique" (1905); "l'Indocile" (1905), où il examine le problème religieux dans ses rapports avec le problème politique, "l'Affaire J. J. Rousseau" (1906); "l'Incendie", roman (1906).

En 1906, "l'Oeuvre" a fait représenter au Nouveau Théâtre une pièce en trois actes d'Ed. Rod. "Le Réformateur", où l'auteur a pris pour sujet une épisode de la vie de Jean-Jacques Rousseau.

Enfin, en 1909, il a publié les "Unis", roman dans lequel il se déclare contre l'amour libre.

En 1899, M. Ed. Rod est venu à Montréal, où il a donné deux conférences.

LE SUCCESSEUR DE LORD GREY

LONDRES, 31 — Il était de nouveau fortement rumeur, samedi, que le duc de Connaught succèdera à Lord Grey, comme gouverneur du Canada, au lieu de Lord Carrington. On croit que c'est l'homme qui conviendrait le mieux, à l'heure qu'il est, pour représenter le roi dans la plus belle des colonies anglaises.

On prétend d'autre part que Lord Carrington ne serait pas populaire au Canada, à cause de son attitude sur la question de l'embargo, dont est frappé le bétail canadien.

On est d'opinion, ici, que le gouvernement Asquith ne fera rien sans consulter le gouvernement canadien. On craint que le gouvernement Laurier ne veuille pas accepter Lord Carrington, qui s'est rendu impopulaire chez les éleveurs par l'embargo qu'il persiste à maintenir sur le bétail canadien, et chez les ouvriers, à cause des difficultés qu'il eut étant gouverneur des Nouvelles-Galles du Sud avec l'élément ouvrier de cette colonie.

TABAC à FUMER
CALABASH
Un humecteur en dedans de chaque couvercle.

CALABASH
SMOKING MIXTURE

Une boite de 2 oz. coûte 20c
" " de 4 oz. coûte 40c
" " de 8 oz. coûte 75c
" " de 16 oz. coûte $1.50

LA GAZETTE DU CANADA

LICENCES DE COUPE DE BOIS. — LETTRES PATENTES. — CHANGEMENTS DANS LA MILICE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 31—La Gazette du Canada de samedi annonce qu'à l'avenir les licences de coupe de bois sur les terres des écoles dans le nord-ouest, seront de $5 par mille carré, plus 50c par 1,000 pieds de bois coupé et destiné au commerce.

—Des lettres patentes ont été accordées aux compagnies suivantes : A la Fletcher Pulp & Lumber Co. Ltd., de Sherbrooke, au capital de $300,000. Le promoteurs sont C.-H. Fletcher, R.-A. Ewing, H.-B. Fletcher, de Sherbrooke, J.-W. Parker, de Portland, tous marchands de bois ; à la "Charles A. [illegible] Co. of Canada Ltd.," de Montréal, capital de $100,000, dans le but d'exploiter des filatures et fabriques de lainages.

Plusieurs banques annoncent un dividende trimestriel : Union Bank of Halifax, 2 p.c. ; Union Bank of Canada 1 3-4 p.c., Canadian Bank of Commerce, 2 1-4 p.c., Banque d'Hochelaga, 2 p.c. ; Home Bank of Canada, 1 1-2 p.c. Banque de Toronto, 2 1-2 p.c., et la Banque des Marchands du Canada, 2 p.c.

—L'"Alberta Permanent Loan Co", demandera une charte au parlement avec siège principal à Wainwright et capital $800,000. Les promoteurs sont tous de la ville de Wainwright.

—Le conseil de la Milice a décidé que le lieutenant G.-A. Lapierre serait à l'avenir attaché au 84ème régiment de St-Hyacinthe.

—Le lieutenant J. J. D. Acland remplacera le capitaine S.-A. Heward comme adjudant à l'école royale d'artillerie de Québec.

—Le lieutenant J. E. Boissinot du 6e régiment, Québec, et Lévis, obtient l'autorisation de donner sa démission pour devenir quartier-maître avec le grade de capitaine dans le même régiment, à la place de feu S.-C. Fortier.

—Le lieutenant J.-Bte Cloutier remplace A. du Berger, au 87ème régiment, J. Placide Bellavance, devient lieutenant du 89ème régiment de Témiscouata, à la place du lieutenant E. Bernier, transféré au cadre de réserve.

A PROPOS DE LA LOI DES MINES

LES PROPRIETAIRES DE CARRIERES

Monsieur le Rédacteur de la PATRIE, Montréal.

Monsieur,

Un mot d'explication seulement au sujet d'un article paru dans votre journal jeudi dernier, relativement à la course qui se fait actuellement au bureau des mines à Québec. Vous dites dans cet article qu'un grand nombre de propriétaires de carrières se sont vu enlever par des étrangers à leur grande surprise, des carrières qu'ils exploitaient eux-mêmes, et cela en vertu des amendements à la loi des mines passés à la dernière session provinciale, à Québec. Comme cette information pourrait laisser entendre aux citoyens du comté Laval que j'ai l'honneur de représenter, et où beaucoup de propriétaires de carrières sont affectés par cette loi, je tiens à déclarer que les permis d'exploitation qui ont été obtenus du Département des Mines à Québec, ont été donnés en vertu de la loi des mines passée en 1892 telle qu'amendée subséquemment jusqu'à la session de 1907, alors que fut passé un amendement que je considère très préjudiciable aux intérêts des propriétaires de carrières en général ; et lorsque cet amendement fut passé, comme je n'avais pas encore l'honneur de représenter le comté Laval à Québec, je ne puis en porter la responsabilité. Je puis ajouter que j'ai la certitude que le Gouvernement de Québec s'empressera dès la prochaine session de remédier au mal qui existe en vertu de cet amendement de 1907, en autant qu'il affecte les carrières de pierre, car quant aux autres mines, il n'y a aucun doute que la loi actuelle est absolument nécessaire pour encourager les recherches et exploitations minières.

Espérant que ces explications suffiront pour détruire l'impression créée par l'article en question, savoir, que cette loi des mines, en autant qu'elle affecte les carrières, avait été votée à la dernière session qui fut la première à laquelle j'ai eu l'honneur de prendre part et que conséquemment j'aurais voté pour cette loi sans tenir compte des droits acquis des propriétaires des carrières actuellement en exploitation, je termine, Monsieur le Rédacteur, en vous remerciant sincèrement de la généreuse hospitalité que vous me donnez dans votre journal, pour rétablir les faits et déterminer les responsabilités au sujet de cette question.

Je demeure mon cher monsieur,
Votre très obligé,
J. W. LEVESQUE.
député de Laval.

DYSPEPSIE ACIDE

Les personnes nerveuses ont bien souvent trop d'acide hydrochlorique dans l'estomac

Un paquet échantillon de Tablettes de Stuart contre la dyspepsie envoyé gratis.

Le "brûlement d'estomac", ou dyspepsie acide, est une forme d'indigestion où trop d'acide hydrochlorique est secrété dans l'estomac. La bouche amère est le symptôme le plus commun de la dyspepsie acide, et la salive qui est normalement alcaline, se trouve, à l'analyse, changée en acide, ou juste le contraire de ce qu'elle devrait être, et c'est un état de secrétion qui amène vite la destruction rapide et presque totale des dents.

Tout ce qu'on mange sûrit plus ou moins dans l'estomac, mais les douceurs et les fruits acides sont bien pires, sous ce rapport, que tous les autres aliments. S'il y a éructation de liquides de l'estomac, ils ont un goût excessivement sûr, au point de gâter les dents.

L'acide hydrochlorique est un important constituant dans le suc gastrique, mais s'il s'en secrète trop, cela fait beaucoup de mal à la muqueuse de l'estomac; et si la dyspepsie acide se prolonge trop, cela cause de la gastrite chronique, l'ulcère gastrique et d'autres sérieuses maladies. La perte prématurée de toutes les dents a été causée par la salive acide, qui résultait de l'état acidulé de l'estomac.

Les TABLETTES DE STUART, CONTRE LA DYSPEPSIE, outre qu'elles fournissent à l'estomac une pepsine pure et aseptique, pour délayer l'excès d'acide hydrochlorique et digérer les protéides et les aliments albumineux complètement, contiennent aussi du subnitrate de bismuth et du carbonate de calcium qui sont des antagonistes de l'acide et partant, neutralisent l'effet de l'excès d'acide dans l'estomac et l'emploi continu de ces tablettes change l'état dangereux des secrétions en une condition normale.

Si vous souffreé d'"hyperchlorhydria", comme l'appelle les médecins, ou, en d'autres termes, de dyspepsie acide et que vous ayez des brûlements d'estomac, la bouche amère, avec des érections acides ou des brûlures, commencez aussitôt à faire usage des Tablettes de Stuart, contre la Dyspepsie, en en prenant une ou deux après chaque repas, ou quand vous en sentez le besoin, et la même quantité en vous couchant, car si vous négligez le mal il peut amener de sérieux dérangements organiques dans l'estomac. On cite des cas où la muqueuse de l'estomac a été complètement rongée par l'action pernicieuse des secrétions.

On a essayé les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie pour toutes formes d'indigestion et de dyspepsie, avec un succès infaillible, de sorte que, quelle que soit la forme dont vous souffrez, le plus court moyen d'opérer une guérison est de prendre de ces puissantes Tablettes pour l'estomac.

Achetez-en une boîte de 50c, chez votre pharmacien, et guérissez-vous de la dyspepsie acide ou de toute forme d'indigestion dont vous pourriez souffrir. Envoyez-nous aussi vos nom et adresse, pour un échantillon gratuit. Adresse F. A. Stuart Company, 150 Stuart Building, Marshall, Mich. 284-1

Votre bébé est-il malade, donnez-lui de suite le Sirop du Dr Fred. Demers, car il est reconnu le meilleur pour le sommeil, la dentition ; contre les coliques et la diarrhée.

1-jno

LES VERDICTS DE DEUX ENQUETES

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

OTTAWA, 31 — Le coroner Jolicœur est allé tenir deux enquêtes en dehors de la ville. Il a tenu la première à St-Lambert, comté de Lévis, sur le corps de M. Napoléon Gourde, industriel, âgé de 52 ans, mort subitement durant la nuit. Verdict: mort de congestion pulmonaire. L'autre enquête a été tenu sur le cadavre d'un enfant de trois ans, fils de M. Johnny Therrien, qui s'est noyé dans un ruisseau. Verdict: Noyé accidentellement.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.
1-me-v-jno

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Nous publions comme suit le programme des cours gratuits de cette institution qui sont donnés dans le Monument National et autres endroits de la cité :

LUNDI ET MERCREDI, SOIRS — Solfège (cours des hommes), modelage, dessin à main levée, lithographie, confection de patrons de chaussures, dessin d'architecture, coupe et couture (pour dames).

MARDI ET VENDREDI, SOIRS — Solfège (mardi avant-midi, à neuf heures), dessin à main levée, peinture d'enseignes, menuiserie et construction d'escaliers, dessin mécanique, confection de chapeaux (pour dames) le mardi soir seulement. Il y a également un cours de coupe et couture, pour dames, qui a lieu le mardi et le jeudi, à deux heures de l'après-midi.

L'école de plomberie, située dans la partie supérieure du marché St-Laurent, est ouverte le mardi et le vendredi soirs.

COURS DE CONFECTION DE CHAPEAUX

Nous informons toutes les dames qui ont suivi et qui devront suivre ce cours donné le lundi et mercredi à deux heures de l'après-midi, de se présenter mercredi prochain, le 2 février.

Que les élèves se fassent un devoir d'être présents à la première leçon de février qui sera très intéressante.

Dans le cours de coupe et couture, on dessine des patrons de jupe, on taille de tout, on ajuste, toute élève a l'ambition de faire plus que sa voisine.

ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE

Les examens trimestriels pour l'admission à l'étude de la pharmacie ont eu lieu le 20 courant avec le résultat suivant. Les 24 candidats qui se sont présentés, 12 ont été admis, et voici leurs noms par ordre de mérite:

MM. Oscar Landry, C. Berthiaume, Jos. Desilets, Léop. Joubert, Arth. Grignon, A. J. Laurence, Paul Mendelsohn, Harry Gold, Chs. Arth. Rousseau, Chs. Emery, Antonio Brossard et Paul Chouinard.

Les messieurs suivants auront à se reprendre sur une matière seulement, l'arithmétique, aux prochains examens: MM. Adélard Lacroix, Elias Rivet, Lucien Gaudet, Ernest Tremblay et Adalbert Massicotte.

Les examinateurs étaient MM. les professeurs J. C. Cassegrain, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et Isaac Gammell, du High School, avec MM. Alfred J. Laurence, assesseur général et Victor Giroux, assesseur pour Québec.

Les prochains examens auront lieu le 7 du mois d'avril prochain.

MORT DU MAJOR MACAULEY

Le major W. B. T. MacAauley, ancien principal de l'Académie Westmount, est mort hier à Toronto, à la suite d'une maladie qui durait depuis plus de cinq ans. Il était âgé de 45 ans et était arrivé à Montréal en 1886. Il était très estimé, et l'on se souvient qu'en septembre dernier, ses amis lui présentèrent au Windsor, un chèque de $6,000 en reconnaissance de ses services dans l'enseignement. Il prenait alors sa retraite et depuis ce temps, il se retirait chez les parents de sa femme à Toronto. C'était un sportman bien connu et il fut président de la Montreal Athletic Amateur Association. Son épouse, Mlle Christie, de Toronto, lui survit. Il ne laisse pas d'enfants.

CETTE PRESCRIPTION GUERIT LES REINS

Fait disparaître le mal de dos et autres souffrances, comme par enchantement. Arrête l'irritation de la vessie et restaure les conditions de la santé.

Cette excellente prescription approuvée par le docteur Lewis Baker, ancien médecin et chirurgien de l'Institut Médical British, peut être préparée promptement à la maison, ou par n'importe quel pharmacien, car elle ne contient rien de dangereux, et fait disparaître complètement le mal de dos, des reins et de la vessie, comme par magie. Il est recommandé, dès que quelqu'un soupçonne un mal de reins, de vessie ou des voies urinaires, que cette prescription soit employée. Quelques symptômes sont le mal de dos, des douleurs aux côtés, yeux enflammés et boursouflés, mal de tête nerveux, irritabilité, étourdissement, chevilles du pied enflées, membres fatigués, endoloris, et douleurs cuisantes et brûlantes en urinant, particulièrement la nuit. Le lecteur, vieux ou jeune, peut prendre cette préparation avec la certitude qu'il n'y a probablement rien nulle part, qui fera autant de bien pour les reins, et en outre, c'est sans danger, et bon marché, à prendre régulièrement jusqu'à ce que les troubles cessent.

Extrait fluide mélangé de buchu, 1 once ; essence de baume composé, 1 once, et sirop de sarsepareille composé, 4 onces. Prenez une cuillerée à thé avant ou après vos repas et quand vous vous couchez.

LE CONSEIL DE ST-CONSTANT

(Spécial à la PATRIE)

ST-CONSTANT, 31. — Aux récentes élections municipales, messieurs Napoléon Bourdeau et Ernest Marotte, ont été élus conseillers de la municipalité de Saint-Constant.

M. ERNEST MAROTTE, conseiller de Saint-Constant.

M. NAPOLEON BOURDEAU, conseiller de Saint-Constant.

ARCADE BARBEAU, maire de St-Constant.

A la première réunion du nouveau conseil, M. Arcade Barbeau a été choisi comme maire par ses collègues pour un nouveau terme.

Nos félicitations aux titulaires.

LES MALLES POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'Europe, à l'hôtel des postes de Montréal, fermeront comme suit, durant la présente semaine:

Mardi, 9.30 heures a.m., "Umbria", ligne Cunard; 6.30 heures p. m., "Umbria", supplément.

Vendredi, 10.30 heures a.m., "Corsican", ligne Allan, 9.30 heures a.m., "New-York", ligne Américaine; 6.30 heures p.m., "New-York", supplément.

Les malles pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par "La Bretagne" de la Compagnie Générale Transatlantique, ferment mercredi à 9.30 heures a.m. et les suppléments le même jour à 6 heures p.m.

DINER MILITAIRE

Les membres du club du Collège militaire royal du Canada ont eu leur dîner annuel à l'hôtel Windsor, vendredi dernier. Il y avait des délégués d'Ottawa, Toronto, Kingston et London, et des santés ont été portées par le commissaire Perry, le colonel Crowe, le colonel McGill, le professeur Duval, le major Coutlée, d'Ottawa.

HOTELS DE NEW YORK

Hotel Netherland

CINQUIEME AVENUE ET CINQUANTE-NEUVIEME RUE

Entrée Principale donnant sur le Parc Central. VILLE DE NEW-YORK.

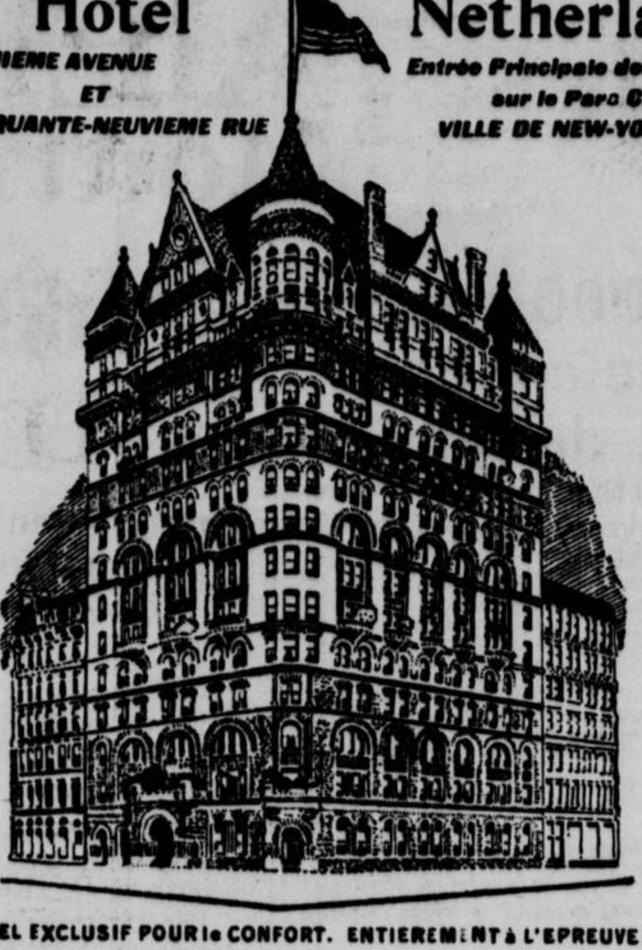

UN HOTEL EXCLUSIF POUR le CONFORT. ENTIEREMENT à L'EPREUVE du FEU

Une hotellerie de premier ordre pour la clientèle difficile.

Une résidence agréable pour les Canadiens qui visitent New-York.

Cuisine et service non surpassés.

H. P. WHITAKER, Président.

GEO. W. SWETT, Gérant, Durant nombre d'années gérant de l'hotel Windsor à Montréal

268-1-m-v-15

DECISIONS DU CONSEIL DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la "Patrie".)

QUEBEC, 31 — Le conseil a ratifié les nominations de quelques officiers de l'ancienne administration de Limoilou, aujourd'hui annexée à Québec. M. J.-A. Chapleau, secrétaire-trésorier de l'ancienne municipalité, est nommé, l'un des avocats de la cité de Québec à $1,000 par année. M. Garneau est nommé cotiseur, avec un salaire de $900. Le chef Lamontagne, de l'ancienne brigade des pompiers de Limoilou, sera capitaine du poste de pompiers qui sera érigé à Limoilou.

—Le conseil a décidé d'enlever à la patinoire de la Grande Allée (Quebec Skating Rink) le privilège d'exemption de taxes qu'elle avait. On semble mécontent de la façon dont les autorités de cette patinoire ont fait les choses relativement au jeu du hockey, qui tend à disparaître à Québec depuis que la ligue senior a rayé notre club de ses rangs.

CITOYENS

Faites votre devoir, rien que votre devoir. Votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

CONCOURS DE SCULPTEURS

M. C.-D. L. McCarthy quitte aujourd'hui pour Ottawa. Il apporte avec lui deux maquettes de George Brown et d'Arcy McGee. C'est demain le dernier jour pour l'envoi des maquettes du concours ouvert aux sculpteurs canadiens par le gouvernement fédéral, pour les monuments de ces deux hommes d'Etat.

LES VETERANS

Le capitaine Joseph H. Patterson d'Ottawa, donne à l'association des Vétérans de l'invasion Fénienne, les résultats de son entretien avec Sir Laurier, relativement aux terres de l'ouest.

Le capitaine engage les vétérans à maintenir leur demande.

LES DETAILS DE LA FUSION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 31 — M. R.-S. Kelsh, de Montréal, a été chargé par le trust de l'électricité et de la chaleur de venir s'occuper des détails matériels de la fusion des diverses compagnies qui composent le trust.

LE PRISONNIER DE GORMAN

Si Whitefield, l'individu accusé de faux que le détective Gorman est allé chercher en Angleterre, n'interjette pas appel de la décision des tribunaux de première instance le condamnant à revenir subir son procès à Montréal, le détective s'embarquera à Liverpool le 13 pour revenir à Montréal.

LA BRONCHITE

est généralement le résultat d'un rhume causé par l'exposition à une température humide et inclémente et on peut la diagnostiquer par une gêne dans la poitrine, des douleurs aiguës, une difficulté dans la respiration, une sécrétion de phlegme épais, tout d'abord blanc, mais plus tard d'une couleur verdâtre ou jaunâtre, émanant des tubes bronchiaux, au moment de la toux, spécialement la première éjection au matin. Guérissez les premiers symptômes de la bronchite en faisant usage du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood.

La Bronchite Guérie

Melle Martha Bourget, Little Pabos, Qué., écrit : "Le printemps dernier, j'étais dans un pauvre état de santé, je toussais, j'avais mal à la tête, je ne pouvais dormir et j'étais toujours fatiguée. Je consultai deux médecins et tous deux me dirent que je souffrais de bronchite, et ils me conseillèrent de quitter l'enseignement. J'essayai presque toute chose, mais aucun des remèdes ne me soulagea. Une de mes amies me conseilla d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. J'avais à peine pris la première bouteille que je commençais à me sentir mieux et après avoir pris la quatrième bouteille, je me sentis aussi bien portante que jamais ; ma toux avait disparu et je pouvais dormir."

Le Sirop du Dr Wood est le premier sirop de Pin de Norvège.

Il est empaqueté avec une enveloppe jaune, la marque de commerce comporte trois pins et le prix en est de 25 cents. Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Hotel Netherland

Cinquième avenue et cinquante-neuvième rue.
Entrée principale donnant sur le Parc Central.
Ville de New-York.
Un hôtel exclusif et de première classe pouvant donner satisfaction à la clientèle la plus difficile.
Une résidence agréable pour les Canadiens en visite à New-York.
La cuisine et le service ne sont pas surpassés.
H. P. Whitaker, Président.
Geo. W. Swett, Gérant.
(Fut durant nombre d'années gérant de l'hôtel Windsor à Montréal.).
268-30

MOUNT ROYAL STABLES, LIMITED

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu de l'Acte des Compagnies de Québec, 1907, des lettres patentes ont été émises par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du vingt-unième jour de janvier 1910, incorporant Edmund Sheppard, gérant, Joseph Tancrède Rémus Laurendeau, agent de finance, Alfred Graham Gardner, marchand, John Carson, directeur gérant, James Ross, comptable, tous de la cité de Westmount, Hugh Paton, président et Charles Allan Smart, manufacturier, de la cité de Montréal, au fins et objets suivants:

Acquérir, posséder, louer et gérer des écuries de louage et de vente pour animaux, emmagasinage de voitures, fin d'éducation, et de toute autre façon trafiquer et disposer des mêmes.

Acquérir, posséder, élever, louer et trafiquer sur les chevaux et autres animaux, et acquérir, garder, posséder ou louer des voitures de toute description, et disposer de tous ou de chacun.

Faire les affaires d'agents vendeurs et encanteurs. Conduire et gérer des partis de plaisir et expositions publics, et de faire payer un prix d'admission, et louer pour les fins susdites, tous édifices possédés ou contrôlés par la compagnie.

Acquérir et prendre comme industrie active, l'entreprise, l'actif et le passif de toute personne ou compagnie faisant un commerce en tout ou en partie semblable à celui que la compagnie est autorisée à faire, ou posséder des propriétés appropriées aux fins de cette compagnie, et en vue aussi d'acquérir toutes ou partie des actions et actifs ou d'assumer la responsabilité des dettes de telles compagnies.

Vendre, louer, ou autrement disposer de tout ou d'une branche ou partie du commerce, entreprises, propriétés, dettes et franchises de la compagnie, à toute personne ou compagnie, pour telles considérations que les directeurs jugeront à propos, et en particulier pour actions, débentures ou sécurités de toute compagnie dont les fins sont en tout ou en partie semblables à celles de la compagnie.

Placer et faire des transactions avec les argents de la compagnie non immédiatement requis, de telle manière qui sera déterminée de temps en temps.

Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer à bail, disposer de, mettre à profit ou autrement trafiquer avec tout ou une partie de propriétés et droits de la compagnie.

Faire des arrangements avec tout gouvernement ou autorités, suprêmes, municipales, locales, ou autres qui pourront sembler utiles aux fins de la compagnie, ou à l'un quelconque d'entre eux, et obtenir de tout tel gouvernement ou autorité, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire désirable d'obtenir, et mettre à exécution, et accomplir tels arrangements, droits, privilèges et concessions.

Faire tout autre commerce qui pourra sembler à la compagnie devoir être convenablement fait en rapport avec les fins ci-dessus ou toute portion d'icelle ou calculé directement ou indirectement comme devant augmenter la valeur de l'une quelconque des propriétés ou droits de la compagnie ou de les rendre plus profitables.

Les pouvoirs, dans chaque paragraphe, ne seront aucunement limités ou restreints par référence ou conclusion des termes de tout autre paragraphe.

La compagnie fera affaires sous le nom de "Mount-Royal Stables Limited" avec un capital-actions total de cent mille dollars, divisé en mille actions de cent dollars chacune et sa principale place d'affaires sera dans la Cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire provincial, ce vingt-et-unième jour de janvier 1910.

JOS. DUMONT,
Sous-secrétaire Provincial.
DAVIDSON & WAINWRIGHT,
Procureurs des requérants. 281-4

SOUMISSIONS

Ecole Technique de Montréal.

Des soumissions seront reçues par le soussigné au bureau de l'école, chambre 43 édifice de la compagnie des tramways, jusqu'à midi, le dix février 1910, pour (1) chauffage et ventilation; (2) tableau de distribution et fils électriques, pour le pouvoir, en connection avec l'Ecole Technique de Montréal.

Les plans et devis peuvent être examinés dans la chambre 43, édifice des tramways, ou au bureau de J. S. Archibald, architecte, 59 Côte du Beaver Hall.

Chaque soumission devra être faite sur la formule préparée par le secrétaire, laquelle sera fournie sur demande, et devra être accompagnée d'un chèque pour la somme de $5,000, pour les soumissions pour la section 1, et pour la somme de $500, pour les soumissions pour la section 2, payables à l'ordre de la Corporation de l'Ecole Technique de Montréal, et accepté par une banque chartrée de la ville de Montréal.

La plus basse soumission ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

W. J. WHITE,
Secrétaire-trésorier.
Montréal, 25 janvier 1910. 28-29-31-1-2-3

PORT D'ARMES ILLEGAL

Anna Gaudreau, une jeune fille de 17 ans, a comparu devant le recorder, samedi, sous l'accusation d'avoir été trouvée en possession d'un revolver. Elle a déclaré qu'elle allait porter cette arme à un ami, mais elle a été condamnée quand même à $5. Deux de ses amies ont été arrêtées en même temps qu'elle pour avoir troublé la paix sur la rue, en criant trop fort. Elles ont été condamnées à $5.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Ligne Courte et Service de wagons lits pour

COBALT et COCHRANE

VIA NORTH BAY.

Le train quitte la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m.

Route Directe pour le District

Argentifere de Gowganda

Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de poste. Tél. Main 3732-3733 ou aux gares Viger et Windsor.

CANADIAN NORTHERN QUEBEC

Nouveau service de wagon-salon, wagon-lit et wagon-buffet, entre

Montréal et Québec

Départ de Montréal (gare de la rue Moreau) à 9 a.m. les jours de semaine, 11.30 p.m. tous les jours, départ de Québec à 9 a.m. les jours de semaine, 11.15 p.m. tous les jours.

BUREAUX EN VILLE

Edifice de la Banque Impériale, Sq. Victoria, M. 5306, 13 Boulevard Saint-Laurent, Main 4097. 266-jno

NAVIGATION

Cie Générale Transatlantique

Départ chaque jeudi à 10 a. m.

De New-York au Havre-Paris, France.

LA BRETAGNE	3 Février
LA SAVOIE	10 Février
LA PROVENCE	17 Février
LA TOURAINE	24 Février
LA BRETAGNE	3 Mars
LA SAVOIE	10 Mars

Renseignements : Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 281-4

ALLEZ AUX BERMUDES

Par la ligne de Paquebots à double hélice.

Les plus gros et les plus rapides

S. S. OCEANA, 8000 TONNES
S.S. BERMUDIAN, 5600 TONNES

Système de télégraphie sans fil sur les deux paquebots ; aussi carlingots extérieurs. Quarante heures séparent le pays du Froid du pays des Fleurs. Départ tous les mercredis et samedis de New-York à 10 a.m.

ANTILLES

Le nouveau S.S. "Guiana", 3,700 tonnes, le S.S. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux jeudis à 2 p.m. pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser aux Agents de billets de la Quebec Steamship Co. W. H. Henry, 286 St-Jacques ; W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires ou Thomas Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. 279-jno

LIGNE HOLLAND-AMERICA

Service de Paquebots à Double Hélice
New York — Rotterdam via Boulogne

Noordam, 1er Fév., 9 a. m | Potsdam, 22 Fév.
Statendam, 8 Fév., 9 a. m. | Noordam, 8 Mars

Pour plus amples détails s'adresser à W. H. HENRY, 526 rue St-Jacques, Montréal.

C.P.R. MALLE ROYALE LES Empress

MOINS DE QUATRE JOURS EN MER

ST-JEAN, N.B., A LIVERPOOL

Jan. 28	(Chartered)	Hesperian
Fév. 11		Empress of Britain
Fév. 25		Empress of Ireland
Mars 11		Empress of Britain
Mars 19		Lake Champlain
25 mars		Empress of Ireland
Avril 2		Lake Manitoba
Avril 8		Empress of Britain

"EMPRESSES"

Cabine de première, $82.50 et en montant.

Cabine de seconde, $51.25 et $52.50.

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers, 3 Board of Trade, ou L. J. Rivet, 13 Boulevard St-Laurent ; W. H. Henry, 286 Saint-Jacques, ou N. L. Lusher, 179 Saint-Jacques.

270-1-m-v-jno

JAMAICA

et la MER DES CARAIBES

Croisières et Voyages aux Tropiques

LIGNE HAMBURG-AMERICAN

ATLAS SERVICE

45 Broadway, N. Y., James Thom 118 rue Notre-Dame.—H. H. Henry, 286 rue St-Jacques. Demandez les brochures illustrées.

234-1 -v—jno

Rue Rivard

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Rivard, depuis l'Avenue Laurier jusqu'à la rue Lamoricière, dans le quartier St-Denis de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les Commissaires dans l'instance de l'expropriation plus haut citée ont terminé les procédures d'évaluation et déposé leur rapport de telle évaluation au bureau du soussigné, ainsi que le requiert la loi, et que vendredi, le onzième jour de février prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le dit rapport sera soumis à la Cour Supérieure pour le District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en division de pratique (chambre No 31) au Palais de Justice de cette Cité, pour être homologué.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 26 janvier 1910.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

COURSES D'HIVER

Ottawa, 29 Jan. au 5 Fev. 1910

Passage aller et retour de Montréal, $4.50

Billets en vente: 31 janv. 2 et 4 fév. Limite de retour 7 fév. 1910.

Championnat des Raquetteurs du Monde Entier

St-Hyacinthe

5 Février

PASSAGE ALLER ET RETOUR DE MONTREAL . . **$1.20**

Billets en vente le 5 février. Limite de retour, 7 février 1910.

Bureau des billets en ville, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907, ou à la gare Bonaventure.

283-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Championnat des Raquetteurs

St-Hyacinthe,

5 FEVRIER

$1.20 ALLER et RETOUR

Départ le 5, Retour jusqu'au 7 Février. Les trains laissent Montreal à

7.40 a.m. MIDI 4 p.m.

N.B.—L'eau fournie aux voyageurs, au départ de Montréal, vient de la fameuse source "Sugar loaf", située près de Campbellton, N.B., et renommée pour sa pureté.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques, Tel. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass.
GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la Ville.
280-jno

Montreal Park & Island Railway

LACHINE — Du bureau de poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., jusqu'à minuit. De Lachine, service de 20 minutes ; 5.10 a.m., jusqu'à 12.45 (minuit et quarante-cinq).

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL—Service de 20 minutes : Rue St-Denis, de 5.00 a.m., et de St-Vincent, de 5.30 a.m., service de 30 minutes de 9.30 a.m. à 4.00 p.m; service de 20 minutes, de 4.00 p.m. à 8.30 p.m., service de 30 minutes, de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. Dernier char de St-Vincent à 12.00 p.m., du Sault à 1.00 a.m., et de la rue St-Denis à 12.40 a.m.

LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE—Service direct de 40 minutes, de la gare Mont-Royal et Avenue du Parc, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. Service de 40 minutes, de l'avenue Victoria, sans changer à Snowdon, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Sujet à changement sans avis. 228-1-ma-v-s-jno

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p.m., lundi, 28 février 1910, des soumissions pour la construction de piliers, culées et chemins d'accès pour un pont sur le chenal Culbute de la rivière Ottawa, à Chapeau, Ile Allumette, comté Pontiac, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le pont de Chapeau, piliers, culées, approches."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission aux bureaux de Postes à Chapeau, Qué., et Pembroke, Ont., ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de deux mille cinq cents dollars ($2,500.00) à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, 27 janvier 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

282-3

Resumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon [illegible] les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : $3.00 l'acre. Devoirs: Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait épuisé ses droits de homestead et ne pouvant obtenir de préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix : $3.00 l'acre.

Devoirs :—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

CHARBON.—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. [illegible] sera perçu sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 281-3

VICTOIRE DE M. ALBERT ALLARD

LE CANDIDAT LIBERAL L'EMPORTE SUR LE Dr J. L. CHABOT, PAR UNE MAJORITE DE 658 VOIX.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 31 — La ville d'Ottawa s'est encore prononcée pour le cabinet Laurier, dont elle a adopté la politique en 1896. Samedi, M. Albert Allard, candidat libéral au siège d'Ottawa (Communes), aban-

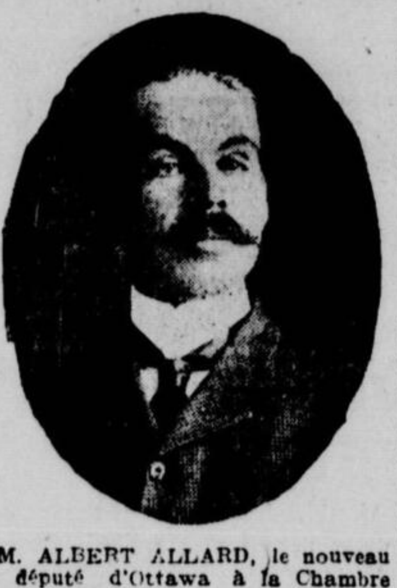

M. ALBERT ALLARD, le nouveau député d'Ottawa à la Chambre des Communes.

donné par Sir Wilfrid Laurier pour Québec-Est, a été élu par une majorité de 658 voix contre le docteur John-L. Chabot, conservateur.

Les lecteurs de la PATRIE sont depuis longtemps au courant de la situation politique à Ottawa.

Le vote de samedi n'a pas été aussi considérable que celui donné aux dernières élections générales. M. Allard a obtenu 5,297 votes et le docteur Chabot 4,738, soit un total de 10,035 votes. Le 26 octobre 1908, Sir Wilfrid Laurier avait obtenu 6,587 votes et le docteur Chabot 5,900, soit un total de 12,487 votes La majorité de Sir Wilfrid Laurier était de 687 voix.

Pour les fins fédérales la ville d'Ottawa ne compte que sept quartiers, la division Rideau étant attachée au comté de Carleton.

Samedi, M. Allard a obtenu la majorité dans quatre quartiers et le docteur Chabot dans trois. Comme on s'y attendait, le nouveau député doit sa victoire à la basse-ville où il a pris une majorité de 72 dans le quartier Saint-Georges ; 384 dans By ; 310 dans Ottawa. Le quartier commercial, Centre, lui a aussi donné une majorité de 18.

Le docteur Chabot dans le quartier Dalhousie a pris une majorité de 39 ; dans Victoria 16 et Wellington, 170.

Voici le résultat du vote par quartiers :

Quartiers	Allard,	Chabot.
Ottawa	848	538
By	873	489
Saint-Georges	901	829
Victoria	284	300
Dalhousie	548	587
Centre	938	920
Wellington	905	1,075
Total	5,297	4,738

Aux dernières élections générales le docteur Chabot avait eu la majorité sur Sir Wilfrid Laurier dans les quartiers Victoria, Wellington et Centre.

Plusieurs électeurs se sont abstenus de voter; dans deux des principaux bureaux de votation l'on constate le vote suivant: Allard 5, Chabot 0; dans l'autre Allard, 2, Chabot 2.

M. Coffey, officier rapporteur, fera sa déclaration officielle, cette semaine.

La soirée, samedi, s'est terminée par une réception au nouveau député, dans les salles de l'Association de Réforme, sous la présidence de M. Louis Kehoe, avocat.

M. Albert Allard, le nouveau député d'Ottawa, est âgé de 50 ans. Il est né à Montréal, mais demeure à Ottawa depuis un grand nombre d'années. Il s'est toujours occupé de commerce. M. Allard fut longtemps l'un des principaux employés de la maison Charlebois et ensuite aida à feu S. J. Major à fonder le commerce de gros S. J. Major, Ltée, devenu une des plus importantes maisons du district. Il quitta la gérance de cet établissement pour fonder l'épicerie en gros Provost et Allard dont il est encore l'associé.

M. Allard s'occupe aussi de mutualité; il était président général de l'Union Saint-Joseph du Canada, lors de la réorganisation de cette société.

—o—

DERNIERE HEURE

OTTAWA, Ont., 31.— D'après une revision des rapports des différents bureaux de votation, le vote de samedi a donné 5,779 pour M. Allard et 5,121 pour le Dr Chabot, portant la majorité du nouveau député libéral d'Ottawa à 658.

Il a Echappé aux Douleurs dans son Vieil Age

Les Pilules de Genièvre l'ont guéri.

Annapolis, N.E., 14 mai, 1909.

Je suis âgé de plus de 80 ans, et j'ai souffert de la maladie des reins et de la vessie depuis quinze ans. J'ai pris des remèdes de médecins, mais n'en retirai aucun bien. Je désire vous remercier pour l'envoi d'une boîte échantillon de Pilules de Genièvre qui m'ont fait du bien.

J'ai pris en tout six boîtes de Pilules de Genièvre, mais j'en ressentis les bienfaits avant de les avoir toutes employées. J'étais forcé de me lever à tous les quarts d'heure durant certaines nuits, et de me servir d'un instrument pour donner passage à l'urine.

Je puis maintenant me coucher sur mon lit, durant quatre ou cinq heures, sans être forcé de me lever. Je puis dire que les Pilules de Genièvre m'ont presque guéri et j'en garderai toujours une boîte à la maison.

Vous remerciant pour votre aide opportun, je suis votre ami sincère qui vous fait ses meilleurs souhaits.

WM H. PIERCE.

Et tout cela résulte d'avoir demandé une boîte d'échantillon gratuite de Pilules de Genièvre.

Avez-vous mal uax Reins ou à la Vessie ? Ecrivez à la National Drug & Chemical Co. of Canada (Dept Z.D.), Toronto, et vous recevrez par retour du courrier un échantillon gratuit. Grandeurs régulières, dans tous les magasins. 50c la boîte ou 6 pour $2.50.

LES AGENTS D'ASSURANCE S'INFORMENT

Notre dernier Bulletin nous fait savoir comment une détentrice d'une police de la Prudential Insurance Company, vivant à Détroit, Mich., Mme D. R. Johnstone, de 109 rue Jones, fut alitée par le mal de Bright et on s'attendait à sa mort alors qu'on la traita au Composé pour les Reins. Elle se rétablit très bien et épargna le paiement d'une perte. Ce qui eut pour résultat qu'une autre personne prit une police d'assurance de la Prudential Ins. Co. dans la même ville, laquelle personne était presque mourante du mal de Bright, et on la soigna avec le traitement. Au dernier rapport, ce cas aussi s'améliorait.

Nous avons maintenant une lettre d'un homme de Sacramento dans laquelle il dit: "Je m'occupe d'assurance sur la vie et de temps en temps le docteur devait " rejeter " une application. Depuis que je sais que votre Composé est merveilleux, pourquoi ne puis-je les soigner avec ce traitement et les préparer pour l'examen. Je dirai que je dois vous présenter un compte de $6,000.00 pour la louange que j'ai faite de votre Composé."

Il n'est pas le premier qui en a constaté l'opportunité. Un des officiers d'Etat de Nevada vint nous voir et nous proposa d'établir une compagnie d'assurance pour assurer les vies de ceux qui souffrent du mal de Bright et du Diabète, chargeant le double des taux ordinaires et en les soignant avec ce remède. Nombre ont été préparés pour l'examen de l'assurance, bien que quelques-uns fussent "in extremis". Par exemple, on trouvera dans notre pamphlet le cas de Mme R. Lester Bell, de Auburn, N. Y., qui était à l'Hôpital d'Auburn et qu'on s'attendait à voir mourir durant la semaine alors qu'on la soigna avec le Composé de Fulton pour les Reins. Un an après cela elle fut acceptée dans l'assurance.

Le cas de Chas. F. Wacker, le marchand de la 6ème rue, à San Francisco nous revient aussi en mémoire à ce sujet. Il pensait ne pouvoir vivre que quelques mois, et était presque complètement abattu par le diabète lorsqu'il se mit à faire usage du Composé de Fulton pour le Diabète. Il fut accepté plus tard dans une assurance sur la vie au montant de $5,000.00.

Un fait intéressant dans le cas de Wacker fut que la privation amena un état nerveux qui força la maladie à réapparaître et il était très découragé, craignant de n'avoir pas été guéri. Néanmoins il eut de nouveau recours au Composé et se rétablit une seconde fois et a l'air aujourd'hui d'un athlète. Et ceci se passait il y a plusieurs années, démontrant que les résultats sont réels.

Nous sommes heureux de constater que ceux qui s'occupent d'assurance s'y intéressent et observent. Les grandes compagnies d'assurance réaliseront à la fin qu'elles peuvent épargner des centaines de mille piastres en conseillant à tous leurs agents de recommander aux détenteurs de polices qui souffrent de ces maladies l'authenticité de ce traitement. De plus il est humain.

Pour le mal de Bright, le Composé de Fulton pour les Reins est le seul employé. Pour le Diabète, le Composé de Fulton pour le Diabète. Vous pouvez l'avoir à Montréal chez Henri Lanctôt, 225 rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-Denis, rue St-Denis, Boulevard St-Laurent.

Brochure envoyée gratis. — Adressez John J. Fulton Co., 645 Battery St., San Francisco. Nous aimerions à entendre parler de tous les cas qui ne guérissent pas afin de donner des conseils. 234-1

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 31—Après le gérant du département de l'éclairage municipal, M. R.-N. Robins, qui tout récemment, transmettait sa démission comme tel, c'est maintenant au tour de M. W.-B. McCaw, le populaire secrétaire du département de l'eau, qui vient lui aussi, d'offrir sa résignation aux autorités civiques, après un service de longues années et des plus satisfaisants.

—L'assemblée annuelle de la société protectrice des animaux, pour le district de Sherbrooke, a eu lieu aux salles de la Y.M.C.A. vendredi, sous la présidence de M. F. P. Buck. Après réception des rapports du secrétaire, on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, dans l'ordre suivant:

Président, F. P. Buck ; président honoraire, Dr A. N. Worthington, M.P. ; vice-président honoraire, hon. Dr Pelletier, M.P.P. ; vice-présidents, W. S. Dresser et Edward Hargrave ; sec.-trésorier, G. E. Borlase, N.P. ; inspecteurs, J. O. Gauthier et E. S. Foss ; Médecin vétérinaire, A. W. Tracy. Comité, Wm- Farwell, J. P. Royer, J. C. Waterhouse, W. A. Hale, C. H. Fletcher, hon. Henry Aylmer, le maire C. W. Cate, Melle Elkins, Mmes W. A. Farwell, A. N. Worthington, F. P. Buck, Aylmer, Hargrave.

—Les derniers développements dans le projet d'extension des Electriques de Sherbrooke font espérer un règlement prochain et surtout favorable de cette importante question. La compagnie est maintenant en pourparlers sérieux d'achat des pouvoirs d'eau de la rivière Magog, entre l'usine électrique du département de l'éclairage et la rivière St-François et, comme ces pouvoirs sont la propriété du gouvernement, on a tout lieu d'espérer que la transaction se fera à courte échéance et que rien ne s'opposera plus à la mise à exécution définitive du contrat projeté entre la compagnie et la Cité.

—D'après une décision récente des directeurs du Monument National, Sherbrooke, la salle principale de cet édifice serait incessamment convertie en salle permanente pour la représentation de vues animées.

—M. Poisson et sa fille, Mme Lemaire, ont comparu en enquête préliminaire devant le magistrat Mulvena, vendredi, sur accusation du vol de $700 au détriment de Benj. Gervais, d'Asbestos. Après audition de la preuve les accusés ont été condamnés à subir leur procès aux assises.

—A la reprise des procédures dans l'enquête préliminaire contre D. D. Isaacs, de St-Jean, N.B., accusé de l'enlèvement de Lucienne Rheault, de Disraëli, samedi, l'intimé ayant fait défaut à l'appel pour cause alléguée de maladie, défaut a été enrégistré contre lui et ses cautions.

—A la même séance de ce tribunal, Jos. Labonté, disant venir de Lévis, s'est avoué coupable du vol d'un pardessus au détriment de T. Costello, hôtelier de Windsor Mills, et fut condamné à 3 mois de prison, aux travaux forcés.

CITOYENS

Rachetez l'honneur et le bon renom de la ville de Montréal. Votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

Le Magasin Ouvre à 8 heures a. m.
Le Magasin ferme à 5.30 heures p. m.

A·E·REA & CO. Montreal, Limited

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria

5,000 verges de coupons de soie

En longueur de 2 à 15 verges.
Valeurs de 75c et $1 pour 49c

Il y a des :
Coupons de Messaline.
Coupons de Louisine.
Coupons de Louisine glacée.
Coupons de Taffetas.
Coupons de Taffetas glacé.
Coupons de Paillette.

Toutes des marchandises de la plus haute qualité, dans presque tous les patrons et couleurs imaginables.

Les longueurs sont appropriées pour blouses, robes, garnitures et garnitures de chapeaux.

Ces qualités sont de bonnes valeurs à 75c, 80c et $1.00. Demain pour les écouler, la verge .. **49c**

5,000 verges de coupons soie noire

Comprenant :
TAFFETAS MESSALINE
LOUISINE SURA
PAILLETTES PEAU DE CYGNE
MOIRE SATIN MERVEILLEUX

Toutes qualités de première classe, par les meilleurs fabricants français et suisses, marchandises d'un très beau fini brillant, doux, souple, lignes appropriées pour costumes, robes, etc., pour convenir à toutes sortes d'occasion.

Ces marchandises se vendent régulièrement à 90c, $1.00, $1.25; demain la verge.. .. .. **75c**

Balayeuses de Tapis Bissell

Balayeuses de tapis Bissell plaquée en nickel, superbement finies en chêne antique,acajou et chêne doré. Valeur régulière $3.50, pour **$2.98**

Troisième Etage

Turkish Delight

1000 livres de ce bonbon favori à Montréal, qu'il faut écouler de suite. Régulier 20c demain la livre 15c ou 4 livres pour **57c.** Il vaut bien le double du prix.

Rez-de-Chaussée

GRANDE VENTE DE TAPIS

Rendue Nécessaire par l'inventaire

Les meilleures marques offertes à bas prix.

2,000 verges des meilleurs tapis Bruxelles et Tapestry Balmoral sont comprises dans cette vente ainsi qn'une douzaine de beaux rugs de Smyrne et une bonne qualité de carpettes.

Cette vente est importante pour la ménagère. Elle n'offre que des qualités que l'on s'attendrait naturellement de payer le plein prix, à des réductions de 25 pour cent à ⅓, puis nous cousons et posons ces tapis GRATIS.

1,000 verges de tapis Bruxelles de bonne qualité avec bordures de 22½ pouces pour appareiller, en verts, cramoisie et fauves, valeurs variant jusqu'à $1.25 la verge. Spécial pour mardi, la verge........................ **88c**

Cousus et posés gratis.

800 verges de Tapis Tapestry Balmoral avec bordures de 22½ pouces pour appareiller, en verts, clunitz, fauves et terra cotta. Valeur variant à $1.05 la verger Spécial pour Mardi, la verge.. **68c**

Posés et cousus gratis

MARQUE DE COMMERCE

UN GRAND CARNAVAL D'EPICERIES

Pavillons uniques, artistiques — Lumières brillantes et gaies—Musique excellente—Décorations magnifiques, c'est ce qu'on verra à la démonstration d' ALIMENTS PURS

Ce grand carnaval est un événement qui prendra réellement des proportions gigantesques.

C'est un exploit (si vous voulez) qui n'a encore été accompli par aucune maison canadienne pour la grandeur de l'étalage et la conception artistique.

Elle est spécialement destinée à attirer toute Montréalaise à notre vaste agence de distribution d'épiceries. Quand nous disons "agence de distribution" nous voulons dire quelque chose de plus efficace qu'un simple "rayon d'épiceries." Ce à quoi nous visons, c'est d'avoir les meilleurs et les plus purs aliments du monde auxquels les Montréalaises sont accoutumées.

Nous avons pris des contrats avec les plus grandes maisons européennes et du pays qui nous fournissent des lignes exclusives, lesquelles sont en rapport avec la "loi des aliments purs," venant directement des producteurs.

Il a fallu une forte organisation et un volumineux pouvoir d'achat pour accomplir ceci, mais nos produits viennent de deux grandes sources, et il ne peut être question de quantité quant la qualité et les prix sont là.

Nous attendons d'énormes foules, mais nous avons fait ample provision qui nous permettra de distribuer des échantillons à tous les visiteurs.

Il y aura un orchestre de première classe. Le carnaval durera un mois, des offres spéciales seront faites au rayon de l'épicerie.

L'exposition sera ouverte à 10 heures mardi matin.

Voici 6 suggestions de prix, offertes par le rayon de l'Epicerie pour le jour d'ouverture.

Oeufs frais. Régulier 50 cents, pour la douzaine **43c**
Saumon feuille de trèfle, mince. Régulier 22c la boîte pour **18c**
Noix écallées, la lb. Régulier 35c, pour.. .. .. **28c**
Miel pur, boîtes de 10 livres. Régulier $1.50, pour **$1.19**
Pêches de choix, fraises, cerises, framboises, en conserve, boîtes de 2 lbs. Régulier 20c, pour, la boîte **16½c**
Meilleure crème Jersey, boîtes d'une pinte. Régulier 30c, pour **22c**

SOUS-SOL

No 1—Pavillon d'un Bazar de Constantinople

décoré aux couleurs turques, l'une manière artistique. Il exposera des produits français et européens de choix, empaquetés dans du verre. La principale marque caractéristique sera "Le Soleil".

Cette démonstration est offerte par Laporte, Martin & Cie.

No 2—Représente un "Houseboat" anglais

Tel qu'on peut en voir tous les étés sur la Tamise et aux régates de Henley.

A cet endroit attrayant on fera la démonstration de ce populaire produit anglais "H. P. Sause", un mets des plus appropriés pour pique-niques ou promenades.

No 3—Ye Old Thyme Fairie Castle.

Il sera occupé par la N. K., Fairbank Co., et il y sera fait un magnifique étalage de leurs lignes populaires telles que: Savon Fairy, les deux jumeaux Gold Dust, et autres délicieux articles de toilette et de ménage.

No 4 — Une Section d'un vaisseau océanique

Où se fera l'exposition de Armour & Company. Les moules maltés d'Armour deviennent rapidement l'article populaire des thés d'après-midi, lunches et soupers, et a récemment été adopté par les grandes compagnies de navigation pour être servi sur le pont au bouillon de 11 heures.

Les médecins déclarent que le bouillon aux moules est une des meilleures choses qu'un voyageur malade puisse prendre l'océan.

No 5 — Représentant une Tasse de Cacao

et dans ce pavillon on servira à tous les visiteurs les délicieux produits de Cowan.

No 6—Une charmante Pagode Japonaise

Les produits qui y seront exposés seront aussi jolis que le dessin de la pagode.

De magnifiques conceptions et dessins y seront exposés et servis.

Et les caramels anglaises à l'ancienne mode de MacIntosh seront aussi une caractéristique de ce double pavillon.

No 7—Un magnifique Cottage Suisse

L'architecture a été suivie attentivement, et les produits Maggi, qui sont fabriqués en Suisse y seront exposés.

No 8.—C'est un dessin qui, à cette saison de l'année, intéressera tout le monde. C'est un

No 8—Palais de Glace complet

et heureusement il n'y a aucun danger qu'il soit affecté par un dégel.

La crème à la glace "Imperial" sera vendue à ce pavillon à un prix raisonnable, de sorte qu'un grand nombre de visiteurs pourront en profiter avant de quitter le carnaval de l'épicerie.

No 9—Un magnifique Pavillon représentant des "Popies"

Cette structure doit être vue pour être appréciée. Elle sera occupée par "Jello", et on y donnera de jolis échantillons et de bons renseignements.

No 10 — Une habitation de campagne Typique

C'est un cottage canadien élaboré et une gentille ménagère y sera trop heureuse d'y faire la démonstration des délicieuses marinades de T. A. Lytle.

No 11 — Un des plus jolis Pavillons de notre carnaval de l'Epicerie, c'est le vieux moulin hollandais

Il est magnifiquement dessiné en bleu hollandais et jaune tulipe. La dame qui en a charge présentera plusieurs arguments irrésistibles en faveur des produits de la Brodie's Manufacturing Company.

No 12—Un autre "Bijou" de pavillon, représentant des "Buttercups"

Ce pavillon est un joli berceau pour les chics produits qui y seront exposes : le cacao inimitable de Suchard.

No 13 — Le jardin de Thé de Ceylan

Ce pavillon est dessiné de façon extravagante dans le style Cingalais et les thés de Ceylan de Lipton et d'autres produits bien connus y seront exposés.

Deux Lignes Importantes d'Etoffes à Robes

Qualité de 50c pour 39c
Qualité de 40c pour 23c

Lot No 1—Comprend :

POPLINES	PANAMAS
DRAPS SATIN	PLAIDS
LUSTRES	LLAMAS

A rayures et nuances unies, qualité tout laine, 40 à 44 pouces de largeur. Couleurs de marine, vert.brun, rouge, fauve, gris, etc. Régulier 50c demain, la verge **39c**

Une qualité particulièrement belle de chalis pure laine provenant de l'une des plus importantes fabriques françaises, à fond pâle et foncé, effets de fleurs, dessins de pois polka, dans une immense variété de couleurs et patrons, appropriés pour blouses, kimonas et robes d'enfants. Valeur de 40c pour **23c** la verge.

DEUXIEME ETAGE

AVIS IMPORTANT

Demain soir, nous publierons les détails d'une grande vente de fourrures.

Ce sera une annonce importante pour toutes les dames de Montréal.

BIEN QUE LA VENTE DE BLANC SOIT TERMINEE, IL RESTE ENCORE UN GRAND NOMBRE DE CES BONS MARCHES

Quelques bonnes lignes à très bas prix à cause de leur livraison tardive

200 jupons de dames qui étaient destinés à un événement spécial pour être détaillés à $2.25 nous sont arrivés trop tard pour servir à notre but. Demain nous les vendrons à $1.45

Il y a deux styles attrayants et distincts, l'un est garni d'un volant de broderie de 12 pouces et de bel entre-deux en jolis patrons.

L'autre a un volant trois-quarts à petits plis en linon, une large frange de broderie avec fronce pour la poussière.

Ce sont deux styles chics qui plairont à tous les goûts, en faits de jupons à prix moyen. $1.45 est le prix de demain, au lieu de $2.25.

DEUXIEME ETAGE

100 Cache - corsets, chacun 75c.

Confectionnés en nansook de très belle qualité, garnis de deux rangs d'entre-deux de ruban et de deux rangs de magnifique entre-deux ombré, brodés au col et aux entournures. Prix régulier $1.00 pour **75c**

Lots désassortis de robes de nuit en flanellette pour enfants, en couleurs unies et blanches, les unes sont garnies unies, d'autres garnies de dentelle; grandeurs pour les âges de 1 2 3 ans seulement. Régulier 61c. Mardi **38c**

Jupons en flanellette pour enfants, avec ceinture en batiste, en bleu uni, rose et blanc, grandeurs pour les âges de 2 à 8 ans. Rég. 49c pour **33c**

Ecoulement de Bons Marchés dans toutes les parties du Sous-Sol.

Quelques lignes extra spéciales d'articles émaillés

Voici un cas ou les faits en disent plus que les mots. Il suffit de voir ces marchandises et ces prix pour vous convaincre du but que nous nous proposons.

Boîtes à déchets ou à cendres en tôle galvanisée, avec anses et poignées latérales, complètes avec couvercle. Régulier 75c, demain **39c**

Hachoirs à viandes, hachent toutes sortes de viandes, légumes et fruits. Régulier $1.50, demain **98c**

Bouilloires en cuivre plaqué en nickel, grandeurs 8 et 9. Régulier $1.45, demain **75c**

Théières et cafetières, en cuivre plaqué en nickel, mesure d'une pinte impériale. Régulier 75c. Demain **35c**

SOUS-SOL

Cuillers et fourchettes en nickel-argent solide, la meilleure fabrication anglaise.

Cuillers à thé. Régulier 75c, la douzaine ... **50c**

Cuillers et fourchettes à dessert, régulier $1.75, la douzaine **$1.25**

Cuillers et fourchettes de table régulier, $2.25,la douzaine **$1.75**

Couteaux de table et à dessert à manches en celluloid blanc, lames du meilleur acier de Sheffield. Grandeur pour le dessert Régulier $2.50, Demain, la douzaine **$1.75**

Grandeur pour la table. Régulier $3.00. Demain, la douzaine **$1.85**

MARQUE DE COMMERCE

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 31—M. l'abbé Octave Délisle, prêtre récemment ordonné dans la cathédrale de Valleyfield, vient d'être nommé vicaire à St-Joseph des Cèdres, par décision de Mgr Emard.

—M. Ludger Codeberg, avocat de cette ville, vient d'être nommé substitut du procureur-général, pour le terme des assises Criminelles du district de Beauharnois, qui s'ouvrira le 1er février prochain.

Les régistres de la Cathédrale fournissent pour l'année 1909 les statistiques suivantes :

Baptêmes 280.
Sépultures, 172.
Mariages, 50.

La desserte de Bellerive, qui est un démembrement de la Cité de Valleyfield, au point de vue paroissial, donne les chiffres suivants :

Baptêmes 78.
Sépultures, 43.
Mariages 19.

Ce qui donne un grand total pour la ville et la paroisse : baptêmes 358 ; sépultures 215 ; mariages 69.

M. J.-A. Trottier, bijoutier de Valleyfield, vient d'obtenir le contrat du gouvernement fédéral pour la pose d'une horloge-alarme dans la tour de notre hôtel des Postes. Cette horloge, importée d'Angleterre, aura un cadran à 4 façades et sonnera les heures.

—Voici la liste des causes inscrites pour le prochain terme des assises criminelles, qui s'ouvrira à Valleyfield demain, 1er février.

Joseph Lanouette, accusation voies de fait graves ; Joseph Donjou, nuisance publique ; Jean-Bte. Rouleau, avoir conseillé d'assassiner Delvica Primeau, dommages à la propriété en jetant du pétrole dans un puits ; Joseph Lamontagne, vol d'arbres ; Donat Lapage, menaces de mort ; Joseph Rose et Alexandre Parent, voies de fait avec intention de commettre un meurtre ; Alphonse Caza, voies de fait et tentative de viol ; Célestin Théoret, voies de fait, causant lésion corporelle ; James Brown, tentative de meurtre ; Guillaume alias William Houle et Aimé Houle, meurtre.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la signature de Chas. H. Fletcher

A L'UNION CATHOLIQUE

Conférence du Révérend Père Stanislas Loiseau sur le théâtre moderne et son influence sur les mœurs, hier, à l'Union Catholique.

Le conférencier a d'abord donné lecture commentée de l'article de M. René Doumic paru dans la "Revue des Deux-Mondes", au sujet de "La Barricade", de Paul Bourget.

Le critique analyse cette pièce où se dessine en pleine lumière le problème tourmenté des classes sociales, l'éternelle lutte du capital et du travail, et où toutes les passions jouent un rôle actif. La moralité à tirer de cette pièce est une réaction contre la littérature dépravée de presque tout le théâtre moderne.

Pour terminer, le conférencier annonce pour dimanche, le 6 février, un entretien de M. J. Schmidt, naturaliste distingué, sur "l'Ile d'Anticosti".

LA SANTE PAR L'EAU

Par l'eau de la Source Cachat d'Evian, par l'Evian Cachat, bactériologiquement pure et limpide à souhait.

La Compagnie d'Importation Anglo-Française.
IMPORTATEURS
232 rue Lemoine. Montréal

La conférence de M. Georges Dupont est remise à dimanche, le 13 février.

NOMBREUSES ASSEMBLEES DU SENATEUR CASGRAIN

(Suite de la 1ère page)

mots, de même que M. Pierre Casgrain, le vice-président des étudiants en droit. Ce dernier fit un appel à la jeunesse.

Hier après-midi, le candidat canadien-français parlait à la salle Piet, à Villeraie, devant quelques centaines de personnes. MM. Maurice Arby, A. L. Gareau et Patenaude l'accompagnaient. Le sénateur a adressé la parole aux électeurs de Villeraie et il a ensuite tenu une autre assemblée à Saint-Jean Berchmans.

Hier soir, nouvelles assemblées aux différents comités des candidats. Le sénateur était accompagné de MM. Arthur Ecrément, Gareau et Patenaude.

Le comité d'organisation du sénateur Casgrain accuse réception de plusieurs résolutions des associations suivantes, qui ont décidé d'appuyer la candidature du sénateur ; l'association des employés de chemins de fer, le club Lemieux, le club Letellier, le club Chapleau, le club Cartier, l'association immobilière, section de l'est, l'association des marchands détailleurs, l'association ouvrière de Saint-Joseph, le club ouvrier de Saint-Louis du Mile End, l'association ouvrière de la partie est et plusieurs autres.

ASSEMBLEES, CE SOIR.

Le sénateur Casgrain adressera la parole, ce soir, à Sainte-Cunégonde, à Saint-Henri, à Saint-Gabriel à Delorimier et à Saint-Louis du Mile End, dans la salle du Collège, rue Saint-Dominique, coin Saint-Eugène. Les orateurs du sénateur Casgrain adresseront la parole en sa faveur à toutes les assemblées de ce soir.

AU MONUMENT NATIONAL

Samedi soir, M. Honoré Mercier, candidat au bureau de contrôle, avait convoqué les électeurs au Monument National. Il avait invité ses amis de la liste No 2, et aussi les candidats choisis par le Comité des Citoyens.

L'assemblée fut très nombreuse et calme ; les candidats du comité des citoyens ayant cru devoir s'abstenir de paraître.

Tour à tour, le maire Payette Louis Coderre, J. P. B. Casgrain, Albert Saint-Martin, Achille Bergevin, prirent la parole à l'invitation de M. Honoré Mercier, qui fit lui-même un discours solide et documenté sur la question municipale qu'il exposa lumineusement.

M. Victor Geoffrion, M. P., ayant été prié par M. Placide Décarie, de présider l'assemblée, prit place au fauteuil et présenta à l'auditoire

M. LE MAIRE PAYETTE

Celui-ci prit vivement à partie le comité des citoyens. "En m'attaquant à lui, dit-il, je ne veux pas parler des quelques centaines de personnes qui y ont adhéré; le comité des citoyens n'est pas tout cela. Le comité a dégénéré en un petit groupe d'une quinzaine d'hommes, qui, au moyen de réclames, de pamphlets, d'argent et d'injures exerce leur influence.

"La réduction du nombre des échevins a été proposée par moi, dit-il. Le comité des citoyens n'a donc pas s'en attribuer la paternité.

Bien que personnellement je n'aie rien à reprocher aux quatre candidats, je me demande s'ils sont bien qualifiés, s'ils sont assez compétents pour remplir ces fonctions.

Et je crois que parmi les 18 qui se présentent au bureau de contrôle il y en a d'aussi aptes sinon plus pour tenter la réforme.

Il termina son discours en disant qu'en raison des huit années de service qu'il avait passées à l'hôtel de ville. Il avait toute l'expérience acquise, pour devenir un bon contrôleur.

Quand le discours du maire eut été terminé,

L'HON. SENATEUR CASGRAIN qui était arrivé depuis quelques instants fut invité à adresser la parole.

L'hon. sénateur exprima de nouveau les arguments que depuis cette campagne, il fait valoir en faveur de sa candidature : l'importance pour les Canadiens-français d'avoir un premier magistrat de leur nationalité durant les deux années qui vont suivre, lesquelles seront particulièrement importantes au point de vue du développement de la métropole ; l'importance pour les Canadiens-français d'avoir un maire de leur nationalité à qui incombera le soin de recevoir les délégués du monde entier au congrès eucharistique. "Le comité des citoyens fait grand bruit, dit-il, de l'honnêteté de ses candidats. Parmi eux cependant, on trouve des gens qui ne connaissent rien aux affaires municipales."

Le comité dépense des sommes considérables pour fausser l'électorat, ajoute l'hon. M. Casgrain. Pendant les deux années qui vont suivre on n'a pas besoin d'un médecin à la tête de l'administration municipale, mais plutôt d'un ingénieur civil, qui peut juger de l'importance des travaux à exécuter. Il ne s'agit pas de microbes, mais de travaux publics, d'entreprises qui vont transformer la ville.

"Je ne peux pas prendre parti, dit-il, contre les candidats au bureau de contrôle appuyés par le comité, parce que le maire doit être indépendant et parce que je veux entrer à l'hôtel de ville les mains libres."

M. ACHILLE BERGEVIN

prit ensuite la parole.

L'ex-député de Beauharnois qui a pris une part si importante et si active aux élections municipales, a prononcé un des beaux discours de la campagne. Il a surtout renouvelé ses attaques contre le "Herald" déclarant que ce quotidien anglais passait son temps à insulter les Canadiens-français.

M. CODERRE

Après lui M. L. Coderre exprima le regret de ce que les adversaires n'aient point accepté l'invitation de M. Mercier. Il parle du devoir qui incombait aux journaux à dire la vérité. Il engagea le peuple à conserver toutes ses libertés, celle de voter comme les autres.

M. Coderre demande aux électeurs s'ils ont confiance en lui et s'ils croient en son honnêteté, de voter pour lui.

question de race et s'opposa à l'élection de M. Wanklyn en particulier.

M. A. LATREILLE

prit ensuite la parole. Ainsi que les orateurs précédents il s'attaque au comité des citoyens et fait appel à la liberté.

Enfin, M. Honoré Mercier exprima lui aussi le regret de ce que ses adversaires ne se sont pas rendus à possédons aucun des moyens dont son invitation. "J'en suis d'autant plus désappointé dit-il, que nous ne dispose le comité des citoyens. Nous n'avons ni le moyen de faire de la réclame, ni celui de dépenser de l'argent. Nous n'avons même pas l'appui des journaux. Il fallait donc des assemblées, mais ces messieurs trouvent bon de ne pas y venir.

Malgré les choses malveillantes que le comité des citoyens insinue à mon sujet, je déclare que tous ceux qui ont signé mon bulletin de présentation sont tous aussi respectables que les membres du comité.

On a prétendu que j'étais opposé à la nouvelle administration et du bureau de contrôle.

Je démens formellement cette accusation.

Si j'ai combattu l'association des citoyens, je ne le regrette pas. Elle exigeait la qualification foncière que je ne pouvais approuver, étant contraire aux intérêts du peuple. Puis l'orateur en vient au choix du comité.

"Il le désapprouve, parce que, dit-il, les quatre candidats que l'on veut nous imposer ne sont ni plus dignes ni mieux qualifiés que les 14 autres. Nous avons autant de droits que les membres appuyés par un corps qui demande que la ville leur donne raison.

Les citoyens ne peuvent sanctionner ce choix sans entraver la liberté.

Ensuite l'orateur s'attaque violemment au comité qui poursuit, dit-il, depuis quelque temps, une lutte malhonnête et déloyale.

A la fin de l'assemblée, M. Albert Saint-Martin prit la parole. Il exposa la thèse socialiste. Puis il prit à partie M. Wanklyn, auquel la lasse ouvrière est redevable des grèves les plus considérables qui aient surgi au Canada en ces dernières années.

M. Alban Germain, avocat, prit également la parole en faveur du sénateur Casgrain.

LE FILS DE M. CASGRAIN.

Le fils du sénateur Casgrain, que le fils du docteur Guerin a accusé de ne pas parler français, a déclaré publiquement qu'il voulait tirer la chose au clair, et il a adressé, de ce fait, un défi à son adversaire, lui offrant de le rencontrer où il voudrait, ce soir, pour faire la discussion en français.

CITOYENS

Confirmez votre verdict du 20 septembre dernier et votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est Montréal. j.n.o.

ACTIVE CAMPAGNE DE L'HON. DR GUERIN

(Suite de la 1ère page)

te, mais vous savez que l'union fait la force et ne craignez-vous pas qu'en vous divisant ainsi vous n'élisiez ni monsieur un tel, ni monsieur un tel, mais que vous aidiez uniquement aux faiseurs qui veulent demeurer à l'hôtel de ville et qui ont soudoyé les trois quarts et demie des candidatures, dans le but de se faufiler entre deux. Parmi les individus qui se présentent, j'ai des amis personnels, comme M. Louis Coderre, et il y a même des actionnaires de mon journal; je crois que leur candidature est honnête, mais je crois aussi que nous devons appuyer toute la liste du comité des citoyens, non pas pour les suivre aveuglement, mais pour leur donner le loyal appui qu'ils méritent, aussi longtemps qu'ils feront bien; s'ils font mal, je serai le premier à leur jeter la pierre.

Elisez de bons contrôleurs et ils sauront administrer l'argent du peuple, sauvagarder les intérêts des électeurs et choisir des bons contremaîtres, qui poseront à la perfection les briques et les clous.

Messieurs, M. Casgrain dit: -"mes compatriotes les Canadiens-français. Allez-vous voter pour un Irlandais? Ne croyez-vous pas que vous devriez voter pour moi?

Je n'aime pas les personnalités; si les enfants du sénateur Casgrain ne parlent pas français, je n'y puis rien. Seulement, je nie à cet homme le droit de poser comme le porte-étendard de notre patriotisme. Voilà un homme qui depuis vingt ans a trainé tous les hustings du pays. Il s'est fait nommer au sénat parce qu'il s'est dit : "Je ne pourrai jamais me faire élire à quoi que ce soit". Et ses amis qui riaient de ses aspirations sénatoriales", ont été bien surpris que Sir Wilfrid Laurier l'ait nommé. — Nous voudrions bien savoir pourquoi nous avons besoin de lui à la mairie et surtout sur quoi on se base pour dire que s'il n'est pas élu la religion disparaîtra et la race périra.

Messieurs, je n'ai pas confiance à ces sénateurs qui brandissent le drapeau de la race chaque fois qu'il y va de leur intérêt personnel, mais qui le foulent aux pieds quand les intérêts de leurs compatriotes sont en jeu.

M. le sénateur Casgrain a-t-il jamais dit une parole ou fait une démarche ou même un pas pour défendre les intérêts de ses compatriotes?

—Non, il a gardé soigneusement son patriotisme dans une boite, pour le sortir et le mettre au service des fripons de l'hôtel de ville, qui voulaient s'en servir pour se cacher derrière un homme dont on à rien à dire parce qu'il n'a jamais rien fait.

Après avoir fait un bel éloge de l'hon. Dr Guérin, -"qui a été beaucoup plus mêlé aux Canadiens-français, depuis 50 ans, que l'hon. sénateur Casgrain, excepté pendant les 15 derniers jours", M. Bourassa a

(Suite à la 9e page).

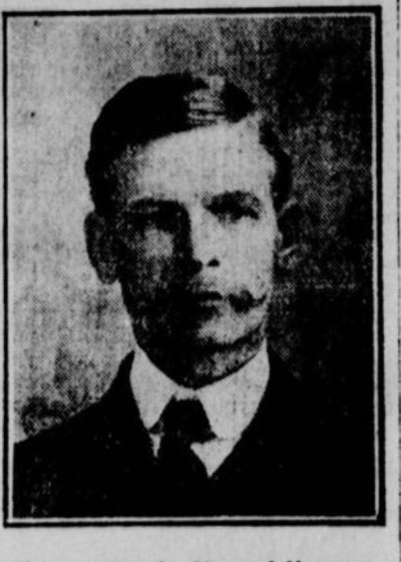

Votez pour le Nouvel Homme

Peter C. Ogilvie

Candidat indépendant dans le Quartier St-Laurent

Grande assemblée ce soir à 8 hrs p.m. au Théâtre des Variétés en faveur du Candidat.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

COMITE CENTRAL
L'Echevin
NOE LECLAIRE
1383 Blvrd. St-Laurent
TEL. BELL ST-LOUIS 2349
276-9

Avis aux Dames

—DU—

QUARTIER ST-JOSEPH

Les Dames qui désirent voter pour

M. U. H. DANDURAND

candidat de la Réforme peuvent téléphoner au Comité Central, Uptown 1340 pour des voitures.

L'Echevin J. B. A. MARTIN,

Candidat au Bureau de Controle

Informe les électeurs que, par suite de l'accident qui lui est arrivé la semaine dernière, il lui a été impossible de visiter personnellement tous les quartiers. Il espère que les électeurs ne lui en tiendront pas compte et réitère de nouveau sa demande pour leur appui au vote du premier février. 288-1

—Grande—

ASSEMBLEE

Quartier Duvernay.

CE SOIR

AU COMITE CENTRAL DE

M. Ludger Clément

233 rue Chambord.

Tous les électeurs en faveur de la Réforme Municipale sont invités.

COMITES DE

M. Jos. Villeneuve,

Candidat de la Réforme Municipale

Central :—1873 rue St-Jacques, Phone Ouest 150 ; 7545 rue Notre-Dame Ouest, Phone Ouest 114 ; 2381 rue Notre-Dame Ouest, Phone Ouest 405; 2162 rue St-Jacques, Phone Ouest 610 ; 106 St-Philippe, Phone Ouest 1365 ; 1649 rue St-Jacques, Phone Ouest 734 ; 696 rue St-Antoine, Phone Ouest 3341.

Les amis qui peuvent mettre des voitures à la disposition du candidat le jour de la votation sont instamment priés de donner leur nom au Comité Central, No 1873 rue St-Jacques.

283-2

Quartier Hochelaga

Assemblée de la clôture de la campagne.

Lundi soir, 31 Janvier

en faveur du

Dr. J. H. Garceau

A la salle du Collège

Le candidat et plusieurs orateurs adresseront la parole.

FEU MME FAFARD

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Fafard, épouse du Dr Chas. Fafard, arrivée hier après-midi, après une longue maladie. Elle laisse pour déplorer sa perte son époux et deux fils, le Dr Carolus Fafard et M. Adélard Fafard, employé de la Banque d'Epargne.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 hrs. 30, à l'église Saint-Pierre.

Nous offrons à la famille nos plus vives sympathies.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

DERNIER APPEL

Electeurs de Montréal

Soyez unis demain

Donnez votre réponse honnête et unanime aux polls

Contre les démagogues qui cherchent à vous diviser pour régner et perpétuer à l'hôtel de ville le régime de la corruption qui a déshonoré Montréal.

Faites triompher les candidats de la réforme.

MARQUEZ BIEN VOS BULLETINS

Sur le bulletin pour la mairie faites une croix en face du nom du

DR J. J. GUERIN X

Sur le bulletin des contrôleurs faites quatre croix, NI PLUS NI MOINS, en face des noms suivants:

Jos. Ainey	**X**
Louis N. Dupuis	**X**
Dr E. P. Lachapelle	**X**
F. L. Wanklyn	**X**

Ne vous laissez pas influencer et si vous gâchez vos bulletins dans le poll, demandez-en d'autres au sous-officier-rapporteur qui vous renseignera également sur tout autre point.

Votre vote en faveur des candidats suivants aux charges d'échevins assurera le triomphe général de la réforme.

Ludger Clément	**dans**	**Duvernay**
Jean Lamoureux	"	**St-Louis**
Geo. Mayrand	"	**Delorimier**
Noé Leclair	"	**St-Jean-Baptiste**
J. A. E. Gauvin	"	**Papineau**
Dr J. H. Garceau	"	**Hochelaga**
Jos. Girard	"	**Laurier**
Dr J. P. Roux	"	**Ste-Marie**
Ernest Tétreau	"	**St-Denis**
T. O'Connell	"	**Ste-Anne**
Jos. Villeneuve	"	**St-Henri**
P. Monahan	"	**St-Gabriel**
U. H. Dandurand	"	**St-Joseph**
Dr E. Dubeau	"	**Lafontaine**
A. N. Brodeur	"	**St-Jacques**
James Robinson	"	**St-Laurent**
J. S. Carter	"	**Ouest**
Joseph Ward	"	**St-André**
Leslie H. Boyd	"	**St-George**

Votez en bloc comme le 20 septembre dernier

Il faut, par une majorité écrasante, prouver que le peuple en a assez du régime odieux et déshonorant du passé.

Pour tous renseignements adressez-vous aux comités des différents candidats endossés par l'Association des Citoyens ou bien directement à

ASSOCIATION des CITOYENS DE MONTREAL

9 Boulevard St-Laurent
Téléphone Main 7578 et Main 7189.

N.B.—Si vous avez des voitures, mettez-les à la disposition des candidats ci-dessus, mardi le 1er février.

ASSEMBLEES CE SOIR

A 8 P. M.

Quartier St-Denis

Salle paroissiale de Villeray et au Comité Central de M. Ernest Tétreau, 2662 rue St-Hubert.

Quartier Laurier

Salle du collège, coin St-Dominique et St-Eugène, assemblée contradictoire. Les amis de M. Girard sont priés de se rendre en foule.

Autre assemblée : Sa[illegible]ège, rue St-Zotique.

Quartier St-Jacques

Comité central de M. A. N. Brodeur, 487 rue Ste-Catherine Est.

Quartier Hochelaga

Salle du collège, 265 rue Désery.

Quartier St-Gabriel

Dans l'Engineers Armoury, No 578 Wellington.

Les orateurs suivants adresesront la parole dans ces diverses assemblées : M. H. Laporte, sénateur R. Dandurand, MM. Rhéaume, Beaulieu, Marsil, Pagnuelo, Walsh, et les candidats endossés par l'Association des Citoyens, dans ces différents quartiers et autres.

A l'assemblée de M. A. N. Brodeur, MM. Honoré Gervais, Clément Robillard, Dr Gustave Boyer, Arthur Ecrément, J. T. Marchand, A. Beauchesne, M. Plante, Jos. Gervais, et C. O. Lamert parleront.

AVIS

L'échevin H. B. YATES, M. D., l'échevin actuel, a ouvert des comités pour ses électeurs aux adresses suivantes :

Comité Central, 103 Rue Mansfield,
Téléphone Up 5543.
76 Square Victoria, Tél. Main 7112.
183 rue St-Antoine, Tél. Up 1804.

où on pourra obtenir tous les renseignements désirés
279-6

QUARTIER ST-JACQUES

Grande Assemblee ce soir

LUNDI, LE 31 Courant

EN FAVEUR DE

M. Nap. Giroux

A SON COMITE CENTRAL

Coin des Rues Ste-Catherine Est et Beaudry

ORATEURS :—Le Candidat, MM. l'hon. P. E. Leblanc, Alban Germain, L. J. Gauthier, E. Brissette, Geo. Bourgouin, E. Chéron, E. Paquette, Verronneau et autres.

Tous les Electeurs sans distinction sont invites

QUARTIER ST-LAURENT

ECHEVIN

J. B. CLEARIHUE

Salle de Comité :
No 341 RUE BLEURY.
Téléphone, Uptown 807.

Les électeurs désirant des informations ou qui veulent aider au Comité le ou avant le 1er février, sont priés de s'adresser à la salle de comité susdite, personnellement ou par téléphone. 281-4

AUX PATRONS

Pour [illegible]er le succès des Candidats du parti de la Réforme, les patrons sont respectueusement priés de donner le temps nécessaire à leurs employés pour qu'ils enregistrent leurs votes de bonne heure le jour de la votation.

Association des Citoyens de Montréal.
29-31

QUARTIER St-JACQUES

Assemblée de la clôture de la campagne.

Lundi soir, 31 Janvier

en faveur de

M. A. N. Brodeur

à son Comité Central,
187 STE-CATHERINE - EST.

Le candidat et plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

SHERBROOKE, 31 — Les scieries Brown Bros., à Danville, ont été sérieusement endommagées par un incendie vendredi dernier. Les flammes originèrent à l'étage supérieur de l'édifice et ce ne fut qu'après un travail ardu des pompiers qu'on réussit à contrôler l'incendie avant la destruction complète de l'édifice.

Quartier Papineau

COMITES DE

M. J. A. E. Gauvin

Candidat de l'Association des Citoyens

PAROISSE DU SACRE-COEUR
832 ONTARIO EST TEL. EST 311

PAROISSES STE-BRIGIDE ET ST-PIERRE
962 STE-CATHERINE EST Tel. EST 685

Tous les electeurs de la division sont cordialement invites à visiter les Comites. 274-11

QUARTIER St-LOUIS

VOTEZ POUR

A, Blumenthal

Candidat de la Réforme et d'une Administration sur des bases d'affaires

COMITE CENTRAL
397 Rue St-Laurent
TELEPHONE EST 1878

Comité, 155 rue Roy
TELEPHONE EST 2672
282-28-31

POUMONS FAIBLES

Demandez à votre médecin de mentionner le meilleur remède de famille pour les rhumes, toux, bronchite, faiblesse de poumons. Suivez son avis.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Une expérience de soixante-dix ans avec le Cherry Pectoral d'Ayer nous a donné une grande confiance en lui. Nous le recommandons fortement pour les rhumes, toux, bronchite, maux de gorge et poumons faibles. Il prévient. Il protège. Il adoucit. Il guérit. Précisément l'aide dont la nature a besoin.

La Campagne Municipale

Il y avait, samedi soir, dans la salle du collège d'Hochelaga, une assemblée en faveur du docteur Garceau, candidat en opposition à l'échevin Marin, dans la lutte municipale actuelle. Plusieurs centaines de personnes assistaient à cette assemblée que présidait M. Adélard Rivest, l'un des principaux citoyens de l'arrondissement.

L'un des premiers orateurs de la soirée fut

L'HON. DR GUERIN,

qui fit un discours très bref.

MM. L. N. DUPUIS, WANKLYN ET LE DOCTEUR E. P. LACHAPELLE,

candidats au bureau de contrôle, dirent aussi quelques mots.

Les autres orateurs furent l'honorable sénateur Dandurand, M. H. Laporte, T. Rainville, L. Loranger, Joseph Ainey, le docteur Baril et le candidat du quartier, le docteur Garceau, soutenu par l'Association des Citoyens.

—o—

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une assemblée composée de plusieurs centaines d'électeurs a eu lieu, samedi soir, au comité central de l'échevin Leclaire.

Celui-ci a insisté avec énergie sur le fait que son adversaire et ses amis, malgré tous les efforts possibles, n'ont rien pu trouver de sérieux à lui reprocher, quand lui, au contraire, n'avait pas à chercher beaucoup pour trouver des accusations contre l'échevin Proulx.

Ont aussi adressé la parole à cette assemblée: MM. Octave Audet, Antonio Tarte, J. Brunet, St-Amour et le notaire Loranger.

Après avoir fait l'éloge de M. Leclaire, ces différents orateurs ont de nouveau mis sous les yeux des électeurs les différents chefs d'accusation mentionnés dans le rapport Cannon.

L'échevin Leclaire convoque pour ce soir, une grande assemblée dans la salle du marché Saint-Jean-Baptiste.

MM. Jos. Archambault, avocat, Tancrède Marsil, J. Brunet, chef ouvrier, Octave Audet, le notaire Loranger et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

—o—

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE.

L'échevin Proulx a tenu des assemblées, samedi soir dernier, dans la salle Labelle, coin des rues Laval et Mont-Royal, à son comité, coin des rues Drolet et Duluth, puis à son comité de la rue Saint-Laurent.

MM. L. J. Gauthier, ancien député de l'Assomption, Charles Quéry, J. A. Narbonne, chef ouvrier, et l'ex-échevin Léandre Ouimet ont prononcé des discours.

Ce soir l'échevin Proulx tiendra une assemblée dans la salle du collège Saint-Jean-Baptiste.

—o—

QUARTIER SAINT-LOUIS

Le maire Payette, candidat au bureau de contrôle, avait convoqué pour hier après-midi, une assemblée des électeurs juifs au No 54 Boulevard Saint-Laurent.

Des discours ont été prononcés en anglais et en hébreu.

FAUSSE RUMEUR

On a fait courir, ce matin, le bruit que M. Louis N. Dupuis se retrait de la lutte. Rien n'est plus faux. M. Dupuis est candidat sur le ticket endossé par l'Association des Citoyens de Montréal, et les électeurs de Montréal sont priés de donner leur vote en sa faveur, afin d'assurer la victoire de la réforme électorale aux polls demain.

Association des Citoyens de Montréal,

ED. MONTET.

DELORIMIER

Assemblée contradictoire

Une grande assemblée contradictoire, convoquée par l'échevin Magloire Labrecque, aura lieu ce soir dans la grande salle de l'hôtel de ville de Délorimier.

Plusieurs orateurs adresseront la parole.

QUARTIER SAINT-LOUIS

Un comité a été ouvert pour les dames électrices favorables à la candidature de M. Gaston Maillet, au magasin "Le Louvre", 451 boulevard Saint-Laurent, coin Demontigny.

Les dames qui, le jour de la votation, désireraient avoir des informations peuvent s'adresser à ce comité ou téléphoner à Est 5320.

—o—

M. l'échevin Lamoureux a reçu avis de l'Association Immobilière, de la section des épiciers de la succursale de Montréal de l'Association des Marchand-Détailleurs du Canada, et de la Fédération Canadienne des Employés Civiques que ces diverses sociétés approuvaient sa candidature dans le quartier St-Louis.

—o—

LE DR GUERIN ET L'HOTEL-DIEU

Le docteur Guerin désire opposer le démenti le plus catégorique à l'assertion du sénateur Casgrain que l'Hôtel-Dieu lui payait $4 par heure pour ses services professionnels.

"Je n'ai, dit le docteur Guerin, jamais touché un sou de l'Hôtel-Dieu pour mes services. Et si quelqu'un doute de ma parole, j'en appelle au témoignage de la supérieure de l'Hôtel-Dieu.

UNE EXPLICATION DU MAIRE PAYETTE

Monsieur le maire Payette nous communique la lettre suivante qu'il a adressée, aujourd'hui, à M. Peter Lyall :

A Monsieur Pierre Lyall,
Edifice du "Board of Trade",
Montréal.

Cher Monsieur,

On a attiré mon attention sur un rapport publié dans la PATRIE du 25 courant, où on m'attribue des paroles de blâme à votre adresse, au sujet de l'exécution d'un important contrat de construction que vous remplissez actuellement à Montréal. Votre réputation dans le public est telle que je ne puis comprendre comment des attaques de cette nature pourraient ternir votre caractère, mais je crois néanmoins de mon devoir de vous informer que je n'ai jamais fait les déclarations qu'on m'a attribuées. Si je me suis servi de votre nom, au cours de la discussion, dans la campagne actuelle, ce n'était certainement pas dans l'intention de faire naître aucun doute sur votre caractère et sur votre honorabilité.

J'espère que vous prendrez cette explication en bonne part et que les rapports si cordiaux qui ont toujours existé entre nous ne seront en aucune manière affectés par un rapport erroné publié dans les journaux.

(Signé)

LOUIS PAYETTE,
Maire.

Montréal, le 28 janvier, 1910.

LA LIBERTE DU VOTE

Nombre de nos lecteurs nous demandent si votant pour un ou plusieurs noms d'un "ticket" ils sont sont obligés de voter pour tout le ticket.

Nullement. Les tickets sont des combinaisons électorales n'ayant absolument rien de légal et la loi laisse les électeurs parfaitement libres de voter comme ils veulent pour qui ils veulent. Un électeur qui ne veut voter que pour un ou deux candidats d'un ticket est parfaitement libre de donner ses autres voix à des candidats de son choix, pris en dehors du ticket.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

M. Eugène Villeneuve, candidat au bureau de contrôle, a tenu une assemblée, samedi soir, dans la salle du marché Saint-Jean-Baptiste.

A VILLERAY

L'assemblée qui devait avoir lieu samedi à la salle Paroissiale de Villeray, en faveur du Dr Guérin, et de quelques candidats au bureau de contrôle, a été remise à ce soir, lundi, à cause du mauvais état de la température.

ACTIVE CAMPAGNE DE L'HON. DR GUERIN

(Suite des 1ère et 8e pages)

parlé du congrès eucharistique, et dit que ce sera beau si, ce jour-là, un Irlandais peut se lever et dire aux membres du congrès: "Messieurs, je suis un exemple vivant de la générosité et de la justice des Canadiens-français."

"Ce sera plus beau", dit M. Bourassa, "que de voir M. Casgrain, flanqué de Gaston Maillet et de Godfroy Langlois", Et ici, M. Bourassa réitèra contre MM. Maillet et Langlois, ses accusations de franc-maçonnisme; il ajouta qu'il croyait que les procès qui lui avaient été intentés à ce sujet étaient un "bluff électoral."

M. Bourassa attaqua ensuite le maire Payette et lui reprocha d'avoir gardé au service de la ville, Lamouche, coupable, selon M. Bourassa, tandis qu'il maintenait la suspension de Guerin, innocent; M. Bourassa a aussi parlé du voyage à Paris. Il termina par un appel en faveur de M. Wanklyn, le seul représentant de la minorité anglaise protestante, disant que son élection serait à la fois un acte de justice et un acte de bonne politique. "Je reconnais", dit-il, "tous les droits des Anglais, et pas plus; comme je veux qu'on reconnaisse tous nos droits et pas moins". M. Bourassa dit ensuite que les Anglais avaient droit d'être récompensé de la confiance qu'ils avaient mis en nous, le 25 septembre dernier et il ajouta que nous étions la minorité au Canada et qu'une minorité n'a droit d'être respectée qui si, là où elle est la majorité, elle respecte les autres races.

Les orateurs qui suivirent M. Bourassa furent très courts, à cause de l'heure avancée et aussi parce que les candidats avaient à prendre la parole à deux endroits différents.

M. Rondeau a reproché à M. Casgrain d'avoir commencé la campagne de personnalités. M Thomas Guerin, fils de l'hon. Dr Guerin, a fait un discours en français.

Les autres orateurs furent MM. Ainey, Jos. Beaulieu, l'hon. Dr Guerin, Dupuis, Lachapelle, Laporte et Wanklyn.

PONTS DE PEAGE

La commission chargée de l'enquête sur les taux de péage dans la province de Québec s'est réuni hier, à l'hôtel de ville de St-Eusèbe.

Mtre J. A. Lamarche, commissaire enquêteur, expose les progrès réalisés par la commission et prie les intéressés de formuler leurs voeux—au sujet du pont de St-Eustache.

Après quelques paroles du député des deux Montagnes, M. Sauvé, le maire du village St-Eustache, Art. Rémond, MM. A. Théorêt, maire de la paroisse St-Eustache, A. Grignon, L. Poupart, et E. Renaud, déclarent que le public était en faveur de l'abolition des taux de péage et des taux perçus sur les chemins à barrières.

Les deux maires ajoutent qu'il serait juste que ces deux municipalités se chargent de l'entretien de ces chemins et que le gouvernement supprime les taxes.

Ceci établi, M. le commissaire interroge M. Charles de Bellefeuille, seul propriétaire du pont St-Eustache.

Le témoin explique en détails comment il est devenu le seul propriétaire du pont. M. de Bellefeuille dit ensuite que le pont a été construit peu après l'octroi de la charte et a coûté de $10,000 à $12,000.

Ce pont en bois n'a jamais été reconstruit Les travaux annuels dentretien coûtent approximativement de $400 à $500.

Pendant l'été, les frais d'entretien d'un chemin qui conduit au pont sont de $75 en moyenne.

Le chemin qui s'étend du côté de St-Eustache et dont M. de Bellefeuille est également propriétaire, coûte $10. Les taxes municipales et scolaires sont à St-Eustache de $20 et à Ste-Rose de $3 à 4.

Le commissaire donne ensuite la liste détaillée des taux de péage perçus sur le pont St-Eustache.

Les recettes annuelles sont en moyenne de $2,600.

Evaluation municipale, moitié du pont et chemin du côté de St-Eustache, $3,600.

La moitié du pont du côté de Ste-Rose $2,900.

La valeur actuelle du pont est de $12,000 à $15,000.

C'est en passant par le pont St-Eustache qu'on se rend le plus directement à Montréal en venant de toutes les municipalités du comté des Deux-Montagnes, exception fait de St-Canut, St-Colomban et une partie de St-Dominique.

CITOYENS

Votez de bonne heure, votez bien, votez pour :

J. J. GUERIN,
Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,
Comme Contrôleurs.

LE TICKET DU COMITE DES CITOYENS

L'ECHEVIN FRASER EST EN FAVEUR DES CANDIDATS AU BUREAU DE CONTROLE.

Au rédacteur de "La Patrie" :

Monsieur.—Je considère de mon devoir envers les électeurs du Quartier Ouest et envers les citoyens en général d'exprimer mon opinion d'une manière formelle sur le ticket du Comité des Citoyens pour le Bureau des Commissaires (ou bureau de contrôle, comme on l'appelle communément) et aussi sur quelques-uns des candidats autres que ceux du comité, faisant actuellement partie du Conseil de Ville. J'ai déclaré, à l'assemblée de l'Auditorium, il y aura une semaine ce soir, que je supportais en tous points le ticket du Comité des Citoyens ; en d'autres termes, que je le supportais du commencement jusqu'à la fin. Je crois que dans les circonstances, le Comité des Citoyens a fait du mieux qu'il a pu.

Maintenant, quant aux autres candidats au présent Conseil de ville, au bureau de contrôle, je désire déclarer que je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir dans ce bureau de contrôle quelques hommes ayant de l'expérience dans l'administration municiaale. Au contraire, je crois que c'est le plus fort argument possible contre la réélection de ceux qui continueraient le système qui existe depuis si longtemps à l'Hôtel-de ville et que les citoyens veulent changer. Je crois qu'il y a des hommes honorables et d'une parfaite intégrité à la tête de quelques-uns des départements à l'Hôtel de ville, comme, par exemple, M. Robb, le trésorier ; M. Pelletier, le contrôleur de la ville, et M. Barlow, l'ingénieur ; il y en a encore d'autres, j'en suis sûr, mais je ne mentionne que ces 3 hommes en particulier tout simplement parce que j'ai été très souvent en contact avec eux et que l'on peut avoir confiance qu'ils renseigneront pleinement les messieurs élus au Bureau de Contrôle sur le système actuel et sur les moyens de l'améliorer sans l'aide d'aucun des candidats distingués faisant actuellement partie du conseil.

Quant à Son Honneur le maire actuel, M. Louis Payette, sa conduite comme maire pendant les deux dernières années, a été aussi condamnée par plusieurs de ses collègues, la presse et le public, sans pitié, et ne mérite pas plus grande considération.

L'échevin L. A. Lapointe, qui a déjà été élu échevin par acclamation, devrait, je pense, être très satisfait de cette marque de confiance de la part de ses électeurs, sans aspirer à monter plus haut. C'est un homme d'une grande force et d'une grande énergie, absolument solide—trop solide à mon sens, dans l'ancien système pour dire le moins, pour faire prospérer les affaires de la ville à l'hôtel de ville aujourd'hui. Et je n'ai pu approuver en plusieurs instances sa manière et ses méthodes de conduire les affaires touchant le comité des finances dont j'ai été membre depuis mon entrée au conseil de ville il y a deux ans.

De l'échevin J. B. A. Martin je n'ai que ceci à dire: Mon expérience, acquise au même comité que lui, de ses méthodes, de ses motifs, de ses actions, m'oblige à déclarer que ce ne serait rien moins qu'un scandale public si un homme de cette trempe était renvoyé au conseil de ville comme membre du bureau de contrôle. Les autres candidats du conseil actuel au bureau de contrôle, je ne puis croire qu'ils puissent être choisis, et j'espère fermement qu'ils seront élus pour rester chez eux. Le travail qu'ils ont fait au conseil de ville ne leur donne aucun titre à autre chose.

Comment mon élection peut être affectée demain par cette lettre et cette franche expression de mon opinion, je ne m'en occupe pas. Je considère mon devoir accompli.

ALEX. D. FRASER.

Montréal, 31 janvier.

284—1

VOTEZ

pour les candidats endossés par l'Association des Citoyens de Montréal.

Pour la Mairie :

L'HONORABLE
Dr. J. J. GUERIN.

Comme Controleurs :

Joseph AINEY, Louis N. DUPUIS,
Dr. E. P. LACHAPELLE,
F. L. WANKLYN.

COMME ECHEVINS :

	COMITES :
LUDGER CLEMENT .... (Duvernay)	233 Chambord et 1061b St-André. Tél. St-Louis 1110.
JEAN LAMOUREUX ...... (St-Louis)	92 rue Roy, 261 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4371.
GEO. MAYRAND .... (Delorimier)	1051 Mont-Royal. Tél. St-Louis 3352.
NOE LECLAIR .... (St-Jean-Baptiste)	1383 St-Laurent. Tél. St-Louis 2349.
J. A. E. GAUVIN .... (Papineau)	962 Ste-Catherine Est. Tél. Est 685.
Dr J. H. GARCEAU......... (Hochelaga)	1825 Ste-Catherine Est. Tél. Est 880.
JOS. GIRARD .... (Laurier)	2168 St-Laurent. Tél. St-Louis 912.
Dr J. P. ROUX .... (Ste-Marie)	1352 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1226.
ERNEST TETREAU .... (St-Denis)	2262 St-Hubert. 83 Carrière. 645 Mont-Royal. Tél. St-Louis 947.

	COMITES :
T. O'CONNELL .... (Ste-Anne)	198 Wellington. Tél. Main 2307.
JOS. VILLENEUVE .... (St-Henri)	71 avenue Laporte. Tél. Westmount 150.
P. MONAHAN .... (St-Gabriel)	705 Centre. Tél. Main 958.
U. H. DANDURAND .... (St-Joseph)	1023 St-Jacques. Tél. Uptown 1340.
Dr EUDORE DUBEAU ..... (Lafontaine)	625 Ontario Est. Tél. Est 2351.
A. N. BRODEUR.............. (St-Jacques)	487 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1365.
JAMES ROBINSON .... (St-Laurent)	273 Bleury. Tél. Main 1250.
S. J. CARTER .... (Ouest)	Chambre 111 Banque d'Epargne de la Cité. Tél. Main 396 et M. 582.
J. WARD .... (St-André)	115 Youville Square. Tél. Main 4088 et 4089.
LESLIE H. BOYD............ (St-Georges)	Coin Universté et Dorchester. Uptown 210 et 364.

Pour tous renseignemente téléphonez aux comités des candidats ou bien à l'ASSOCIATION DES CITOYENS DE MONTRAL, 9 Boulevard St-Laurent.

Toutes les personnes de bonne volonté pouvant disposer de leur temps et ayant des voitures sont priées de bien vouloir les mettre à la disposition des divers candidats nommés ci-dessus à leurs comités généraux ou communiquer avec l'Association des Citoyens de Montréal.

TELEPHONES, MAIN 7189 et MAIN 7578.

181-5

Grande Assemblée

CE SOIR

— En Faveur de —

M. E. Dubeau

A la Salle Laurier
377 ONTARIO Est.

M. Olivar Asselin et autres orateurs distingués adresseront la parole.

DOUBLE FRACTURE D'UNE JAMBE

(Spéciale à la PATRIE)

SAINTE-MARTINE, 31 — Vendredi dernier, M. Hector Bernard, notaire, s'est fracturé une jambe à deux endroits, en faisant une chute sur le trottoir qui conduit au Palais de Justice. MM. A. T. Demers, M.D., et A. Trépanier, M.D., appelés en toute hâte pour réduire la fracture, ont décidé le transport de M. Bernard à l'Hôtel-Dieu, à Montréal, où il restera jusqu'à parfait rétablissement.

CITOYENS

Soyez justes envers la minorité et votez pour :

J. J. GUERIN,
Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,
Comme Contrôleurs.

VOTEZ

A BONNE HEURE DANS

St - Jacques

—POUR—

A. N. BRODEUR

et la réforme municipale

Contre le Leader des 23.

Quartier Papineau

GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR

En faveur de la Candidature de

M. J. A. E. GAUVIN

Dans la Salle de l'Ecole du Sacré-Coeur, rue Maisonneuve, près Ontario.

Le candidat, M. Gauvin, MM. Guérin, Masse, chef ouvrier, Jos. Archambault, avocat, T. Rhéaume, avocat, Tancrède Pagneulo, avocat, Ernest Tremblay, J. Octave Mousseau, député de Soulanges et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Tous les électeurs du quartier Papineau sont invités à assister à cette assemblée.

MOOSUP, (Conn.) 31—On a trouvé samedi, dans un ruisseau, le corps de Charles Gadbois, âgé de 61, disparu depuis quelques jours.

Le défunt était sujet à des attaques d'épilepsie et on croit qu'atteint d'une attaque subite, il serait tombé dans le ruisseau.

ELECTEURS DE MONTREAL

RAPPELEZ-VOUS QUE :

SI VOUS VOULEZ que vos intérêts soient protégés ;
SI VOUS VOULEZ que la ville de Montréal soit bien administrée ;
SI VOUS VOULEZ que les travaux aillent aux plus bas soumissionnaires ;
SI VOUS VOULEZ en avoir pour votre argent ;
SI VOUS VOULEZ une administration honnête et progressive ;
SI VOUS VOULEZ témoigner de votre reconnaissance pour celui qui, pendant deux ans, s'est dévoué pour les citoyens de Montréal,

VOTEZ POUR

EUGENE W. VILLENEUVE

Pour Controleur

Le champion des droits du peuple et de la reforme municipale. ☞**No. 16 sur le bulletin de votation.**

Mademoiselle Legault, après deux ans de maladie, visite les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et recouvre la santé par l'usage des

Pilules Rouges

LES PILULES ROUGES SONT SURTOUT LE REMEDE CONTRE L'ANEMIE CHEZ LES JEUNES FILLES

Mademoiselle A. LEGAULT

C'est surtout pour les jeunes filles que l'anémie peut avoir les plus détestables résultats. De ce malheureux état de santé il surviendra des ennuis qui finiront par désemparer complètement le courage de la pauvre malade.

La gaieté est le propre de la jeunesse qui aime aussi à se bercer dans les plus beaux rêves d'avenir. L'anémie rend les jeunes filles moroses et indifférentes, elle chasse de leur cœur tout idéal. Voilà pour le côté mental. Les ravages physiques sont peut-être encore plus terrifiants.

Plaignez une jeune fille dont la peau se décolore, qui perd de cet embonpoint qui la rendait si ravissante, celle dont les yeux deviennent plus ternes et se creusent en formant un cercle autour des paupières. Celle-là souffre de pauvreté de sang, d'anémie et qui sait jusqu'où peuvent aller les funestes ravages d'une telle maladie ?

A l'âge où le système n'a peut-être pas établi ses fonctions définitives, où ses organes n'ont pas atteint leur complet développement, la moindre déviation dans la marche progressive de ce travail naturel est toujours préjudiciable à la santé.

La pauvreté de sang ne doit donc pas être tolérée chez les jeunes filles, car toute leur existence future serait, par ce seul fait, déjà compromise.

Il y a un moyen tout trouvé pour rendre plus fortes et mieux portantes les jeunes filles débiles et maladives. C'est un remède éprouvé depuis longtemps et dont les résultats dépassent toute attente, ce sont les Pilules Rouges.

Demandez à n'importe quelle femme qui a pris les Pilules Rouges, ce qu'elle en pense, Toutes celles qui en ont fait usage ont vu bientôt leur condition s'améliorer et leur santé se rétablir parfaitement.

Combien de jeunes filles ou de femmes avaient été condamnées par les médecins et qui aujourd'hui à cause de la vigueur que leur ont procurée les Pilules Rouges, parlent élogieusement de ce remède ! Et c'est avec des raisons sérieuses qu'elles le font.

Alors, vous qui avez déjà inutilement tenté de vous ramener à l'aide de toutes sortes de prescriptions, ne désespérez pas, il vous reste encore les Pilules Rouges avec lesquelles vous ne pouvez être déçues.

Toute guérison est assurée par les Pilules Rouges prises tel que prescrites et dans les conditions voulues.

C'est en créant du sang nouveau, plus fécond et plus pur, principe fondamental de la santé chez la femme, que les Pilules Rouges peuvent opérer de telles merveilles. Le sang circule par tout le corps, se déverse dans tous les organes et le système tout entier bénéficie ainsi de l'action de ce tonique.

Mademoiselle A. Legault a été guérie par les Pilules Rouges et n'hésite pas à le faire connaître :

"Après avoir souffert d'anémie pendant deux ans et m'être fait traiter inutilement, je me décidai d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ma santé était alors dans un bien triste état. J'étais d'une faiblesse à pouvoir à peine me supporter, la digestion me faisait beaucoup souffrir, j'avais de gros maux de tête, des palpitations, enfin une foule de choses que je crois inutiles d'énumérer.

" Je sentis cependant ma santé s'améliorer aussitôt que je pris les Pilules Rouges et que je suivis les conseils des médecins de la Compagnie Chimique Franco - Américaine. En quelques semaines mes forces avaient tellement augmenté que peu après ma santé était parfaite.

" J'ai donc été heureusement inspirée d'avoir eu recours à l'expérience des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Mlle A. LEGAULT,
713 rue Lasalle, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez - vous par lettre ou personnellement aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine si vous désirez des conseils au sujet de votre santé. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LES FILATURES DE PAWTUCKET

PAWTUCKET, (R. I.), 31 — La compagnie J. et P. Coates a annoncé samedi qu'elle ouvrirait, mardi, ses cinq moulins de Pawtucket et Central Fall, fermés à la suite d'une grève des fileurs. La compagnie a décidé d'accorder l'augmentation qui avait motivé la grève.

CITOYENS

Concentrez vos votes sur les candidats de la réforme. Votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

PELERINAGE AU POSTE NO 13

Suite de la première page

démonstration fut appelé à dire quelques mots.

Il répéta ce qu'il a déjà dit au cours de la campagne et présenta un plaidoyer complet de défense, cherchant à détruire tous les arguments que l'opposition a accumulés contre sa vie publique depuis 6 ans et, surtout, depuis la fameuse enquête sur l'administration civique. Il fit appel au sentiment de son auditoire et demanda une réélection qui constituerait à son avis une réhabilitation complète. Il clama que certains journaux, entr'autres la PATRIE, lui faisaient une lutte déloyale dont la raison se trouvait dans un désir bien vif de le chasser du Conseil, où son intransigeance et sa fermeté étaient une source constante d'ennui pour les arrivistes et un danger de chaque instant pour leur manège. Il attaqua les tactiques de l'échevin Robinson qu'il dénomme son ennemi juré. Il passa ensuite en revue les échevins qui obtinrent des faveurs pour leurs parents à l'hôtel de ville, voulant par cette citation atténuer l'effet de l'adjudication du contrat du poste No 13 à ses deux frères. Il s'étonna de la brusque interruption de l'enquête royale au moment où les commissions importantes allaient avoir leur tour.

MM. Séguin, J. B. A. Martin, Charles Quéry, L. Ouimet et l'architecte Godin adressèrent la parole dans le même sens.

AUX ASSISES DE SHERBROOKE

(Spécial à la "Patrie.")

SHERBROOKE, 31 — Aux Assises de Sherbrooke, vendredi, un verdict de "coupable" avec recommandation à la clémence de la cour a été rapporté par les jurés, contre LeRoy Bulton, accusé de complicité avec William Wilson dans l'attentat criminel commis sur la fillette Bertha Tiffin, de Stanstead. Sentence a été remise à la fin du terme pour permettre l'inscription d'une requête au Procureur Général, demandant que le prisonnier, quoiqu'âgé de 16 ans, puisse être envoyé à l'Ecole de Réforme, au lieu du pénitencier.

Après le procès de Bulton, les procédures furent aussitôt ouvertes dans la cause de John Garman, de Danville, accusé de voies de fait criminelles sur la personne d'Annie Anderson, du même lieu. Les témoins sur lesquels compte la Couronne pour établir la culpabilité de l'accusé sont: Mlle Annie Henderson, Mme Richard Henderson, le Dr Stevenson, Chs. Boutelle, L. H. Olney, James Brown et W. E. Andrews. En contre-preuve, les défenseurs de l'accusé feront entendre le Dr A.F. Darche, Ed. Conley, Lizzie Conley, Mme Ed. Conley, L. P. Perkins, le Dr P. Pelletier, le Dr Lynch, le Dr Ledoux, Mme Jas. McCallum, Mme Henderson, Mme Labonté, Chs. Bennett, O. Gendry et Joseph Finley.

es jurés chargés de décider du sort de l'accusé Gorman sont: A. Bourque, A. C. Bissell et J. W. Bean, Sherbrooke ; C. E. Bayley, Ascot; H. Coley, Barnston ; C. A. Beaulieu, Ascot; H. Caron, Barnston ; M. Bisson, Compton ; D. Bédard, Sawyerville ; H. A. Cairns, Sawyerville ; O. Blais, Coaticook ; J. Bartholomew, Sawyerville. Mtres N.-K. Laflamme, de Montréal ; O'Bready et Leblanc, représentent l'accusé.

MGR BRUCHESI AUX ETATS-UNIS

MARLBORO, Mass., 31.—Mgr Paul Bruchési archevêque de Montréal, et le vice-chancelier, l'abbé Sylvestre, de la cathédrale de Montréal, Qué., étaient de passage ici, jeudi après-midi, chez l'abbé Caisse, curé, et chez les religieuses de Sainte-Anne.

Les distingués visiteurs sont arrivés dans l'après-midi, venant de Boston, où Mgr Bruchési a été l'hôte de Mgr O'Connell. Arrivé en cette ville, Monseigneur s'est rendu au presbytère, accompagné de son secrétaire et du Rév. Père Cormier, de Lynn, Mass.

Vers les 5 heures, les élèves de l'académie Sainte-Anne avaient préparé une jolie démonstration en l'honneur de l'archevêque.

Le programme suivant a été donné :

Duo de piano, "Polonaise", Mlles Cécile Currier et Marie Logue, Maria Albert, Corinne Moll, Clara Rivière, Blanche Provost, Pearl Ryall, Annie Parker.

Chœur avec solo par Mlle Clara Deschênes. Accompagnatrices, Mlles Cécile Currier et Corinne Moll.

Adresse française, Mlle Hélène Brien.

Adresse anglaise, Mlle Mary Logue.

Chanson : Congé, Clara Deschênes et Hélène Downes, accompagnées par Mlle Annie parker.

Sa Grandeur a célébré la messe, samedi matin, dans la chapelle de l'Académie, ensuite elle est partie pour Woonsocket, R. I., où elle a passé la journée. Mgr se rend à Baltimore, Md., où il aura une conférence avec le cardinal Gibbons.

Le but de ce voyage de Mgr Bruchési est d'inviter ses collègues au congrès eucharistique de Montréal, en septembre prochain.

AUTRE TOURNEE DE M. TAFT

WASHINGTON, 31.—Le président Taft a promis de visiter l'Ohio en juin prochain. Il est attendu à Providence en mars, ainsi qu'à Rochester. Au cours du même voyage il visitera très probablement Albany, New-York et New-Haven. L'été prochain il visitera aussi tour-à-tour Cincinnati, Louisville, Chattanooga, Memphis, Nashville.

UNTERRIB E INCENDIE

Cause beaucoup d'angoisse comme un cors cause beaucoup de douleur—le remède se trouve dans l'Extracteur de Cors de Putnam, lequel n'échoue jamais et guérit toujours; essayez-le. 284-1

Mains Rudes et Rouges en se Couchant

Une nuit de traitement pour mains rouges, rudes, gercées et saignantes, paumes démangeantes, brulantes, et douleurs au bout des doigts avec

CUTICURA

accomplit des merveilles. Faites-les tremp r, avant de vous coucher, dans de l'eau chaude et du savon Cuticura, asséchez-les, appliquez-y libéralement de l'onguent Cuticura, et portez un bandage doux ou de vieux gants amples durant la nuit.

Mains Douces et Blanches au Lever

Gratis

Montre en or et Bague GRATIS

Montre à mouvement américain, boitier plaqué en or, garanti pour bien tenir l'heure, semblable en apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans, aussi bague plaquée en or, avec pierre étincelante, toutes deux gratis en vendant seulement 24 nouveautés de bijouteries à 10c chaque. Ecrivez pour les [illegible]es. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague. Friend Soap Co. Dépt. 33, Boston, Mass. 284. 3no

Les Pastilles Pour la Toux de

PATERSON

Cette Forme

Le moyen la plus prompt et le plus agréable de vous débarasser d'une toux; le moyen le plus sûr de garder votre gorge en bonne condition et votre voix claire ; en outre, délicieuses au goût. Cinq centins pour une Boîte Rouge-et-Jaune pleine. Les Médecins approuvent

La Guerison aux Bonbons

Fabriquées par Paterson de Brantford

LE NIVEAU DE LA SEINE

(Suite de la 1ère page)

On a cru, un moment, que la gare Saint-Lazare allait s'effondrer, et on ordonna aux occupants de l'hôtel Terminus, qui se trouve dans le voisinage, d'évacuer les lieux.

Il devient de plus en plus difficile de voyager dans les rues. Les cochers et les chauffeurs chargent des taux inabordables, parfois. Toutes les réunions mondaines ont été contremandées. Les théâtres qui jouent ont que quelques spectateurs. Les hôtels sont bondés de parisiens qui se voient forcés de fuir leurs demeures.

Dans les quartiers pauvres le spectacle est des plus pénibles. On voit dans les rues défiler de longues théories de pauvres gens qui transportent leurs effets dans des endroits qu'ils croient plus sûrs.

La mort guette les enfants chétifs dont l'alimentation n'est pas à base de

PEPTONINE

qui seule suffit pour conserver votre bébé
n bonne santé et lui donner un som-
eil réparateur.

En vente chez votre épicier ou pharmacien.

"DUBONNET"

¶ Il est reconnu que le vin Dubonnet est le seul vin tonique par excellence. Sa grande vogue, tant en Europe qu'en Amérique, indique sa supériorité. Ce vin est à base de vieux Malaga, ce qui lui donne ce goût exquis.

Demandez l'apéritif DUBONNET.

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS GENERAUX, MONTREAL

¶ Les enfants sont exposés, à cette saison, au Rhume, aux Maux de Gorge, aux Bronchites ; les mères de famille prudentes, au premier symptome, leur donneront une cuillerée à thé de

TAROL

à base de Goudron et des Médicaments les plus actifs, le spécifique des Maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons.

Dr ED. MORIN & CIE,
(Enregistré)
Québec, P. Q.

DR. ARTHUR BEAUCHAMP,
CHIRURGIEN DENTISTE
184—Rue Saint-Denis—184
Téléphone Bell Est 3549.
P-1-H-jao

Le mecanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mecanisme "OTTO HIGEL"

LES TABLETTES PAP-SAG GUERISSENT LA DYSPEPSIE

Les tablettes Pap-Sag sont le plus puissant remède qui existe pour guérir toutes les maladies d'estomac et d'intestins : Gastrites, Dyspepsie, Gastralgies, Dilatations, Entérites, Gastro-Entérites, Entérites muco-membraneuses, Indigestions, Vomissements, Gonflements, Renvois, Aigreurs, Crampes, Coliques, Fétidité de l'haleine, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Envoyées aussi par la poste, sur réception du prix, 50 cents une boîte, $2.50 six boîtes, en s'adressant à PAP-SAG COMPANY, Montréal. 234—l-m-s—jeu.

Feuilleton de la "Patrie"

"La Goutte de Sang"

PAR JULES MARY.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

69 (Suite)

Modeste, à l'intérieur, avait eu soin, dans la serrure, de laisser sa propre clef.

De l'extérieur, on essaya de la faire tourner, de la pousser doucement, afin de la faire tomber. Modeste, d'un geste rapide, la détournait...

On ne paraissait pas se douter de son action...

Les voix continuaient très bas de l'autre côté.

On employa une tige de fer... Modeste en sentit la pointe qui s'insinuait, virait, s'allongeait avec une dextérité silencieuse.

Puis soudain... un craquement...... le pêne cédait...

La serrure était ouverte!...

Le cœur de Modeste battit... Elle sentit une sueur glacer son front.... C'était, en vérité de chaque côté de la porte, une lutte terrible.

Avaient-ils peur? Se doutaient-ils de quelque chose? On eût dit, pendant quelques minutes, qu'ils s'étaient éloignés. Elle n'entendit plus rien...

Mais si! Le lent travail criminel recommence...

On veut ouvrir... Et l'on s'aperçoit de l'obstacle!...

Un cri étouffé! Un blasphème!

Puis la porte s'entrebaille légèrement... Une main se glisse...... Une main d'homme, vigoureuse, qui tâtonne... reconnait la nature de l'obstacle—

Modeste appelle:

—Valentine! Valentine!...

Elle la secoue...

—Réveille-toi! Viens! Aide-moi!

Valentine s'élance, Toutes deux s'arc-boutent contre la commode, en s'appuyant des pieds contre le lit... Et l'effort qu'elles viennent de donner a été tellement violent, qu'à cet effort a répondu, de l'extérieur, un cri de rage...

La main qui tâtait la commode, pend inerte, gonflée, tuméfiée...

Le poignet a été brisé du coup!

Elles ne s'en doutent même pas!

Quand leur poussée commence à céder, la main se retire et la porte claque, brusquement refermée... Elles entendent encore des blasphèmes des menaces terribles, des pas qui ébranlent l'escalier, mais qui vont en s'éloignant.

—'est fini!... Est-ce bien fini?...

Elles attendent longtemps, longtemps dans la même posture... irritées, nerfs tendus.

Vers quatre heures, un froissement singulier sous la porte... le même qu'elles ont surpris tout à l'heure... Celui d'un papier qui se coule doucement au ras du parquet et qu'elles ne voient pas à cause de la commode...

Cette fois, rien ne vient plus troubler le silence de l'hôtel.

Jusqu'au matin, il aura l'air inhabité.

Qu'est-ce que ce papier? Encore un avertissement? ou peut-être un piège?... Un piège, oui, car, pour s'en emparer et le lire, il faut retirer le lourd meuble qui les protège Alors, ne profitera-t-on pas de ce court instant pour briser la porte et entrer?

Pourtant elles réussissent à le faire glisser jusqu'à elles, sans rien changer à leur système de défense... La bougie tremblote et va s'éteindre la mèche se carbonise sur un paquet de stéarine répandue... X

C'est à peine si Modeste a le temps de lire:

"Mes pauvres petites... le coup a raté... vous pouvez achever votre nuit tranquillement... Mais suivez mon conseil... demain, décanillez!".

La bougie s'éteignit et ce fut l'obscurité complète.

Malgré cet avis, elles ne se sentaient point rassurées. Elles continuèrent de faire bonne garde, jusqu'au matin. Le matin, lorsque le jour parut, elles se couchèrent, Désormais plus rien à craindre. Elles s'endormirent sur-le-champ et, telle était leur fatigue, que les enfants, exténuées ne s'éveillèrent que très tard dans l'après-midi. Déjà le jour faiblissait. Déjà les bec de gaz étaient allumés sur les boulevards. A plusieurs reprises, ne les voyant pas sortir, la mère Lucas était montée jusqu'à leur chambre. Elle n'avait pas osé frapper, sachant, sans doute à quoi s'en tenir et pourquoi les jeunes filles regagnaient leur sommeil perdu.

Elles se hâtèrent de se lever et de faire leur toilette. ...

— Oh ! mon Dieu ! comme nous avons dormi !

—Et tu sais, une nuit pareille, ici...non...j'en mourrais d'épouvante.

—Dépêchons-nous...Il faut chercher autre chose....

—Et il faut manger...Nous ne ferons qu'un repas...Ça suffit... Je ne comprends pas les gens qui mangent trois fois par jour !...

—Et puis, il faut retourner au bureau de placement......

Elles réunirent leurs hardes et descendirent.

La mère Lucas était dans sa cage.

—Madame, nous quittons notre chambre...nous ne sommes pas riches...et vous nous rendriez service si vous nous remboursiez notre argent, en retenant seulement la nuit et la journée écoulées...

La grosse femme eut un regard de vipère.

—Ce qu'est payé est payé, mes gosses. Moi, je ne rembourse rien... Vous avez payé vos huit jours...... Je ne vous empêche pas de rester vos huit jours...

Elles insistèrent. Tout fut inutile. Elles ramassèrent leurs hardes et sortirent. Elles n'avaient pas vu, dans l'obscurité de la loge, une femme blême, aux yeux creusés par la maladie ou la débauche, aux lèvres flétries, qui se leva, lorsqu'elles furent dans l'escalier et qui les suivit un instant sur le boulevard. Elle avait une chevelure fauve admirable, relevé sur le front en un lourd édifice. Ni bonnet, ni chapeau. La tête nue.

Et, dans ces yeux énormes d'alcoolique et de poitrinaire, une lueur...

Une lueur de pitié qui rattachait cette épave à l'humanité.

Donc, elle les suivait, en rasant les murs. Elle n'osait les aborder. Elle s'y décida enfin, au moment où elles atteignaient le faubourg Saint-Martin.

—Mes pauv'gosses ... c'est moi qui vous ai averties...Tenez, lisez encore ça !

Elle leur glissa un papier dans les doigts et sans attendre disparut en se hâtant. Elles lurent :

"Si vous voulez dormir en paix, "allez au numéro 32 de la rue de Lancry.

"C'est une maison honnête... Et si vous ne voulez pas qu'il vous arrive malheur, défiez-vous de Matagrin."

Elles auraient bien voulu la remercier, de tout leur cœur.

Elles revinrent sur leurs pas, la cherchèrent. Ce fut inutile.

Défiez-vous de Matagrin !... C'était chez le placeur qu'elles se rendaient. Elles lui avaient donné vingt francs. Pouvaient-elles les perdre sans profit ?...Du moins, elles ne manqueraient pas de suivre le conseil. Déjà n'avaient-elles pas eu quelque soupçon ? "Si vous êtes gentilles !" avait dit Matagrin..... En quoi consistait cette gentillesse ?

Matagrin était à son bureau, comme la veille. Il les reçut.

Il fut doux, poli, paternel. Mais il ne proposa aucune place. Seulement, il leur laissa l'espérance. Il était sûr de leur trouver une bonne affaire.

—Revenez demain, après - demain revenez tous les jours. ...

—Nous ne pourrons vivre bien longtemps sans rien gagner...

Matagrin répondit par un bon sourire.

—Je suis là, moi, mes petites... et je ne vous laisserai pas dans l'embarras.

Elles sortent, tristes.

Et Matagrin murmurait :

—Celles-là, je les attends, à leur dernier sou !...

Elles descendirent rue de Lancry, au numéro 32 bis. C'était une maison propre, d'aspect honnête. Elles y retinrent une chambre sous les combles, pour un franc par jour.

Elles entrèrent, vers sept heures, chez un marchand de vins de la même rue et commandèrent un frugal repas. Après quoi, elles remontèrent et s'enfermèrent.

Cette seconde nuit de Paris, elles la passèrent tranquille.

Le lendemain, elles voulurent s'adresser à un autre bureau de placement, rue Rodier, mais elles se trouvèrent en face des mêmes exigences...

Il fallait donner, cette fois, dix francs chacune, comme provision, avant que le placeur s'occupât de les caser.

— Et encore, pas commode, puisque vous n'avez pas de papiers...pas de livret.

—Puisque nous n'avons jamais été en place, nous ne pouvons pas posséder de papiers, ni livret...

— Alors, un certificat du maire de votre commune...

Elles partirent sans avoir rien versé. Sur le conseil du gérant de l'hôtel de la rue de Laudry, elles achetèrent certains journaux où elles trouvèrent des demandes d'emplois. Il y en avait de toutes catégories, les unes qui paraissaient sérieuses et les autres qui promettaient monts et merveilles.

Mais elles se heurtèrent aux mêmes exigences: des papiers.

On les prit partout pour des aventurières.

(A suivre)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

LA MATINEE A LA BOURSE

Le marché est ce matin inexistant. Les valeurs ne bougent pas. Personne n'en vend, personne n'en achète, elles n'intéressent guère.

Chacun pense aux élections et à la Bourse les agents de change eux-mêmes ne parlaient que du résultat du vote de demain.

Quelques valeurs ont été cependant négociées : le Steel Com. à 68 1-4 a gagné 1-4, le Pacifique à 180 1-4 en a gagné autant, tandis que le Nova Scotia à 77 en a gagné 3-4 sur le cours de samedi.

MARCHE DE NEW-YORK

NEW-YORK, 31. — Dès le début de la deuxième heure le marché réagit faiblement et devint inactif. On crut un moment que les baissiers reprenaient l'avantage et qu'un mouvement énorme se préparait. Mais les spéculateurs les mieux avisés estiment qu'il n'en est rien: ils expriment la conviction qu'un temps de repos fera grand bien au marché.

La rumeur circule qu'un syndicat se porterait acquéreur des actions du Southern Pacific que détient le Union Pacific. Ce syndicat aurait à sa tête Edwin Hawley.

MARCHE DE LONDRES

LONDRES, 31 — Les valeurs américaines sont irrégulières : les fluctuations ne sont guère importantes.

Il est question que les chemins de fer de Gould pénètrent en territoire mexicain.

Le marché de Londres est tranquille en général. On signale cependant quelques valeurs actives.

La situation politique est incertaine par suite du résultat des élections.

Les consolidés ont monté de 1-16, soit 82 1-4 au comptant et 82 7-16 à terme.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

BLE

Mai—Ouverture, 110 3-4; hausse, 111 1-8 ; baisse, 110 3-4 ; midi, 110 7-8.

Juillet—Ouverture, 101 ; hausse, 101 1-4 ; baisse, 101 ; midi, 101.

MAIS.

Mai—Ouverture, 66 1-2 ; hausse, 66 5-8 ; baisse, 66 3-8 ; midi, 66 1-2 5-8.

Juillet—Ouverture, 66 1-4; hausse, 66 1-2 5-8 ; baisse, 66 1-8 ; midi, 66 1-2.

AVOINE.

Mai—Ouverture, 46 5-8 ; hausse, 46 5-8 ; baisse, 46 1-2 ; midi, 46 5-8.

Juillet—Ouverture, 43 1-8; hausse 43 1-4 ; baisse, 43 1-8 ; midi, 43 1-4.

PORC.

Mai—Ouverture 2090 ; hausse 2125 ; baisse 2087 ; midi, 2125.

Juillet — Ouverture, 2115 ; hausse, 2125 ; baisse, 2115 ; midi, 2125.

LARD

Mai—Ouverture, 1185 ; hausse, 1186 ; baisse, 1182 ; midi, 1185.

Juillet — Ouverture, 1162 ; hausse, 1185 ; baisse, 1182 ; midi, 1185.

Juillet. — Ouverture, 1162; hausse, 1187 ; baisse, 1162 ; midi, 1187.

COTELETTES.

Mai—Ouverture, 1137; hausse, 1155 ; baisse, 1137 ; midi, 1155.

Juillet. — Ouverture, 1147 ; hausse, 1155 ; baisse, 1147 ; midi, 1155.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Mexican—55 à 66.
New Pacific—1 à 180 1-2.
Iron Com—175 à 68.
Crown Res.—50 à 3.97.
Rubber—250 à 98.
Toronto Ry—90 à 125 1-2.
Pacific—75 à 180, 100 à 180 1-2, 25 à 180 1-4.
Illinois Pr—1 à 92, 39 à 91 3-4.
Detroit—125 à 64.
Scotia—25 à 76 1-2, 50 à 77, 6 à 76 1-2, 35 à 77, 4 à 76 1-2, 135 à 77, 175 à 77 1-4, 125 à 77, 25 à 76 7-8, 100 à 77.
Street Ry—100 à 221.
Rich. & Ont.—125 à 93 3-8.
Asbestos Pfd—5 à 90 1-8.
Rio—25 à 94 1-2, 25 à 94 3-8.
Ogilvie—75 à 139 1-4.
Coal Bds—$1000 à 98 1-2.

HORS LISTE

W. P. O'Brien, courtier, 57 Saint-François-Xavier, nous fournit le rapport suivant :

333333 yyyy hhhh rrr fff QQ WWEEE
Cement—100 à 21 1-2, 100 à 21 1-4, 695 à 21.
Québec—25 à 31 3-4.
Car Pfd.—65 à 98.

AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Le Lackawanna Ry. a augmenté de 5 et de 10c de l'heure le salaire de près de 2,000 ouvriers de ses ateliers.

LES FILATURES ROUVRENT

J. et P. Coates annonce que cinq filatures du Cotton Thread Combine, vont rouvrir demain leurs portes, les ouvriers ayant consenti à reprendre le travail.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Spécial à la PATRIE.)

ST-HYACINTHE, 31.—Albert Joseph Sawyer, Syrien, d'Iron Belt, Etat du Wisconsin, est arrivé à St-Hyacinthe, jeudi dernier, à 5 1-2 heures p.m. Son premier soin en arrivant ici, fut de se rendre chez le grand connétable Marchessault pour le prier d'opérer immédiatement l'arrestation de son compatriote, Assed Sawyer, lui remettant en même temps pour l'aider dans ses recherches une photographie de ce dernier.

M. Marchessault, aidé de M. Eusèbe Bourgeois, fils, huissier de ce district, se mit à faire des perquisitions un peu partout où il s'imaginait pouvoir rencontrer des syriens. Finalement, il localisa son homme dans le haut de la maison où se trouve l'épicerie de M. Léost, coin des rues Cascades et Concorde. Assed avait sur lui $130, et il avait aussi des marchandises pour un montant relativement considérable.

Il s'est laissé conduire à la prison commune, sans faire aucune résistance, et il n'a pas l'air de craindre l'issue du procès qu'on veut lui faire.

Il prétend que le plaignant, qui est son cousin, lui a mis en mains les marchandises en question, à titre de colporteur que lorsqu'il a laissé Iron Belt, il a dit à son cousin, le plaignant, qu'il se dirigeait du côté du Canada, où il serait probablement rendu plus vite que lui; qu'une fois arrivé à Montréal, il s'est rendu chez une cousine à qui il a raconté qu'il était colporteur pour son cousin Albert, et que celui-ci était à la veille de venir le rejoindre en Canada. En un mot, il se prétend absolument innocent de tout ce dont son cousin l'accuse.

Au moment de clore cette note, on nous apprend que l'affaire vient de se régler à l'amiable, entre les parties.

— M. le Dr Emile Ostiguy, étant appelé à Montréal par des affaires trop nombreuses, s'est vu dans la nécessité de résigner sa position comme gérant et vendeur de la "St-Hyacinthe Distillery Co."

Il a été remplacé dans ces fonctions importantes, par la maison Maison Fournier-Fournier, représentée par M. Ernest Girardot, jr., son directeur-gérant.

AU CLUB LAFONTAINE

Le Club Lafontaine donnera, par fil privé demain soir, le résultat des élections. Un diner table d'hôte sera servi de cinq à huit heures du soir. Les membres et leurs amis sont cordialement invités.

A LA MEMOIRE DE CREMAZIE

M. Armand Père, rédacteur au "Havre Eclair," le dévoué promoteur au hâvre de l'érection d'un monument à la mémoire de notre poète national, Octave Crémazie, est passé, ce matin, à nos bureaux.

M. Per nous arrive directement de New-York, dans le but de s'entendre avec la presse et les comités sur les meilleurs moyens à prendre pour conduire à bon terme cette patriotique entreprise. M. Per a l'intention de passer une semaine parmi nous, mais reviendra nous visiter plus tard.

DEUX AVEUGLES EN PRISON

Deux vieilles femmes sont comparues devant le recorder Weir, ce matin, toutes deux aveugles et âgées respectivement de 71 et 65 ans. Elles ont nom Marie Dupré et Kate Landergan. Elles sont en prison depuis 20 ou 25 ans et reviennent à tous les quatre ou six mois se faire condamner de nouveau, n'ayant aucun moyen de subsistance et aucune institution hospitalière ne voulant les recevoir.

Toutes deux ont eu une jeunesse plus ou moins accidentée, ce qui fit dire au recorder Weir qu'il fallait faire une distinction entre les indigents qui méritent de la sympathie et ceux qui n'en méritent pas. C'est tout de même une chose peu ordinaire de voir deux aveugles de cet âge, en prison.

GRANDE COMPAGNIE DE CHARBON

UNE GRANDE COMPAGNIE CANADIENNE S'EST FORMEE POUR FAIRE DES OPERATIONS DANS L'OHIO ET L'OUEST DE LA VIRGINIE.

Les plans sont complets, $1,750,000 d'obligations maintenant offertes en souscriptions.

Sans éclats de trompettes, une forte compagnie canadienne pour l'exploitation du charbon, a été formée sous le nom de Sterling Coal Company Limited, incorporée en vertu des lois de la Puissance du Canada, et qui comprendra trois groupes de propriétés de charbon, deux dans l'Ohio et une dans l'ouest de la Virginie, avec quatre mines déjà en opération.

Les promoteurs offrent au pair, par une annonce publiée dans les journaux d'aujourd'hui, la portion non vendue de $1,750,000. Obligations de fonds d'amortissement, sur première hypothèque à 6 p. c., avec bonus de 50 p. c. en stock, par d'éminentes maisons de placement, deux à Toronto et deux à Montréal, savoir : A. E. Ames & Co., Limited, et F. H. Deacon & Co., Toronto, et Rodolphe Forget et Johnston, McConnell & Allison, Montréal. L'émission n'a évidemment rien à craindre, quant à l'attitude qu'elle prendra sur le marché. La preuve en est dans le fait qu'une portion considérable des obligations ci-dessus a déjà été vendue.

Les directeurs de la compagnie sont : Président, W. F. Tye, Montréal, récemment ingénieur en chef du chemin de fer Pacifique Canadien, qui fut chargé de toute construction sur ce chemin de fer depuis 1899 à 1906, et, en outre, de toute autre entreprise d'ingénieur depuis 1904 à 1906 ; vice-président, A. E. Ames de MM. A. E. Ames & Co., Limited, Toronto, N. Curry, Montréal, président du grand merger de chars récemment formé, savoir : The Canada Car & Foundry Company ; Rodolphe Forget, M. P., Montréal, président de la compagnie de navigation Richelieu & Ontario, et du Québec Light, Heat & Power Company ; J. W. McConnell, Montréal, directeur de la Pacific Pass Coal Company, F. H. Deacon, Toronto, de MM. F. H. Deacon & Co.; Andrew Squire, Cleveland, Ohio, avocat, et membre senior de la maison Squire, Sanders & Dempsey, et H. D. Hileman, Cleveland, Ohio, gérant général de la compagnie qui a conduit l'exploitation des quatre mines connues sous le nom de "Hileman Group", dont il a été le principal propriétaire.

Le prospectus est très complet ; il a évidemment pour objet de donner des renseignements complets à ceux qui ont l'intention de faire des placements dans cette compagnie, et que les rapports détaillés des ingénieurs peuvent être examinés aux bureaux des maisons qui font l'offre.

Les livrets de souscriptions sont maintenant ouverts aux bureaux des vendeurs et seront fermés pas plus tard qu'à quatre heures, mardi, le 8 février. On se réserve le droit de ne distribuer que telles souscriptions et pour tels montants qu'on jugera à propos, et de fermer les livres de souscription sans avis.

AVIS DE FAILLITE

In re

J. O. FRINCE,

Précieux Sang, Comté Nicolet.

VENTE PAR ENCAN à tant dans la piastre, en bloc, chez Marcotte Frère, encanteurs, No 69 rue St-Jacques, Montréal, le lundi, 7 février 1910, à 11 heures, de l'actif suivant:

Stock de marchandises générales	$2046.92
Mobilier du magasin	73.50
Dettes de livres	29.60
	$2150.02

On pourra visiter le stock les 4 et 5 février.

A. TURCOTTE,
Curateur.

Bureau de KENT & TURCOTTE,
97 rue St-Jacques.

283-3 Montréal, 29 janvier 1910

MONTREAL STREET RAILWAY COMPANY.

AVIS DE DIVIDENDE.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (2 1-2 p.c.) pour le trimestre terminé le 31 décembre dernier, a, ce jour été déclaré sur le capital-actions payé de cette compagnie aux actionnaires enrégistrés le jeudi, 13 courant, à quatre heures p.m. et aux détenteurs de certificats d'actions en rachat du coupon de série No 5-A, payable le mardi, 1er février prochain.

Les coupons de certificats d'actions seront rachetés en les présentant à la maison de banque de MM. L. J. Forget & Cie., 8 rue Auber, Paris, France, ou au bureau-chef de la compagnie, Montréal.

Par ordre du bureau de direction,
PATRICK DUBEE,
Secrétaire.

Montréal, 7 janvier 1910. 10-13-1F.

Assurance Mont-Royal

Avis est donné par les présentes, que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu à nos bureaux, No 74 rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, le MARDI, 15 FEVRIER 1910, à 3.30 p.m., pour la transaction des affaires générales de la Compagnie.

J. E. CLEMENT, jr.
281-10 Secrétaire et gérant-général

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14795.—La Cie J. B. Rolland & Fils vs. A. Boulard.

Le 11ème jour de février 1910, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 1611 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaises de barbier, fixtures etc.

Conditions : Argent comptant.

A. O'BORNE, H.C.S.

Montréal, 29 janvier 1910.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 1623. J. Marier, demandeur, vs. J. R. Beaudry et al, défendeurs.

Le 10ème jour de janvier 1910, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, J. R. Beaudry, au No 218 Ave. Laval, en la Cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

A.O'BORNE.H.C.S.

Montréal, 29 janvier 1910.

A vendre, équipement complet d'écurie de bourgeois — un "cob" brun phoque, 7 ans, 15 1-4 mains de hauteur, belle apparence et belle allure, une dame peut le conduire en toute sécurité ; aussi un magnifique cheval châtain combinaison, complètement brisé à la selle et au harnais, que la personne la plus timide peut conduire en toute sécurité ; aussi un grand cheval bai pour voitures, 6 ans, 16 mains de hauteur, pour usage de famille, avec set de harnais montés en or, presque neuf, fait par Roberts, magnifique sleigh, avec timon et "shafts", et siège de cocher ; trois robes, couvertes, fouets et articles d'écurie ; maintenant visibles à nos écuries ; tout doit être vendu ; aucune offre raisonnable refusée. T. W. Foster 605 rue St-Paul. 284-2

MONTREAL STEEL WORKS Limited

Fabrication et installation de matériaux pour intersections de voies ferrées

60 rue Saint-Patrice, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL

Montreal Trust Company

2 PLACE D'ARMES

Capital $500,000 Réserve $100,000

H. S. Holt, - - - Président
Robert Archer, Vice-Président

Cette compagnie agit comme fideicommissaire, gardien, exécuteur testamentaire, administrateur, syndic ou receveur, agent de transfert et régistraire des stocks de corporations

Elle reçoit des dépots pour periodes fixes à des taux que l'on peut connaitre sur demande

D. C. REA, Gérant.

182—l-m-v-jno.

LA BANQUE MOLSON

Succursale : 531 rue Ontario, Maisonneuve.

Affaires de banque en général. Une attention spéciale est réservée aux dépôts d'épargne quelqu'en soit le montant.

Ouvert tous les Samedis Soirs de 7 à 8 heures. 181-lmv-jno

UNE OFFRE DE $1,750,000

OBLIGATIONS D'AMORTISSEMENT A 6 P.C. SUR HYPOTHEQUE

AVEC UN BONUS DE 50 P.C. EN ACTIONS DE LA

STERLING COAL COMPANY, LIMITED

(Pour être incorporée sous les lois de la Puissance du Canada)

CAPITALISATION :

	Autorisé	Maintenant émis
OBLIGATIONS.—Fonds d'amortissement sur premièr hypothèque à 6 p. c., en 30 ans	$2,500,000	$1,750,000
ACTIONS	3,500,000	2,500,000

Laissant dans le trésor : Obligations $750,000 ; Action $1,000,000.

DIRECTEURS :

W. F. TYE, ancien chef ingénieur du Pacifique Canadien, à Montréal, président.
A. E. AMES, de A. E. Ames et Cie Ltd., Toronto, vice-président.
N. CURRY, président de la Canada Car and Foundry Company Montréal.
RODOLPHE FORGET, M. P., président de la Cie de Navigation Richelieu et Ontario, Montréal.
J. W. McCONNEL, directeur de la Pacific Pass Coal Co., Montréal.
F. H. DEACON, de F. H. Deacon, et Co., Toronto.
ANDREW SQUIRE, conseiller en droit, Cleveland, Ohio.
H. D. HILEMAN, gérant-général, Cleveland, Ohio.

INGENIEUR CONSULTANT.—Charles Fergie, Montréal.
FIDEICOMMISSAIRE POUR PORTEURS D'OBLIGATIONS.—Guardian Savings and Trust Co., Cleveland, Ohio.
AGENTS DE TRANSFERT POUR PARTS.—MontrealTrust Company.
REGISTRATEUR DE PARTS. — National Trust Co., Limited.
BANQUIERS.—La Metropolitan Bank. CONSEIL.—Thomson, Tilley et Johnston, Toronto.
AUDITEURS. — Clarkson et Cross., Toronto.
BUREAU CENTRAL .. .. Toronto Ont.
MINES DE CHARBON .. .. Ohio et Virginie Ouest. BUREAU DE VENTE .. .. Cleveland, Ohio

Nous avons établi un fonds d'amortissement de 20 pour cent par an sur le montant des obligations émises, à partir du 1er janvier 1912.

Nous ferons des demandes régulières pour que les oblcentral de la compagnie à Toronto.
réal. Les obligations doivent être enrégistrées, au bureau igations et les actions soient inscrites au bourses de Toronto et de Mont

Les obligations seront émises comme étant de $100 et $1,000. Les obligations sont rachetables à n'importe quelle date d'intérêt à 105.

Les titres de propriétés achetées sont enregistrés par MM. Thomson, Tilley et Johnston, Toronto, qui ont aussi la charge de l'organisation de la compagnie et de l'émission des actions et obligations. On obtiendra les obligations par hypothèque directe sur les propriétés et le capital-actions, sera émis valablement comme totalement payé.

COMME NOUS AVONS VENDU UNE PARTIE CONSIDERABLE DES OBLIGATIONS CI-DESSUS, NOUS OFFRONS MAINTENANT LA BALANCE A VENDRE AU PAIR ET AVEC INTERET AUGMENTE, ASSURANT UN BONUS DE 50 P. C. DU MONTANT DES OBLIGATIONS EN CAPITAL.

Les paiements sont comme suit :
20 pour cent en souscrivant.
20 pour cent le 1er mars 1910.
20 pour cent le 1er juin 1910.
20 pour cent le 1er septembre 1910.
20 pour cent le 1er décembre 1910.

Avec le privilège de payer à n'importe quel moment, avec l'accumulation des intérêts. Le premier paiement d'intérêt sera

Les livrets de souscriptions sont maintenant ouverts dans nos bureaux et seront fermés au plus tard à 4 hrs, le mardi 8 février. Nous nous réservons le droit de départir seulement telles souscriptions et pour tels montants qu'on peut les approuver et de fermer les livres de souscriptions sans avis. Des formules de souscriptions seront fournies sur demande. On peut envoyer les souscriptions par la poste ou par télégramme à nos frais.

NOUS RECOMMANDONS L'ACHAT DE CES OBLIGATIONS CAR NOUS AVONS TRES SOIGNEUSEMENT EXAMINE DE PAR TOUS LES MOYENS EN NOTRE POUVOIR LES CONDITIONS QUI PEUVENT AFFECTER L'AVENIR DE LA COMPAGNIE. Nous considérons que l'intérêt sur les obligations est parfaitement assuré et que les perspectives sont excellentes pour des dividendes sur le stock commun après achèvement du programme élaboré.

Les souscriptions peuvent etre faites sur des formes régulières ou quand celles-ci ne peuvent etre utilisées, des lettres déclarant simplement que les obligations pour le montant désigné sont souscrits d'après les conditions du prospectus seront suffisantes.

A. E. AMES & CO., Limited, Toronto.
F. H. DEACON & CO., Toronto.
RODOLPHE FORGET, Montréal.
JOHNSTON, McCONNELL & ALLISON, Montréal.

LES AFFAIRES DE LA COMPAGNIE

En tenant compte du charbon consommé dans les provinces centrales du Canada et qui parvient si facilement des Etats-Unis, et considérant que le capital canadien a été jusqu'à un certain point intéressé dans les mines depuis des années, nous avons jugé qu'il était sage de constituer une solide compagnie de mines de charbon, avec un fort capital, dans laquelle les Canadiens auraient une grande influence. On sent qu'une compagnie ainsi formée pourrait, grâce à ses relations spéciales avec le commerce canadien, subvenir au marché d'achat local aux Etats-Unis de façon à assurer le marché le plus ferme pour sa production d'année en année, et par suite assurer la plus grande économie d'exploitation. Une occasion favorable s'étant présentée, la Sterling Coal Company, Limited, se constitue, dans le but d'acquérir certaines mines de charbon bitumineux maintenant peu exploitées, de leur fournir l'outillage nécessaire et d'en développer d'autres, toutes ces propriétés étant bien choisies pour leurs avantages spéciaux comme situation et conditions. Les directeurs ont l'intention d'acquérir, d'après des conditions déjà fixées, les trois groupes suivants de propriétés minières dans les Etats de l'Ohio et de la Virginie Ouest, ou n'importe quels deux des dits groupes, avec ou sans propriétés de charbon additionnelles, ces trois groupes sont :

LE GROUPE HILLMAN (tout en exploitation) comprenant :

La mine Sterling, le long du chemin de fer de Pennsylvanie, près de Salmeville, Comté Carroll, Ohio ;

La "Strip Vein Mine", contiguë à la Mine Sterling

La propriété de la "Ohio Coal and Clay Co.", située le long de la voie ferrée de l'Erié, près de Washingtonville, Comté Mahoning, Ohio ;

La Mine Delmore, située le long du chemin de fer de l'Erié près de Leetonia, Comté Columbiana, Ohio, à environ 200 verges de la ligne de chemin de fer de Pennsylvanie, et à environ six milles de la "Ohio Coal Mine").

LE GROUPE BECKWITH, comprenant :

La Mine Cecil, située près de la ligne du "Baltimore and Ohio Railroad" dans le comté Taylor, dans la Virginie Ouest, à environ sept milles au sud de Grafton et la

Malta Mining Property aussi située le long du Baltimore and Ohio Railroad dans le comté Barbour, dans la Virginie Ouest, à 30 milles au sud de Grafton.

La propriété ACADIA (sujette à l'approbation sur essai de 6 mois), située dans les comtés Athens et Washington, Ohio, sur la principale ligne du Baltimore and Ohio Southwestern System et à environ un demi-mille au sud de la voie principale du Toledo and Ohio Central Railroad.

La superficie totale de toutes ces propriétés s'élève à 11,026 acres, sur lesquels 8,879 acres dont le charbon est complètement en notre possession, la balance restant sous des conditions de location très avantageuses, le taux maximum étant de 5c par tonne de CHARBON criblé. LA QUANTITE DE TONNES QU'ON PEUT EXPLOITER ECONOMIQUEMENT DANS CES PROPRIETES, SAUF DANS L'ACADIA, EST ESTIMEE PAR M. CHARLES FERGIE A PLUS DE 75,000,000 DE TONNES ET DANS L'ACADIA A AU-DELA DE 42,000,000; LE TOTAL EGALANT UNE PRODUCTION de 1,500,000 tonnes par année pendant une période de 78 ans.

Les quatre mines du groupe Hillman et les deux propriétés du groupe Beckwith ont été visitées; un rapport a été fait à ce sujet au nom des acheteurs par M. W. F. Tye, qui, tout récemment était encore ingénieur en chef du Pacifique Canadien, et qui avait la responsabilité de toute la construction sur cette voie ferrée de 1899 à 1906 et de plus, de tout le machinisme de 1904 à 1906. M. Tye a fait l'étude des propriétés, surtout au point de vue des communications par chemin de fer et des marchés à portée pour le charbon et au point de vue aussi des affaires en général.

Toutes ces propriétés furent de nouveau visitées plus tard ; un rapport fut fait, au nom des acheteurs, par M. Charles Fergie, ancien gérant de l'Intercolonial Coal Mining Company", de la Nouvelle-Ecosse, lequel fut plus tard pendant quelques années l'ingénieur en chef et le surintendant des mines de la Dominion Coal Company et depuis 1907 ingénieur consultant à Montréal. Ces propriétés furent également visitées par des membres de trois des maisons qui offrent maintenant les garanties. M. Tye a aussi visité la propriété Acadia.

A la requête des directeurs, M. Tye a consenti à devenir le président de la Compagnie et à porter une attention soutenue sur l'organisation et la conduite de ses affaires.

M. Tye a fourni un rapport très détaillé, dont on peut voir les copies à nos bureaux. La déclaration suivante est le résumé de son opinion sur les affaires et l'avenir de la Compagnie:

LE DECLARATION DU PRESIDENT

Le groupe Hillman se compose de quatre mines en exploitation, qui ont de grands avantages et une haute valeur en raison de leur situation. Elles se trouvent parmi les quelques mines qui jouissent encore du privilège d'un tarif de prêt de 70c la tonne jusqu'à Cleveland CE DISTRICT A UN AVANTAGE D'AU MOINS 20c LA TONNE SUR LES TARIFS DE FRET JUSQU'A CLEVELAND ET JUSQU'A TOUS LES PORTS DU LAC HURON, DE LA BAIE DE GEORGIE, DU LAC MICHIGAN ET DU LAC SUPERIEUR CE DISTRICT A L'AVANTAGE SUR TOUS LES AUTRES DISTRICTS DE L'OHIO : IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES MINES DANS LE DISTRICT. Il y a un marché continuel car il faut fournir du combustible aux chemins de fer locaux.

M. Hileman, qui a été le principal propriétaire de ces mines, est né dans le district où elles sont situées, et il connait à fond les affaires de charbonnage. Les directeurs se considèrent comme très heureux de l'avoir parmi eux en qualité de gérant-général de la Compagnie. La ligne de conduite de M. Hileman a toujours été de ne pas contracter de dettes, de gagner de l'argent avant de le placer dans des entreprises d'amélioration même quand cette amélioration était désirable ; au point de vue de l'économie ses propriétés n'ont pas encore un outillage complet. Nous avons l'intention d'augmenter cet outillage, de façon à obtenir le taux de production le plus haut possible.

Les profits nets, relatifs aux quatre mines, actuellement exploitées dans le groupe Hileman, qui ne représente qu'un tiers du prix total d'achat, fourniront d'ici à quelques mois, avec des additions à l'outillage ne coûtant pas plus que $70,000, un intérêt de 6 p.c. sur $1,300,000 des $1,250,000 des obligations émises actuellement.

Nous avons l'intention de nous occuper immédiatement du développement des deux mines du groupe Beckwith et nous construisons, en plus du matériel des mines de charbon, 500 fourneaux à Coke.

Les directeurs ont d'excellents rapports d'ingénieurs sur la propriété Acadia et sont persuadés qu'elle a une haute valeur. Néanmoins pour s'assurer complètement de la valeur de la propriété, l'achat en a été fait conditionnellement, les ingénieurs de la compagnie en feront un examen sérieux pendant une période de six mois ; la décision au sujet du résultat satisfaisant ou non de l'examen, dépendra de la Compagnie.

Ce qui est un important facteur c'est que toutes les mines, se trouvant situées, à vrai dire, dans le centre de l'industrie et des voies ferrées des Etats-Unis chaque mine a un marché local pour une partie considérable de sa production.

L'ingénieur consultant de la Cie estime que quand le développement et l'outillage seront complétées, les profits nets provenant de la production dépasseront le triple de l'intérêt des $1,750,000 en obligations.

Après avoir payé entièrement ces propriétés, la compagnie aura, provenant des produits de la vente des obligations, $968,750 comptant pour l'outillage et le développement et comme capital, ce que je regarde comme largement suffisant.

Après avoir longuement et attentivement examiné la situation et l'avenir de la compagnie je me déclare convaincu du fait que les revenus nets de la compagnie devraient atteindre un chiffre assez élevé pour garantir la véracité de la déclaration de distribution de dividendes, au taux de 6 p.c. l'an, sur le capital-actions de la compagnie pendant l'année 1912.

W. F. TYE, Président.

LE RAPPORT DE M. FERGIE

On peut voir à nos bureaux une copie du rapport détaillé de M. Fergie. Il entre dans le vif de la question. Voilà le résumé de ce rapport.

Le charbon est de bonne qualité et convenable pour tous les marchés où on pourra l'expédier, les propriétés minières de Beckwith fournissent également du bon charbon.

Les conditions d'exploitation du Groupe Hileman, composé de quatre mines, sont très simples et la production peut être largement augmentée moyennant des déboursés très modérés. Les propriétés Beckwith, et Acadia sont bien situées pour le travail et les marchés et ne présentent pas de difficultés pour l'ingénieur.

La somme nécessaire pour l'outillage et le complet développement des trois groupes, après avoir pourvu aux cas imprévus est de $666,050.

Profits approximatifs annuels apres que l'outillage sera complet		$348,500.00
CHARGES ETABLIES :		
Obligations $1,750,000 à 6 pour cent	$105,000.00	
Fonds d'amortissement à 2 pour cent	35,000.00	
Dépréciation	20,000.00	
Taxes, assurances, etc	5,000.00	
		$165,000.00
Disponible pour dividendes		$178,500.00

Ou plus de 7 pour cent sur une capitalisation de $2,500,000.

Le supplément d'outillage, s'il est décidé d'en avoir un, plus tard, tel que fourneaux coke, additionnels aux propriétés Cecil et Malta, ainsi que des entrées additionnelles dans des couches contenant du charbon, augmentera considérablement les bénéfices nets.

290-8

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue, où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES."

CENTRE

ALBERT MILLAIRE, Mikado Cigar Store, 54 St-Jacques.
PHARMACIE ROBERT, coin Boulevard St-Laurent et Craig.
G. BLACK, 401 St-Denis.
H. BEAUDRY, marchand de cigares, coin St-Denis et Craig.
PHARMACIE LANCTOT, coin Ste-Catherine et St-Denis.
PHARMACIE AUCHAMBAULT, coin Notre-Dame et St-Vincent.
PHARMACIE LYONS, 8 Bleury.

OUEST

PHARMACIE PIGEON, 412 Notre-Dame Ouest.
PHARMACIE GOSSELIN, coin Atwater et Delisle.
PHARMACIE RAIZENNE, coin Notre-Dame et Versailles.
PHARMACIE ETHIER, coin Notre-Dame et Seigneurs.
PHARMACIE DANSEREAU, 1980 St-Jacques.
PHARMACIE LETOURNEAU, 2097 Notre-Dame.
PHARMACIE LALONDE, coin Saint-Jacques et Atwater.
RONAYNE FRERES, marchand de chaussures, coin Notre-Dame et Inspecteurs.
PHARMACIE LYONS, Ste-Catherine et Drummond.
CHAPMAN'S BOOKS STORE, 513 Ste-Catherine Ouest, près Peel.
INTERNATIONAL DRUG HALL, coin St-Jacques, et Cathédrale.
PHARMACIE LEONARD, 1376 Notre-Dame, près Vinet.
M. ALBERT LASALLE, 1637 Notre-Dame Ouest.
L. W. CHAPUT, Ste-Catherine et du Fort.

POINTE SAINT-CHARLES

J. ASSELIN, Centre et Ropery.
JOS. MORAND, épicier, coin Charlevoix et Coleraine.
PHARMACIE LYONS, coin Wellington et Farm.

WESTMOUNT

E. GERVAIS, épicier, coin Ste-Catherine et Abbott.

VERDUN—VILLE ST-PAUL

Dr CHAMPAGNE, 97 Church, Verdun.
PHARMACIE BASTIEN, rue Church, près Hadley, Ville St-Paul.

NORD

PHARMACIE NORMALE, coin Saint-Denis et Carré St-Louis.
Dr J. E. PREVOST, Roy et St-Denis.
E. J. NADEAU, St-Denis et Rachel.
GEO. VANDELAC, entrepreneur de pompes funèbres, coin Cadieux et Rachel.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Marie-Anne et St-Denis.
NAP. MORRISSETTE, épicier, coin Roy et Mentana.
PHARMACIE ROY, coin St-Denis et Laurier.
E. BOURDEAU, confiseur, coin Drolet et Duluth.
PHARMACIE LALONDE, coin Mont-Royal et Christophe-Colomb.
PHARMACIE ALBERT, coin St-Laurent et des Pins.
PHARMACIE LABRANCHE, coin Rachel et Parc Lafontaine.
G. DESMARAIS, libraire, 1319 Papineau, près Mont-Royal.

VILLE ST-LOUIS — BOULEVARD ST-DENIS

MORIN FRERES, épiciers, coin St-Viateur et avenue du Parc.
J. GOYER, 1711 St-Laurent près Boulevard St-Joseph.
J. N. BEAULNE, 1850 Saint-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 2300 St-Laurent.
FAIRMOUNT MEDICAL HALL, coin Clarke et Fairmount.
PHARMACIE MARTINEAU, coin Mont-Royal et St-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 643 Mont-Royal.
Dr J. G. DUGAS, coin St-Laurent et Pacifique.
PHARMACIE SYLVESTRE, coin Sanguinet et Beaubien.
J. L. LEGAULT, 894 Beaubien.
W. CARMEL, St-Hubert et Bélanger.
J. DUGAL, 3169 St-Hubert.
D. LANOIE, épicier, St-Hubert et Rose-de-Lima, Villeray.
Dr LOISEAU, St-Zotique et Saint-Hubert.

EST

PHARMACIE CHRETIEN ZAUGG, coin St-Hubert et Ontario.
PHARMACIE PINSONNAULT, coin Ontario et Plessis.
J. E. HILLMAN, Ontario et Champlain.
P. D. RACINE, épicier, coin Ste-Catherine et Delorimier.
A. MAILLET, Craig et Montcalm.
PHARMACIE GAUVIN, coin Ste-Catherine et Maisonneuve.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Visitation.
H. GENEREUX, 976 Ste-Catherine E.
P. O. BEAUSOLEIL, épicier, coin Ontario et Amherst.
J. et P. DAVIGNON, fabricants de poêles, coin Ontario et Dorion.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Dufresne.

HOCHELAGA — MAISONNEUVE — VIAUVILLE

PHARMACIE PAQUIN, coin Ontario et St-Germain.
C. DENAULT, coin Ste-Catherine et 2ème Avenue, Viauville.
P. SARLIN, Ste-Catherine et Cuvillier.
J. A. A. FILION, Notre-Dame et Desjardins.
H. RICARD, coin Ontario et Lasalle.
PHARMACIE BEAUPRE, 73 Desery.
J. A. CARON, libraire, 297 Lasalle.

EMPLOIS DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — M. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

AVIS AUX MODISTES — Une personne d'expérience dans le dessin, braidage, garniture quelconque et finissions pour robes de toilette et costumes demande emploie chez une bonne modiste privée. Ecrire Casier 75, La PATRIE. 273-12

DEMOISELLE demande emploi comme ménagère dans un presbytère, ou servante dans une famille sans enfant. S'adresser 203 rue du Parc George Etienne Cartier, St-Henri. 282-3

FEMME — Une femme demande de l'ouvrage, lavages, repassages, etc. S'adresser 12 rue Josephat, près Papineau. 279-6

LAVAGE FAIT, livré humide, 75c la boite, séché 95c, linge uni repassé $1.15. Satisfaction garantie. Caron's Laundry, 736 Visitation Est. 1867. 279-26fs

HOMMES-GARCONS DEMANDES

CARRETIERS. — On demande 25 charretiers avec voitures doubles, pour transporter de la glace. S'adresser J. B. Baillargeon, 202 Ste-Catherine Est. 282-6

IMPRIMEUR — On a besoin immédiatement d'un bon imprimeur, connaissant les presses, la typographie, les jobs de fantaisie, les prix du papier et des jobs, capable de conduire un atelier. S'adresser à B. P., 200, Victoriaville. 284-3

Relieur-Finisseur

On demande un relieur-finisseur. S'adresser LA PATRIE, Dépt. des Impressions. 271-jno

SOLLICITEUR

On demande un bon solliciteur pour solliciter de l'ouvrage pour un département de photogravure. S'adresser au département des Petites Annonces, journal "La Patrie." 272-3

TELEGRAPHIE — Jeunes gens demandés pour étudier la télégraphie et se rendre capable d'occuper des positions de chemins de fer. Ouvert jour et nuit. Conditions faciles. Montreal Railroad & Telegraphy Institute, 183 St-André, Montréal. 285-5

VENDEURS— Ligne nouvelle, système nouveau, 25 vendeurs demandés pour la province. Salaire payé huit fois par mois. Ecrire à Luke Brothers, Ltd., Montréal. 269-24fs

FEMMES-FILLES DEMANDEES

ARGENT A GAGNER

—Nous avons besoin de 50 filles pour travailler dans les chemises d'hommes. Toute fille travaillante qui veut travailler peut gagner pas mal d'argent et avoir de l'ouvrage à l'année. Si vous ne savez pas coudre nous vous l'enseignerons. Tout le fil fourni gratis S'adresser The Standard Shirt Manfg. Company, Ltd. 282-6

CIE ARSENE LAMY demande une très bonne vendeuse pour le Département de la Mode. 830 St-Denis. 283.3

DAMES — On demande des dames— Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux de vous envoyer toutes les particularités moyennant un timbre de 2 centins. Adressez, Boîte poste, 6, St-Sauveur, Québec, Canada. 261-25

FILLES

On demande des filles pour le département de la reliure. S'adresser au Département des Impressions de la PATRIE. 281-jno

FILLES—On demande des filles pour la confection des salopettes, doivent parler anglais, aussi pour les machines Singer à double aiguille. Les plus hauts prix payés. 31 rue Notre-Dame Est. 283-3

JEUNE FILLE demandée de 14 à 16 ans. Ouvrage facile et permanent. S'adresser American Button Co., 789 rue Sanguinet, près Rachel. 281-6

JEUNE FILLE DEMANDEE—Jeune fille pour bureau demandée. Doit savoir les deux langues, la clavigraphie et pouvoir répondre au téléphone. S'adresser au No 158 rue Mitcheson. Bell Tel : St-Louis 1355. 283-jno

MODISTES-VENDEUSES — On demande des premières modistes de chapeaux, ainsi que des vendeuses d'expérience dans la mode, avec bonnes références. S'adresser au gérant, au No 214 rue Notre-Dame ouest. 283-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

VENDEUSE— On demande une demoiselle de magasin sachant les deux langues, et bonne vendeuse. Situation permanente. Librairie Saint-Louis, 288 Ste-Catherine Est. 284-6

SERVANTES DEMANDEES

FILLE DE CHAMBRE—On demande dans une famille privée, une servante n'ayant pas moins de vingt ans, pour faire les chambres et servir la table. 136 Cherrier. 284-1

SERVANTE — On demande une jeune servante pour ouvrage léger. Dame Em. Lanctôt, 1583 Mance, près Mt.-Royal. 284-3

SERVANTE—On demande immédiatement une servante générale pour une petite famille. S'adresser à 1707 rue Ste-Catherine Est. 282-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS

On demande des agents et correspondants à commission pour vendre des titres de compagnies foncières, vendre des terrains et lots de villes, etc. S'adresser avec timbre pour la réponse à J. M. de Monsabert, agent financier, St-Louis Station, Manitoba. Plus de $80 par mois à agents intelligents. 282-8

AGENT D'ASSURANCE— Une compagnie d'assurance sur la vie, une des plus progressive du Canada, demande des agents pour la représenter dans les villes et dans différents comtés de la province de Québec. Des districts sera donner, perspective d'une "permanance", chance exceptionnelle pour l'homme actif et honnête, contrat d'agence des plus libéral. S'adresser par lettre Casier 97 "La Patrie", Montréal. 282-6

ASSOCIE DEMANDE

UNE PERSONNE ayant $10,000, désire jeune associé ayant $5,000 pour former une compagnie d'importation et d'exportation. Le profit annuel sera de $32,000. Ecrire à Casier 91 "La Patrie". 280-6

A LOUER

A LOUER, 308 Panet, tout près de la rue Ste-Catherine, magnifique endroit pour légère manufacture ou entrepot. S'adresser à Frs. Martineau, 721 Ste-Catherine Est. 268-jno.

MANUFACTURE de cigares à louer, 800 pieds de plancher avec logement de 4 pièces et passage. S'adresser 1414 St-Denis. 283-3

PLAIN-PIED D'ENTREPOT à louer, lumière électrique, ascenseur et élévateur à marchandises. Assurance minime. No 59 rue St-Pierre, près du Board of Trade. 272-12

MAISONS A LOUER

A LOUER — Maison d'été à Charlemagne, 4 appartements, cuisine séparée, évier et w.c., communications faciles. Pour détails s'adresser 968 DeMontigny Est. 283-3

MAGNIFIQUE propriété à louer, No 20 St-Denis, coin des rues Saint-Denis et Vitré. S'adresser L. E. Régnier, Iberville, P.Q. 281-6

MAISON A LOUER—Rue Lasalle, 204 (cité), logement de 5 appartements à louer pour le 1er mai. S'adresser 289 Mentana. 283-5

MAISON A LOUER—Rue St-Denis, 1119, maison à deux étages, 9 pièces, 2 passages et chambre de bain. Adresser 297 Sanguinet. 283-3

PLAIN-PIED chauffé à louer, 4 pièces, passage et chambre de bain. S'adresser 1414 St-Denis. 283-3

POUR MEDECIN — Magnifique logement à louer, coin de rue, 9 pièces, occupé par un médecin depuis 25 ans. Situé quartier Papineau. Possession immédiate. S'adresser Phone Est 1364, Soir Est 5496. 282-6

RUE PANET, près Ste-Catherine—A louer, 9 logements, 7 pièces, améliorations modernes, loyer $18 par mois. T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Tel. Est 6703. 275-26fs

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, 2ème porte, coin Bernard et Esplanade. Bonne localité pour tout genre de commerce, aussi plain-pieds des plus modernes, 12 appartements, $30 par mois. S'adresser L. Ethier, boucher, coin Bernard et Esplanade, 3ème porte. 282-6

A VENDRE

Coffres-forts neufs et de seconde main en stock, à vendre à bon marché. Les coffres-forts Herring-Hall-Marvins, protègent absolument contre toute perte par le feu ou les cambrioleurs. The Canadian Fairbanks Co. Ltd., Montréal. 284-1

ACCORDEONS depuis $1.50; Violons depuis $2.50 ; cordes depuis 10c. The Leach Piano Co. Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 284-1

A VENDRE—2 moteurs électriques, 2 1-2 et 5 H.P., bon marché; aussi courroies, poulies, arbres de couche, enclumes, vis, etc. Demandez liste complète. Imperial Waste & Metal Co., 7 rue Queen, Main 4959. 281-6

A VENDRE—Une baguette divinatoire, ou "Verge Foudriant", découvrira des mines d'or et d'argent à 50 pieds sous terre. Important pour les prospecteurs. S'adresser 1190 rue Cadieux. 284-3

BEURRERIE, FROMAGERIE à vendre, gros centre, outillage parfait, dans le village. Pour plus d'informations, adressez J. A. Courchesne, Ste-Perpétue. Co. Nicolet. 277-10

CHAUDIERE à vapeur à vendre, horizontale, de seconde main, 40 chevaux-vapeur, vendra très bon marché. C. J. Grenier, 403 Ste-Catherine Est. 279-6

CLOS bois et charbon à vendre. — Bon commerce de bois, charbon, farine et grain, à vendre à de bonnes conditions, faisant un bon commerce d'au-delà de $35,000 d'affaires par semaine. Bonne raison de vente. S'adresser 2338 Notre-Dame Ouest, St-Henri. 282-3

ETAL DE BOUCHER — A vendre, magnifique étal de boucher dans l'Annexe, coin Bernard et Mance. Place de fortune. Homme sérieux à ses affaires fait facilement $300 de recettes par semaine, argent comptant. Cause de vente, propriétaire a un autre étal. Pour autres informations, s'adresser 270 Centre, téléphone Main 5828. 282-6

HABILLEMENTS — Grand assortiment de pardessus, habillements, pantalons. Réduction de 25 pour cent durant ce mois. Beau choix de valises, sacoches, etc. D. Desjardins et Cie., 676 Ste-Catherine Est. 279-11

L'EAU DE JAVELLE PARISIENNE est la seule garantie donner entière satisfaction et manufacturée par Fyon & Fyon, 288 rue Garnier, Montréal. Méfiez-vous des imitations. 189-100fs

MANUFACTURE de portes et châssis à vendre, engin à vapeur et toute la machinerie nécessaire. 10 arpents de terre, bien bâtie, maison, grange, écurie, hangar. Située à 11 arpents du dépôts Becquets, sur la nouvelle ligne Q.M.C. Je vendrai le tout avec bonnes conditions très faciles. Adressez Alfred Laquerre, St-Cécile de Lévrard. 265-22

MOTEURS ELECTRIQUES à vendre neufs et d'occasions à très bas prix. Aussi réparations de tout genre. Switchboards et garnitures électriques. Century Electric Co., 595 St-Paul, Main 4520. 268-78

MUSIQUE en feuille, depuis 5c. Voyez notre comptoir de musique à 5c, 10c et 15c. The Leach Piano Co., Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, près St-André. 2284-1

PHONOGRAPHES et régistres Edison, français ou anglais, peuvent être achetés de The Leach Piano Co., Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 284-1

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 191 Ste-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 248-52

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre pour cause de maladie, située coin Lagauchetière et Hôtel de Ville. S'adresser 126 Lagauchetière Est. 279-6

EPICERIE A VENDRE, coin de rues, localité pour faire de l'argent rapidement. Cause de vente, vieillesse. S'adresser 1041 Sanguinet, coin Villeneuve. 282-6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS,

Aux Propriétaires de Chevaux

On demande 3 ou 4 chevaux en pension dans une écurie privée. Pour autres informations s'adresser à P. Charbonneau, 396 Hôtel de Ville. 264-jno

CHEVAL — A vendre, cheval d'ouvrage, 4 belles pattes, travaille très bien, aussi sleigh à neige. Tout pour $35. Visibles en tout temps. 785 Notre-Dame, Maisonneuve. 284-3

CHEVAUX—9 chevaux à vendre, de traits et de promenade et 2 chevaux de selle. S'adresser à J. B. Legault, 446a Ave. Hôtel de Ville. 281-6

VOUS TROUVEREZ DES SERVITEURS PAR LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1806. 189-150fs

ECURIE DE LOUAGE

FAITES clipper et trimmer vos chevaux chez Ed. Boisvert, 302 Wolfe, Est 1469. Voitures doubles pour communérages, noces, enterrements. Ecurie de pension et de louage. Ordres exécutés avec promptitude, satisfaction garantie. 272-26

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES

Vente de fourrures sans réserve, aucune offre raisonnable ne sera refusée parce que tout notre stock de fourrures confectionnées doit être vendu, vu que la saison est avancée. Nous avons manteaux en mouton de Perse, en Near seal, manteaux doublés en fourrure, capots en chat sauvage de 1ère qualité, capots doublés en fourrure, collets en loutre ou mouton de Perse, manteaux en ponie russe, en rat musqué et quantité d'autres fourrures. Une visite est sollicitée. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures p.m. Wm. Albert, marchand de fourrures en gros, 91 St.Hubert, près gare Viger. 281-6

HOTEL A VENDRE

HOTEL à vendre rue Notre-Dame, centre des affaires, bonnes recettes faciles à augmenter. Licence garantie. Echangera contre propriété, terres, terrains, exigeant peu de comptant. J. A. Alarie, 953A Coloniale. 282-6

MAGASIN A VENDRE

CHAUSSURES — Magasin à vendre, bon centre commercial, $6,000 d'affaires par année. Le propriétaire se retire des affaires. S'adresser 319 rue Mont-Royal Est. 282-6

MAGASIN de marchandises sèches à vendre dans une bonne localité des Cantons de l'Est. Raison de vente. Abandon des affaires pour cause de santé. Pour informations, écrire ou s'adresser 137 Ste-Elizabeth, Montréal. 282-3

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, pâtisseries, etc. Bon dépôt, huitres en détail. Place établie depuis 18 ans. Cause, abandon de commerce. S'adresser 1321 de Montigny Est, coin Dufresne. 275-12

MAGASIN de merceries à vendre — D'ici à huit jours, magnifique magasin faisant de bonnes affaires, le seul dans cette localité, petit stock frais, bon marché pour prompt acheteur. Cause de vente : Départ pour l'ouest. E. Chapleau, 1357 Wellington, Verdun. 283-12

Résultat des Elections

et 20,000 pieds de Vues Animées données en plein air

MARDI, Soir de Votation

—CHEZ—

J. & P. DAVIGNON

Coin Ontario et Dorion.

Manufacturiers de poêles d'acier et fonte. Ferronnerie, Peinture, Tapisserie, Plombiers, Electriciens.

MAGASIN A VENDRE

RESTAURANT de première classe à vendre, tabac, pâtisseries, etc., meilleur débit d'huitres de la côte, loyer $18.00. Grosse clientèle anglaise, cause départ pour la campagne. S'adresser 130 Est Rachel. 283-12

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, épicerie licencière au centre, près rue Ste-Catherine, recettes par semaine $300, stock environ $2000. On accepterait $1,000 comptant, balance très facile.

Autres épiceries sans licence, prix depuis $500 à $1,000.

Magasins de cigares bonbons, rafraichissements, petit logement compris. Prix depuis $800, $500, $1,000. Un spécial, barber shop compris valant $500 pour $300.

A vendre, magasin de coiffeur pour dames bien achalandé, clientèle riche, profit par semaine $50. Prix $1,500.

A vendre, maisons meublées pour louer des chambres ou donner pension une de 12 pièces valant $1,800 pour $600, autre valant $1,000 pour $700 ; autre valant $600 pour $350, ainsi que nombre d'autres à vendre. J'ai aussi terres, propriétés, lots, limites à bois, on peut faire $150,000 pour $18,000.

S'adresser Jean Castelli, en face "La Patrie." 283-3

SPLENDIDE COMMERCE DE DETAIL dans les Cantons de l'Est. Bien établi et payant ; commerce au comptant. Stock d'environ 28,000 dollard, nouveautés, tapis, vêtements, chaussures, fourrures et fournitures de bonne marque et bien achetés. Peuvent être réduits promptement si on le désire. Magasin progressif, campagne où l'on achète comptant. L'acheteur pourra s'assurer par lui-même que c'est là une véritable aubaine. Conditions pour convenir à un prompt acquéreur. Pas d'entremetteurs. Correspondance strictement confidentielle. Ecrire à Casier 99, "La Patrie", Montreal. 283-6

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE, piano droit moderne, $125, a coûté $400. On a besoin d'argent. Ecrire immédiatement à Casier 98, "La Patrie". 284-1

PIANOS droits Leach, neufs, fabriqués à Toronto, $375, payables $7 par mois. The Leach Piano Co., Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 284-1

PIANOS droits Bell, neufs, depuis $325, payables $10 comptant et $7 par mois. The Leach Piano Co., Limitée, 1488 rue Ste-Catherine Est, près St-André. 284-1

PIANO droit presque neuf, $149 comptant, valait $300, 3 pédales. The Leach Piano Co, Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 284-1

PIANOS ET ORGUES

PIANOS carrés depuis $50 payables $3 par mois. The Leach Piano Co. Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. Ouvert le soir. 284-1

PIANISTE automatique, piano et accessoire de pianiste automatique, occasion pour le reste du mois chez Gervais et Hutchins, 588 rue Ste-Catherine Ouest, coin Drummond, neuf et d'occasion, à moins que la moitié du prix. A conditions au comptant. Venez juger par vous même.

PIANOS A VENDRE—2 grandes occasions de pianos droits, un fabriqué par un des principaux fabricants Américains, l'autre par l'un des principaux fabricants Canadiens, caisses en acajou, dessins modernes, toutes les plus nouvelles améliorations ; le propriétaire vendra à grand sacrifice. On peut le voir à 646 rue Ste-Catherine, Maisonneuve, angle Pie IX.

PIANO A VENDRE—Piano droit moderbe, d'un fabricant Canadien en vue, le propriétaire doit vendre immédiatement. Peut être vu en tout temps à 1383 rue St-André. 31-2-4

ACCORDEUR DE PIANOS

SI VOUS faites accorder votre piano adressez-vous ou téléphonez à J. Trudel, 297 Clarke. Tél. St-Louis 1556 Satisfaction assurée. 282-6

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de "La Patrie."

PERSONNEL

LES DAMES sont cordialement invitées à assister à une causerie de santé au numéro 97 de la rue Drummond, mercredi, 3 février, de 3 à 4 heures de l'après-midi. 281-6

PORTRAITS AU CRAYON

PORTRAITS AU CRAYON — Grand concours ! Donnez votre commande pour votre portrait, "crayon ou couleur", payable 10c par semaine. Prix $2.00 en montant avec cadre. Apportez cette annonce, elle vaudra un premier versement. Ludger Séguin et Cie., 392 Ste-Catherine Est, près St-Hubert. 275-49

VOLAILLES VIVANTES

JE PAIE les plus hauts prix pour poules, poulets, oies, pigeons. Le tout vivant. J. H. Ostiguy, 29, 30 Marché Bonsecours, Montréal. 24-27-29-31

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, première, deuxième hypothèque, 6 et 7 pour cent, ville ou campagne, près de Montréal, petits montants de mille piastres et au-dessous. J. A. Théoret, notaire, 72 St-Gabriel. Main 1087. 273-26

ARGENT A PRETER

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gage et bijoutiers
113 RUE CRAIG O.
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés.
110-1-j-jno

SI VOUS avez besoin d'argent, $10 ou plus, notre garantissement sur votre billet vous met en état d'avoir l'argent désiré facilement et sans délai. Venez, écrivez ou téléphonez pour détails. The Borrowers Agency, Limited, Chambres 206 et 207, Edifice de la Banque de Québec, autrefois New-York Life, Place d'Armes. Tél. Main 3361. 271-1-m-sjno

$2**00,000** à prêter, première hypothèque. Petits et gros montants. En mains, montants de $1,000, $1,500, $3,000, $5,000. L. G. Leclair, 71A St-Jacques. Main 2838. 270-26

DIVERS

BONIN J. ARTHUR — Achats de comptes, billets etc., collection faite à domicile par personnes expérimentées. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. Soir St-Louis 1621 198-1-s-100fs

RESULTAT DES ELECTIONS—A la salle Poirier, coin Delinelle et Notre-Dame, on donnera le résultat des élections de 7 heures à minuit. Tous sont cordialement invités. 284-1

A LOUER OU A VENDRE

A ST-LAURENT ET A CARTIERVILLE—A louer ou à vendre, maisons modernes, résidences d'été, fermes et lopins de terre. Le tout en parfait ordre. Prix raisonnables. Conditions faciles. S'adresser à Edouard Gohier & Cie., 71 St-Jacques. Tel. Bell Main 3230. 284-6

A ST-LAMBERT — A vendre ou à louer, beau cottage semi-détaché, comprenant 11 pièces, avec terrain 25 x 115, toutes les améliorations modernes; fournaise, électricité, splendide cave, près tramways, avenue Notre-Dame; possession immédiate. Edmond Desaulniers, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 280-8

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER une petite propriété à la campagne, convenable comme résidence d'été. Ecrire à casier 92 "La Patrie." en spécifiant prix et conditions. 279-6

ON DEMANDE à acheter papiers de rebut de toutes sortes. On fournit des sacs vides et on les envoie chercher une fois remplis. Tél. Main 1338-1339. S'adresser J. R. Walker Co., 35 des Communes, ou moulins à papier Sault au Récollet. 275-26

PERDU

CHIEN—Perdu ou volé, près de l'avenue Mont-Royal ou avenue des Pins, chien Cocker épagneul, non tacheté blanc. Répond au nom de Major. Récompense en le ramenant ou fournissant informations, 979 Mont-Royal. Téléphone St-Louis 3305, Main 7478. 284-1

PERDU

ARGENT PERDU dans la cour portant le No 681 rue Maisonneuve. Récompense à qui le rapportera à J. Lachapelle, 903 rue Lafontaine. 283-3

EPINGLE—Perdue dimanche matin, rue Sherbrooke entre St-Urbain et Cadieux, une épingle en or. Récompense, 29 Sherbrooke Ouest. 284-1

MANCHON—Perdu samedi entre 11 heures et midi, à la gare du Grand Nord ou près de là, un manchon en écureuil gris. Récompense 105 rue St-Hubert. 284-2

MANCHON—Perdu vendredi soir près l'angle des rues Ste-Catherine et Bleury, un manchon en vison. Forte récompense en le rapportant 127 McGill. 283-1

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

E. R. GAREAU

Courtier d'immeubles, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques.

$3000—A vendre, rue St-Hubert, près de l'église des Pères du Saint-Sacrement, maison à deux logements, 6 pièces chacun, bain, w.c., gaz. Intérieur du logement en parfait ordre. Double couverture. Loyer $300 par année. Termes de paiement faciles. E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$5700—A vendre, rue Gilford, maison façade en pierre, quatre logements, 5 et 6 pièces. Bain,w.c., gaz, loyer $560 par année. Conditions $1,000 comptant, balance à termes faciles. E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3500 — A vendre, rue Chambord, près du Parc Lafontaine, maison façade en pierre, deux logements, 6 pièces chacun, bain, w.c., gaz. Loyer $360. Termes faciles. E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$4800 — A vendre, rue St-André, maison à deux logements, sept pièces chacun, fournaise à eau chaude. Loyer $480. Terrain 75 pieds de profondeur avec passage en arrière. Termes faciles. E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi. 22-24-25-26-27-19-31

PROPRIETES A VENDRE PAR

T. DUBREUIL

97 St-Jacques. Tél. Main 2880.

$12000—RUE BERRI, près Ste-Catherine. Maison de première classe.

PLUSIEURS propriétés de valeur dans les rues St-Denis, St-Hubert et Berri, entre les rues Ontario et Craig.

$8500—RUE POUPART, propriété de 8 logements, en très bon ordre. Revenu annuel, $960.

$4000 — RUE ST-DENIS, tout près Mont-Royal, 1 logement de 10 pièces et toutes les commodités, écurie de 5 places, centre d'affaires.

$8750 — RUE AMHERST, en face du carré St-Jacques, 4 grands logements loués $924. Site d'avenir. Bonne place pour le commerce.

$5500 — RUE BOURBONNIERE, (Maisonneuve), 6 logements pouvant être loués pour rapporter $700. Comptant, $1,000.

QUARTIER Laurier et Outremont.— Maisons bien construites, modernes, avantageusement situées et donnant de bons revenus, à vendre à prix modérés.

T. DUBREUIL, 97 St-Jacques. 283-3

PROPRIETES A VENDRE PAR

L. G. LECLAIR

71a St-Jacques. Main 2838
Bureau du soir 1507 St-Hubert.

$1200 — Rue Dufferin, maison bois et brique, un étage, 25 x 25, 4 appartements, loyer $10.00, hypothèque $600.00, balance comptant.

$2300 — Rue Brebœuf, 3 terrains 75 x 86, une maison bois et brique, loyer $10.00, hypothèque $800.00. Comptant $500, balance facile.

$3500 — Rue Labelle, maison bois et brique, 25 x 40, terrain 102, trois logements, $32.00 par mois. Hypothèque, $2,000. Comptant $500.00, balance à 6 p.c.

$3500 — Rue Sanguinet, 2 maisons bois, 2 étages, terrain 50 x 158, loyer $30 par mois. Hypothèque, $1,600. Comptant $1,000. Balance à 6 p.c.

3 terrains, 25 x 90, rue St-Jérôme, à vendre ou à échanger contre propriétés.

L. G. Leclair, 71a St-Jacques. Tél. Main 2838. 29-31-2

A VENDRE pour comptant, une belle propriété centrale, très bien finie, rapportant 12 p. c. Revenu $780, 677 Dorchester Est. 280-6

A VENDRE pour comptant, une belle propriété centrale, très bien finie, rapportant 12 p.c. Revenu $780, 677 Dorchester Est. 281-6

BONNE propriété de 3 étages, chauffée à l'eau chaude. Deux autres propriétés avec un terrain. Conditions faciles. S'adresser 159 Avenue de l'Hôtel de Ville. 278-6

MAISON DEMANDEE—On demande à louer pour le 1er mai, maison de 5 ou 6 pièces. Ecrire casier 93 la PATRIE. 279-6

MAISON de 4 logements à vendre, 68 à 74 rue Chambord, louée $576.00. Vendrait pour $5,800.00. Peu de comptant, balance facile. F. Barrière, Marieville, P.Q. 269-1-j-s-jno

MAISON A VENDRE— 423 Joliette, près Ontario, 3 flats ainsi que 14 St-Germain, près église Hochelaga. — Peu comptant. Conditions faciles. S'adresser 452 St-André. Tél. Est 3086. 281-12

PARC FRONTENAC — Propriété à vendre, 200 Montgomery, maison 1 étage, bien finie. Prix $1,000. Conditions faciles. S'adresser 226 Dufresne. 279-12

RUE DORION, 723, 725, 727, maison à vendre, 3 plain-pieds, améliorations modernes. On prendra un lot vacant en acompte. S'adresser F. J. Payette, 982 Ste-Catherine Est. 279-6

PROPRIETES A VENDRE

A BOUCHERVILLE

à vendre l'ancienne résidence de

Feu l'Hon. J. ISRAEL TARTE

appartements spacieux, toutes les améliorations modernes. Cave à vins, grande étable, jardin, arbres fruitiers.

Terrain 5½ acres de profondeur.

Pour plus amples informations, s'adresser à Casier 78 "La Patrie."

PROPRIETES A VENDRE PAR

L. A. CADIEUX

62 rue Saint-Jacques, Tél. Main 7228

$8000 — RUE ST-HUBERT, près Rachel, maison façade pierre, 3 logements, fournaises, lumière électrique, gaz, bain, etc., loyer au premier mai, environ $900. Valeur municipale, $7,800, offerte à $8,000.

$3600 — RUE DROLET, près Roy, maison brique solide, 3 logements, loyer $432. Offerte à $3,600, $1,000 comptant.

$3800 — RUE ST-HUBERT, près Mont-Royal, maison pierre solide, 2 logements. Prix, $3,800. $500 comptant.

L. A. CADIEUX, 62 St-Jacques, Main 7228. 284-6

PROPRIETE A VENDRE pour régler une affaire très importante. Située près du Parc Lafontaine, deux étages en brique avec écurie et une belle cour. Revenu $240. Prix $1,850. Conditions $1,100 comptant. S'adresser J. E. Brouillet, 185 Dufferin. Téléphone St-Louis 1968. 284-1

RESIDENCE D'ETE A BOUCHERVILLE $3,000

Magnifique propriété en brique, 3 étages, galeries vis-à-vis sur le fleuve, neuf grands appartements et mansarde, belle cave, gaz, bain, près du bateau. Changera pour propriété de ville. S'adresser 564 Adam, Maisonneuve. 279.6

RUE STE-CATHERINE EST, 732-734, près Visitation, dernières améliorations, propriété commerciale magnifiquement située, vendra à bon marché à prompt acheteur. S'adresser immédiatement 1015 rue Cadieux. Tél. Est 6306. 283-5

RUE PANET, 268 — 3 maisons à vendre, 3 logements chacune. Construction première classe, façade en pierre. Prix, $7,000, $1,000 comptant. Balance facile. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Phone Est 6703, 283-26

RUE BOYER, propriété à vendre, bâtie l'été dernier, 12 logements ; loyer $12, $13 par mois ; bien imités, bain et w.c., séparés, gaz, électricité, près rue Mont-Royal et Pères St-Sacrement. Vendra séparément par 3 logements. Conditions très faciles. S'adresser A. Deschamps, 1308 St-Hubert, St-Louis 2689. 281-6

$1400 comptant, rue St-André, 2397, entre Comte et Beaubien, Boulevard St-Denis, maison trois logis, finie première classe, front sur deux rues, façade brique pressée jaune, prix $3,200. S'adresser sur les lieux. 286-7

$6000 — A vendre, 3 logements, pierre et brique. Comptant $3,500. S'adresser 675 Berri. 281-6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDES—Si vous avez des propriétés à vendre ou à échanger ou si vous désirez disposer de propriétés, adressez-vous s.v.p. à moi, j'ai un nombre considérable de clients, et je guarantis de prompts résultats. J'annonce et je me tiens responsable de toutes dépenses, excepté dans le cas de vente, quand je charge une commission raisonnable. Alex. Schachter, 158 Mitcheson. Téléphone St-Louis 1355. 265-26.

RESIDENCE D'ETE DEMANDEE — Famille riche demande à louer, dans une belle paroisse de la province de Québec ou Ontario, une maison ou cottage meublé. Paiera d'avance pour prix raisonnable. Ecrire donnant détails à casier 91 journal "La Patrie", Montréal. 279-6

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

22 RUE SHERBROOKE OUEST—SEMAINE DU 1er FEVRIER.

MENUS

Mardi à 10 hrs a.m. Cours de cuisine artistique.

Des Bonbons
I. Pommes de terre au chocolat.
II. Caramels au café.
III. Pastilles à la menthe.

Jeudi à 10 hrs. Cours de cuisine élémentaire.

DES SOUPES ET DES POTAGES
I. Potage à l'Italienne.
II. Potage St-Germain.
III. Soupe à la queue de bœuf.

Jeudi soir à 7.30 hrs. Cours de cuisine populaire.

I. Soupe aux pommes de terre.
II. Blanquette de veau.
III. Salsifis frits.
IV—Gâteau velouté.

CITOYENS

Aidez au nettoyage de l'Hôtel de Ville et votez pour :

J. J. GUERIN,
Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPELLE,
FRANK L. WANKLYN,
Comme Contrôleurs.

BUREAUX A LOUER

POSSESSION IMMEDIATE OU LE 1er MAI

S'adresser au Gérant de la "Patrie"

283-jno

ESCOMPTE

DE

20% à 50%

Sur tous nos Ameublements de Salon, Boudoir, Salle à Manger, Chambre à Coucher, Meubles de Bureau et de Librairie, Tapis, Rideaux, Portières, Articles de Fantaisie, etc., etc.

Nous emmagasinerons et assurerons gratis tous les meubles achetés et payés durant cette vente pour ceux qui en auront besoin. Aussi à des conditions très faciles si vous le désirez.

VENEZ NOUS VOIR

Nous sommes à votre disposition.

Durant ce mois le magasin fermera à 7 heures p. m., excepté les lundis et samedis à 10 hrs. p.m.

F. Lapointe

625 rue Ste-Catherine Est.

ANGLE MONTCALM.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, ancien sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa.
Bureau, 73, Banque d'Ottawa, rue St-Jacques. Tél. Main 6871. 242-1an

McAVOY, HANDFIELD & HANDFIELD, 210 à 214 New-York Life, Montréal. Tél. Main 7190 et 7191. 32-1an

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-1an

Argent à Prêter

MONTREAL MERCANTILE COMPANY— Comptable-liquidateur. Argent à prêter 5 p.c. Assurance, feu, vie, etc. 24-60 Notre-Dame Est. Bell Tél. Main 7209. J. A. Laurin, J. B. Décarie. Résidence 1053 St-Antoine. 236-1-an.

Chirurgien Dentiste

DOCTEUR J. L. Audet, chirurgien-dentiste, 1238 Ontario Est, près Fullum, Montréal. Tél. Bell Est 6523. Bureau du jour et du soir. 169-1-an

Librairie

LIBRAIRIE VICTOR GRENIER 106 Notre-Dame Ouest. —Assortiment complet de livres, tels que : Romans, Voyages, Histoires, etc. Bell Main 6284. Catalogues envoyés sur demande. 264-26

Professeur de Violon

PROFESSEUR DE VIOLON— Prof. J. J. Goulet, 584 Ste-Catherine ouest, près Drummond. Tél. 3633. 270-26

LE SPORT

SUR LE TAPIS VERT

LE CANADIEN TRIOMPHE DU LAFONTAINE, DANS LA DERNIERE PARTIE DE LA PREMIERE SERIE.—POSITION DES CLUBS.

LIGUE DE MONTREAL

Les Canadien et les Lafontaine ont terminé samedi soir la première séri de parties de billard dans la Ligue de Montréal. Les visiteurs ont triomphé par une majorité de 17 points.

M. Courtois se distingua une fois de plus en triomphant de M. Bertrand par 28 points. Pour en arriver là, il dut obtenir la belle moyenne de 8.70. M. Lambert triompha aussi de M. Lefebvre par 9 points.

Résumé des quatre joutes:

CLUB CANADIEN

Bertrand	172 points
Guay	200 points
Lambert	200 points
Moquin	197 points
Total	769 points

CLUB LAFONTAINE

Courtois	200 points
Marchessault	161 points
Lefebvre	191 points
Dpuis	200 points
Total	752 points

Majorité pour le Canadien 17 points.

Position des clubs à la fin de la première série des parties:

Club Canadien	4471 points
Club M.A.A.A.	4445 points
Club St-Denis	4390 points
Club Lafontaine	4226 points

PARTIES REMISES

Les joutes de billard que devaient jouer les Canadiens et les St-Denis le 8 février ont été remises au 5 du même mois.

A VENDREDI

Vendredi prochain, les St-Pierre iront jouer à DeLorimier.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Mercredi soir, les Unionistes iront jouer leurs parties pour le championnat de la ligue Intermédiaire au club DeLorimier.

Le Patin

NOS PATINEURS A L'ETRANGER

L'association athlétique Montréal sera représentée par six patineurs, aux courses pour le championnat, au lac Syracuse, cette semaine. Ceux-ci seront : Jackson, Logan, Parent, Finlayson, Mason et Wheeler.

AU JUBILEE SAMEDI.

La mascarade des écoliers qui eut lieu samedi en cet endroit a obtenu un très beau succès. Il y avait foule. Les costumes étaient tous originaux et d'une grande beauté.

Le Polo

LE POLO A L'EAU

Les McGill et les Toronto ont joué samedi aux bains Laurentiens une superbe partie de polo qui s'est terminée par la victoire des joueurs locaux. Le résultat final fut de 9 à 1.

Les Echecs

DEFAITE DE MARSHALL

New-York, 30—Frank J. Marshall, le champion des Etats-Unis, a été défait, hier soir, par Herbert Rosenfeld, dans la troisième partie d'une série de dix.

La quatrième partie sera jouée lundi.

UN TOURNOI DE 1000 PARTIES

New-York, 30—Un tournoi de 1,000 parties s'est terminé, hier soir, en cette ville.

Commencé en 1902 entre Gaston G. Netter et Emile Stelhi, ce tournoi a pris fin par la victoire de Netter. Ces deux joueurs se rencontraient tous les après-midis dans un hôtel de la basse-ville.

La Boxe

LE COMBAT JEFFRIES-JOHNSON

TACOMA, Washington, 31—On décidera la semaine prochaine, d'une façon définitive, où aura lieu le combat Jeffries-Johnson, a dit Samuel Berger. J'ai rendez-vous demain à Seattle avec Jack Gleason. Puis celui-ci se rendra auprès de Texas Rickard et la question sera réglée entre eux."

O'BRIEN ET JOE WALCOTT

O'Brien, qui se proclame le champion du monde welterweight, fera face, vendredi soir prochain, à Buffalo, à Joe Walcott, des Barbades. Le combat sera de 10 rondes. C'est Jack Johnson qui s'est occupé de l'organisation de cette rencontre. Le contrat a été signé avant-hier après-midi par les deux adversaires.

La Raquette

LE MONTAGNARD

A une assemblée du comité de régie tenue hier soir, M. André Chapdelaine, 428 Ave. Duluth, fut nommé secrétaire en remplacement de M. L. D. Parizeau, démissionnaire, M. L. P. Decelles, 882 rue St-André, assistant-secrétaire, M. Euclide Richard, ass.-capitaine.

Lundi soir, 31 janvier, il y aura une assemblée générale à la salle 149 rue Berri, pour régler le programme de la semaine du carnaval. Tous les membres sont priés d'être présents.

Ne pas oublier le carnaval de Saint-Hyacinthe.

LE CANADIEN DE ST-HENRI

Tous les membres du club de raquetteurs le "Canadien de St-Henri" sont priés de se rendre à leur salle demain soir.

Le club Iroquois et le club de la Côte St-Paul sont priés de se joindre au club le "Canadien de St-Henri", pour prendre part à l'attaque du palais de glace, demain soir.

LES BOUCANIERS

Tous les membres sont priés de se rendre au No 1111 St-Denis, demain soir, à 7 1-2 heures précises, pour de là se rendre au lieu de l'attaque du Palais de glace.

La Course

LOT ROE RECORDMAN

Pittsburg, 30— Un record international a été établi dans le concours d'hier soir, par le Canadien Lot Roe, de Toronto, qui franchit le mille et demi en 4 : 10.

Abroth, de Duluth, se classa deuxième avec Fisher, de Milwaukee, "sur ses patins".

Voici les résultats des autres épreuves :

1 mille : 1, Lamy, 2, Kearney ; 3, Roe, Toronto. Temps, 2.56 2-5.

5 milles : 1, Lamy ; Ahlroth ; 3, Fisrher. Temps, 14.55.

100 vgs—1er F. Lukeman, M.A.A.A., 2ème, F. Egan, M.A.A.A. ; 3ème, W. Wallace, Lachine. Temps : 121-5.

220 vgs—1er F. Lukeman, M.A.A. ; 2ème, F. Egan, M.A.A.A. ; 3ème, W. Raughton, M.A.A.A. Temps : 374-5.

880 vgs—1er H. Hslbert, Nat ; 2ème, D. Buddo, M.A.A.A. ; 3ème, H. Mckay, M.A.A.A. Temps, 2.48.

1 mille—1er, H. Hébert, Nat., 2ème, A. Robillard, M.A.A.A. ; 3ème, H. Maurault, Nat. Temps, 6.063-5.

3 milles—1er, J- McCuaig, M.A.A.A.; 2ème, Ed. Fabre, Nat., 3ème, F. Lauzon ; Nat. Temps, 20 mins.

DORANDO BAT HAYES

SAN-FRANCISCO, Californie, 31 — Le coureur de marathon italien, Dorando Pietri a gagné une course de 26 milles contre Johnny Hayes de New-York, hier après-midi, ici, par soixante verges. Le temps du vainqueur a été de 2.41.35 ; il approche de 45 secondes le record.

BONHAG VAINQUEUR DE TAIT

BUFFALO, New-York, 31 — George Bonhag, de New-York, a défait ici Jack Tait, de Toronto, sur 3 milles d'intérieur et battu le record. Le temps du vainqueur a été de 14 m. 29 s. 3-5.

George Goulding, de Toronto, a battu, à la marche, Liebold, de Buffalo, sur deux milles.

Baume Rhumal

Soulage dès la première dose et guérit rapidement : Rhume, Toux, Bronchite et toutes les maladies de Poitrine.

En vente chez tous les Marchands, 25c la bouteille.

LE NERF DE LA VIE

M. F. W. THOMPSON DIT QUE LE PEUPLE DEVRAIT MANGER PLUS DE PAIN. — LA CONSOMMATION EST PETITE.

Elle représente moins de 5 pour cent de la consommation alimentaire d'une famille moyenne, il se dépense six fois plus d'argent pour la lecture et les amusements.

"Mangez plus de pain et moins de mets riches et la santé de la nation s'améliorera à la fois physiquement et financièrement" disait aujourd'hui, au cours d'une entrevue, M. F. W. Thompson, vice-président et directeur gérant de la Cie Ogilvie Flour Mills.

"Il est hors de doute que les cultivateurs ont bénéficié des prix élevés qu'ont atteints tous les produits agricoles, et personnellement j'estime que c'est un grand bien, pour notre pays. L'agriculture est la base fondamentale de notre prospérité commerciale. Pour que les affaires prospèrent au Canada, il faut que l'agriculture soit prospère, et plus grand sera le développement de nos intérêts commerciaux et manufacturiers et plus stable sera le maintien des bons salaires".

"Depuis un temps immémorial, le pain a été reconnu comme le nerf de la vie, et lorsque la question du coût de la nourriture est discutée, la question du pain est celle qui domine, et cependant, combien peu nombreux sont les gens qui réalisent ce fait stupéfiant que dans la moyenne des familles, la consommation du pain représente moins de 5 p.c. du total des achats d'aliments. Que chaque ménagère analyse ses comptes mensuels et elle se rendra compte de la faible proportion que représente la dépense de pain sur la dépense totale. Comme question de fait, la moyenne des familles dépense plus en lectures et en amusement en deux mois de temps, que le coût total du pain pour toute une année. Il est bien vrai, généralement parlant, que les produits alimentaires coûtent plus cher à la suite de l'immense développement commercial qui se produit sur ce continent, et qui résulte de la migration de la nouvelle génération, dans les centres industriels de la population, ce qui a pour effet de déterminer une situation plus tendue, entre l'offre et la demande, situation à laquelle il n'y a qu'un remède, un plus grand développement du pays.

"Lorsque l'on prend en considération le coût d'une miche de pain, livrée à domicile par le boulanger, dans nos grandes villes, comparativement au prix qui règne sur les marchés étrangers, il faut bien se rappeler que les salaires pour la fabrication du pain dans une ville comme la nôtre, atteignent un niveau de 60 à 70 pour cent plus élevé qu'à l'étranger.

"En proportion de sa population, Londres achète plus de farine commune que n'importe quelle autre ville consommant du pain dans le monde entier. Il ne s'exporte pas de farine de qualité supérieure du Canada à Londres, du moins, la proportion est si faible qu'elle constitue une quantité négligeable.

"Si loin que porte mon enquête, le compte du beurre dans la moyenne des familles, dans sa relation avec le coût du pain, est double, et dans le cas du lait, est presque triple. La viande naturellement, représente une dépense relativement plus élevée qu'aucun de ces quatre produits. Examinez vos dépenses domestiques, et vous trouverez que le pain est le produit alimentaire le moins cher et qu'il en a toujours été ainsi. Sous ce rapport, il faut observer que les produits alimentaires de toutes sortes ont atteint un prix relativement plus élevé au cour des trois dernières années, par le fait que la consommation a absorbé pratiquement la production. Dans toute l'histoire de notre pays, jamais époque plus favorable ne s'est présentée pour le développement de nos terrains de culture, lorsque nous considérons que, dans nos trois provinces où dominent les prairies il y a au-delà de 250,000,000 d'âcres de terres arables, dont au-delà de 100,000,000 d'acres conviennent à la production du blé, et qu'il y a actuellement moins de 7,000,000 d'acres en culture.

"La cause du trouble n'est pas dans le prix élevé des produits alimentaires, mais dans la vie luxueuse et extravagante que nous menons et dans le faible trop prononcé que nous avons pour les produits de luxe dispendieux.

La consommation annuelle, par tête, de farine de blé, dépasse légèrement un baril par année, et la moyenne de la consommation passe légèrement un baril par année, et la moyenne de la consommation par tête de pain par jour au Canada, représente moins de 3c par jour.

BARBARE EXECUTION A TEHERAN

TAHERAN, 31.— Une exécution d'une cruauté inouïe vient d'avoir lieu ici. Mufaker Sultanes, qu'on soupçonnait d'être un émissaire du Shah dépossédé, ayant été condamné à mort, a été pendu devant une foule de 5,000 personnes.

Comme le coup fatal allait lui ôter la vie, la corde se rompit, et Mufaker tomba sur le sol. Comme il n'était pas mort, la foule se rua sur lui et le battit à coups de pied; un des spectateurs alla jusqu'à lui asséner sur la tête un coup de crosse de fusil. Une nouvelle corde fut demandée, et Mufaker fut de nouveau pendu, jusqu'à ce que mort s'en suivit.

NEUF MORTS DANS UN DERAILLEMENT

LONDRES, 31.— Un express venant de Brington, a déraillé, samedi après-midi, en arrivant à Soats Nest, qui est à 15 milles d'ici. Le train allait à une vitesse de 40 milles à l'heure, quand la locomotive sauta hors de la voie. Neuf personnes ont été tuées instantanément, et nombre d'autres gravement blessés.

ILS FORMERONT UN PARTI NEGRE

LES NOIRS SE VENGERONT DES BLANCS EN ORGANISANT UN PARTI POLITIQUE INDEPENDANT.

LA HAVANE, 31.— Les craintes de conflit, à la suite des désordres résultat du refus des directeurs du principal hôtel américain de notre ville de recevoir des nègres se sont beaucoup apaisées, et l'on peut dire que pratiquement les troubles ne peuvent guère provenir de cette source. C'est aux efforts, à présent personnels du président Gomez, qu'il faut attribuer cet heureux résultat.

Le président a envoyé son secrétaire à l'hôtel américain pour entrer en conférence avec les directeurs, puis a mandé à son palais le général Cebreco et d'autres chefs nègres. Il leur a fait sentir que l'intrusion d'hommes de couleur dans des endroits où leur présence n'était pas désirée constituait un acte grossier, et ne servait qu'à exciter l'animosité des Américains avec lesquels tous les Cubains désiraient entretenir d'excellents rapports. La prospérité de la Havane dépend beaucoup de l'affluence des touristes américains.

La presse a fait également appel à tous les patriotes Cubains, de couleur, les adjurant de ne pas persister à vouloir faire valoir leurs droits au prix de la tranquillité de la communauté.

Les chefs noirs s'engagèrent à user de leur influence dans ce sens. Néanmoins, cette affaire a servi à faire renaître l'agitation qui se produit si facilement quand la question des races est en jeu. Il s'agit maintenant d'organiser un grand parti politique noir, qui contrôlerait l'action gouvernementale. On lit dans le "Provision," organe du "Partito Independeinte de Color" :

"Le parti indépendant noir doit être organisé dans tout le territoire de la république et avoir un caractère national pour maintenir l'équilibre de tous les intérêts cubains."

"Nous travaillerons à établir la République d'Egalité Souveraine et indépendant, sans distinction de races ni antagonismes sociaux.

"Nous promettons que tous les Cubains dignes d'entrer dans le corps diplomatique en feront partie, noirs ou non.

"Nous travaillerons pour obtenir la révision de la répartition de l'impôt dans toutes les concessions accordées depuis les débuts de la première intervention américaine."

Cette attitude menaçante est d'autant plus significative que l'importance des élections au congrès au mois de juillet prochain est de tout premier ordre.

Il y a 41 membres du congrès à élire, et on ne peut encore rien prédire au sujet des résultats.

UN MARATHON A L'EGLISE

NEW-YORK, 31.— Il vient de se produire à l'église des pères Paulistes un incident pour le moins bien amusant. Vendredi, au cours d'une cérémonie, un maniaque, dont on ne peut connaître le nom, sortit de son banc, comme pour quitter le saint lieu; mais à peine dans l'allée, il partit au pas de course, au grand scandale des fidèles; il allait faire ainsi le tour de l'église, quand un agent de police parlant à un des pères, voulut l'arrêter dans sa course, mais le coureur réussit à s'échapper pour continuer son Marathon d'un nouveau genre. Il allait terminer son premier tour, quand l'agent Léonard, qui le poursuivait, finit par lui mettre le grappin dessus.

Le Dr Brewster, appelé, reconnut un aliéné qu'il avait déjà traité et qu'il croit être Dennis Donohue.

LA GENEROSITE D'UN GRAND COEUR

NEW-YORK, 31. — Karl Yorn, le fameux ténor du Métropolitan, vient de dissiper le mystère du départ subit de sa femme, qui n'était arrivée, ici, que depuis quelques jours.

A un journaliste Karl Yorn a déclaré tout bonnement que sa femme lui ayant exprimé un grand désir d'aller retrouver à Berlin un jeune médecin dont elle est follement éprise, il a consenti à se séparer d'elle, et pour qu'elle et son nouvel ami n'ait pas de misère, il a eu soin de lui remettre à son départ la somme de $25,000, de l'assurer d'une rente de $1,000 par année, tant qu'elle ne se remariera pas. Yorn donne aussi $1,000 par an à chacun de ses trois enfants.

LE GENERAL WEYLER BLESSE

MADRID, 31 — Le général Weyler, capitaine-général de Barcelone, a failli être tué dans une chute de cheval, samedi. En tombant, une voiture manqua de lui passer sur le corps ; il a été ramassé inconscient.

CITOYENS

Gare à l'ennemi. Ne vous laissez pas tromper. Votez pour :

J. J. GUERIN,

Comme Maire.

JOSEPH AINEY,
LOUIS N. DUPUIS,
DR E. P. LACHAPLELE,
FRANK L. WANKLYN,

Comme Contrôleurs.

LA PLUS ANCIENNE EN AMERIQUE. *LA PLUS FORTE AU MONDE.*

The Mutual Life Insurance Company Of New York.

RECORD DE 1909

La fin de la 67ième année accuse une augmentation du montant de l'assurance en force : **$1,441,323,848**, et une augmentation du montant des nouvelles assurances payées: **$102,040,633.** Les autres caractéristiques remarquables qui dénotent les progrès de la compagnie sont les suivantes :

Actif	$560,122,367.61 ;	Augmentation,	$21,083,399.48
Réserves pour polices	445,388,997.00 ;	Augmentation,	12,251,281.00
Intérêts et revenus reçus	25,052,001.61 ;	Augmentation,	531,868.83
Profits sur Stocks, Obligations et Immeubles vendus	6,409,830.04 ;	Augmentation,	5,804,364.27

Bénéfices Sans Précédent pour les Détenteurs de Police.

Dividendes payés en 1909	$11,005,914.96 ;	Augmentation,	$2,694,659.07
Dividendes répartis pour 1910	12,401,752.11 ;	Augmentation,	1,309,469.73
Montant total payé aux détenteurs de police en 1909	54,909,648.86 ;	Augmentation,	2,246,947.83
Détenu pour dividendes différés et dépenses contingentes	91,[illegible].319.99 ;	Augmentation,	5,653,328.79

La Compagnie continue de maintenir sa PREEMINENCE DANS L'ECONOMIE DE L'ADMINISTRATION. En rapport avec un volume énormément augmenté de nouvelles assurances, le taux des dépenses (à l'exclusion des taxes) sur le revenu total est plus bas que celui qu'aucune autre compagnie faisant des affaires générales d'assurance-vie ait jamais eu à son actif depuis nombre d'années. Les dépenses relatives de la Mutual Life ont diminué de plus de 50 pour cent au cours des cinq dernières années, résultant d'une diminution constante et satisfaisante du coût de l'assurance.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1909.

ACTIF	
Immeubles (valeur du marché)	$26,289,286.53
Prêts hypothécaires sur Immeubles	128,754,102.94
Prêts sur polices	65,274,997.91
Obligations (valeur dans les livres amortie)	271,526,503.63
Stocks (valeur du marché)	57,829,377.00
Argent (non à intérêt)	630,892.58
Argent (déposé à intérêt)	2,050,396.50
Intérêt et loyers, dus et accrus	3,897,681.25
Primes en cours de collection	3,923,980.43
Actifs divers	282,631.89
Actif brut	560,459,750.66
Déductions	337,383.05
Actif total	560,122,367.61

PASSIF	
Réserve des polices nette	$445,388,997.00
Autres dettes sur polices	6,366,561.90
Primes, intérêts et loyers payés d'avance	1,768,987.09
Dettes diverses	937,528.05
Reserve pour réclames de mortalité non reportée	500,000.00
Réserve pour taxes, licences, etc, en 1910	1,252,104.55
Dividendes payables en 1910	12,401,752.11
Réserve pour dividendes et contingences soumis	91,506,436.91
Passif total	560,122,367.61

FAYETTE BROWN, Gérant.
Edifice de la Royal Trust Company Montréal, Québec, Canada.

THE MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK,
Bureau Principal, 34 rue Nassau, New York.

LES FEMMES ET LE COUT DE LA VIE

ST-PAUL, 31 — Invité à exprimer ses vues sur l'augmentation du coût de l'existence, Mgr Ireland a déclaré que selon lui, l'américaine était dans une grande mesure responsable de cette augmentation. En général, dit-il, les américaines sont de pauvres ménagères, ignorantes tout à fait des soins du ménage et de la cuisine.

Il s'est aussi déclaré en faveur du végétarisme. Comme beaucoup d'économistes, il déplore l'exode rural; on abandonne trop la vie des champs ; l'agriculture manque de bras.

Ouverture ce soir de la Grande Tombola, organisée au profit des pauvres de Maisonneuve, dans le soubassement de l'église, coin Adam & Desjardins. Elle se continuera tous les soirs jusqu'au 8 février. Venez en foule!

LA VIE CHERE

NEW-YORK, 31—Otto Follker, délégué au Congrès présentera un projet de loi à Washington, demandant la suspension du tarif douanier sur les viandes, pour une période d'une année. Il espère ainsi faire tomber les prix.

—L'échevin Frank Dowling présentera cette semaine une ordonnance en vue de défendre de vendre comme des produits frais, des œufs, de la viande, du poisson, venant des entrepôts frigorifiques. Les produits qui seront mis au froid devront porter une étiquette, et la date de leur entrée à l'entrepôt.

—Le Rev. Howry Franck suggère que les ouvriers déclarent une grève pour obtenir une augmentation de salaire égale à l'augmentation du cout de la vie.

—Dans un banquet auquel prirent part six cents manufacturiers samedi, on ne servit que des légumes ; et les industriels ont parlé, eux aussi, de l'augmentation du cout de l'existence.

—Les bouchers continuent de baisser les prix des viandes. Plusieurs marchands de gros ont suggéré de rappeler le droit imposé sur le bœuf Canadien, Argentin et Mexicain.

DOULOUREUX ACCIDENT

Edouard Langevin, un ouvrier du C. P. R., qui travaillait sur les chantiers de cette compagnie, à proximité de la gare Windsor, a été la victime d'un douloureux accident, samedi soir.

Pour descendre dans un des puits de fondation, Langevin a voulu se servir du câble d'une benne. Il s'est laissé gliser jusqu'au bout du câble, mais alors le croche qui terminait le câble lui déchira l'abdomen. Ses compagnons accoururent à ses cris et le sortirent de sa mauvaise position.

L'ambulance de l'hôpital Général le transporta à cette institution, où son état quoique douloureux n'est pas précaire.

IL AVOUE SON CRIME

HAVELOCK, Ont., 31. — Robert Handerson, une jeune Anglais, vient d'être arrêté sous l'accusation d'avoir tenté d'assassiner Margaret & Suzan MacPherson, vendredi. Amené devant le magistrat, il s'est avoué coupable.

POUR PREVENIR CERTAIN PILLAGE

(Spécial à la "Patrie.")

OKA, 31 — Deux constables de la Police Fédérale sont attitrés en permanence à Oka, par le département des affaires des Indiens d'Ottawa, pour faire respecter les droits du Séminaire de St-Sulpice par les Indiens qui pillent la forêt d'ornementation qui entoure le village.

Une partie de cette forêt qui a été plantée il y a une vingtaine d'années, a coûté plusieurs mille piastres aux Messieurs de St-Sulpice et est aujourd'hui d'un prix incalculable et unique dans le monde entier.

Deux sauvages ont été condamnés dernièrement à la prison pour avoir coupé du bois aux endroits défendus et l'on s'attend à de nouvelles arrestations.

Le Séminaire et le Gouvernement sont décidés de sévir avec toutes les rigueurs de la loi contre les délinquants.

CONCERT BARLATIER

Comme nous l'avons dit samedi, le concert que devait donner Madame Barlatier à l'Académie n'aura pas lieu.

Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que grâce à l'obligeance de Monsieur Gauvreau, directeur du théâtre National Français qui a bien voulu autoriser quelques-uns de ses meilleurs artistes à prêter leur concours à Madame Barlatier, le gala aura lieu au théâtre des Nouveautés, mis gracieusement à sa disposition par M. Alphonse Demers le 16 ou le 23 février.

INAUGURATION D'UN NOUVEAU CONSEIL

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 31 — Une séance spéciale d'inauguration du nouveau conseil de ville a eu lieu, vendredi soir, sous la présidence du maire Bachand. Ce dernier, après avoir reçu le serment d'office du nouveau maire élu, M. C. W. Cate, C. R., lui céda place au fauteuil de président, en lui souhaitant, ainsi qu'aux nouveaux échevins, la plus cordiale bienvenue.

Suivit un vote de remerciement au maire sortant d'office, puis, après une courte adresse de la part du maire Cate, le conseil fut partagé dans les différents comités suivants.

Les finances — Les échevins McManamy, Ledoux, Howard et L. H. Olivier.

Le feu — Les échevins Howard, C. F. Olivier, Jenckes et Ledoux.

La voirie — Les échevins Désaulniers, Thompson, C. F. Olivier, Howard et Simoneau.

La police — Les échevins White, Simoneau, L. H. Olivier et Jenckes.

Parcs et immeubles — Les échevins Simoneau, C. F. Olivier, White et Denault.

Comité de contrôle — Les échevins Denault, Thompson, C. F. Olivier, et McManamy.

La santé — Les échevins Ledoux, McManamy, Désaulniers et White.

Le marché — Les échevins Jenckes Simoneau, Howard et McMgnamy.

Hôtel de ville — Les échevins L. H. Olivier, White, Simoneau et Denault.

LES ACCIDENTS

Arthur Bompard s'est fait fracturer la jambe gauche par un tramway, samedi soir dernier, rue St-Etienne, en glissant sur un rail.

—Samuel Leroos, 858 avenue Coloniale, est tombé d'un échafaudage sur lequel il travaillait à quarante pieds du sol, avenue Esplanade, samedi. Il en a été quitté pour la peur et un léger choc nerveux.

VINGT-SEPT PERSONNES BLESSES

SEVIGNY-SUR-ORGE, (France), 31.— Deux collisions dues au mauvais état des voies ferrées, ont eu lieu, aujourd'hui. Vingt-sept personnes ont été blessées.

LES RECETTES DES DOUANES

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

OTTAWA, 31 — Les recettes des douanes pour dix mois de l'année fiscale courante se sont élevées à $48,807,172, augmentation de $10,390,052, sur l'année dernière. Pour le mois de janvier dernier, les recettes s'élèvent à $4,538,831, augmentation de $867,205 sur janvier de l'année dernière.

SAM BERGER ARRETE

BELLINGHAM, Washington, 31.— Sam Berger, gérant de James J. Jeffries, a été arrêté, hier soir ; il avait été accusé d'être intervenu pour empêcher les agents de police de remplir leurs devoirs. Il a été enfermé à la prison.

SEATTLE, 31—On entretient une vive inquiétude au sujet du "Farallon" qui est parti de Valdez (Alaska), il y a 28 jours et dont on n'a eu aucune nouvelle depuis. Si on ne retrouve pas le "Farallon", d'ici à quelques jours, le "Scout", sera envoyé à sa recherche.

Pour les Enfants Malades

Mme Rose Hawthorne Lathrop qui a fait tant de bien parmi les enfants malades de New-York, recommande Vinol

"Dans mes visites aux malades pauvres, j'ai donné du Vinol dans beaucoup de cas où c'eût été impossible de donner de l'huile de foie de morue sous une autre forme, à cause de l'extrême faiblesse de l'estomac du patient. J'ai vu Vinol restaurer l'appétit et infuser une nouvelle vie chez beaucoup de femmes et d'enfants malades alors que tout autre remède avait échoué. Les petits enfants semblent se délecter en prenant du Vinol."

La raison pour laquelle Vinol est tellement supérieur à l'ancienne huile de foie de morue et aux émulsions, c'est qu'il contient tous les produits médicinaux, les éléments reconstituants de l'huile de foie de morue extraite de foies de morue frais, moins le goût désagréable de l'huile, et que du fer tonique y est ajouté.

Comme reconstituant et fortifiant pour les vieillards, les femmes faibles, les enfants délicats, après la maladie et pour toutes les affections pulmonaires, Vinol est recommandé par plus de 5,000 des principaux pharmaciens des Etats-Unis. Votre argent vous sera renvoyé sur demande si Vinol ne vous donne pas satisfaction.

Henri Lanctôt, pharmacien, Montréal, coin Ste-Catherine et St-Denis, coin St-Laurent et Prince Arthur, coin square St-Louis et St-Denis, 447 St-Laurent, près Demontigny. 284-1

CHAS. DESJARDINS & Cie

L'Argent alimente les affaires — IL NOUS EN FAUT pour maintenir notre grand commerce exclusif de

FOURRURES

Un profit moindre vous permet de réaliser davantage. ***Meilleur Marché! Meilleure Qualité!*** Choix véritablement unique de toutes espèces de confections en fourrures. Le plus grand assortiment de l'Amérique.

130 RUE ST-DENIS, Entre Ste-Catherine et Dorchester.

TEMPÉRATURE

Toronto, 31.—Beau et froid aujourd'hui et demain.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, de la rue Notre-Dame Est.

Max. aug.	15
Min. aug.	05
Max. l'an dernier	20
Min. l'an dernier	05

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 1 FEVRIER 1910

FETE DU JOUR: S. David, évêque.

Garantie Ecrite

Toutes les affaires sérieuses se transigent par écrit. C'est la seule garantie irrécusable. Les paroles s'oublient et se dénaturent, les écrits restent.

Or le seul moyen de se rendre compte de la VERITABLE CIRCULATION d'un journal, est d'exiger un certificat.

La PATRIE est toujours prête à produire aux intéressés un certificat officiel et assermenté de sa circulation.

A la QUALITE nous joignons la QUANTITE, c'est pourquoi les annonces de la PATRIE sont fructueuses, et le volume en augmente chaque jour. Rendez-vous-en compte personnellement.

RESULTAT DES ELECTIONS

Demain soir la PATRIE affichera le résultat complet des élections municipales au moyen de projections lumineuses.

Deux fils télégraphiques spéciaux relieront nos bureaux avec l'Hôtel-de-Ville et les résultats nous seront transmis aussitôt connus.

En raison du travail considérable auquel notre personnel sera soumis pour la réception des dépêches et l'affichage immédiat des résultats, nos amis sont instamment priés de ne pas nous appeler par téléphone, demain soir pour obtenir des renseignements.

LA MUTUAL LIFE

Nos lecteurs trouveront dans une autre page le rapport annuel de la Mutual Life Insurance Company of New-York, que nous les invitons à examiner afin de se rendre compte de la haute valeur financière de cette compagnie.

La "Mutual Life" fait des affaires dans toute l'étendue du Dominion. Son bureau principal, pour le Canada, est à Montréal, M. Fayette Brown en est le gérant.

Cette compagnie fait un chiffre d'affaires colossal, ce qui ne l'empêche pas, d'année en année, de l'augmenter dans des proportions énormes. Ainsi, les nouvelles assurances prises l'année dernière se sont élevées à tout près de quinze cents millions.

Le principal avantage d'un si fort volume d'assurance porté par une seule compagnie, se trouve dans la réduction des frais d'administration à un minimum.

GRANDE ASSEMBLEE A LA SALLE OLIER

En faveur de la candidature du Dr Maillet.

Une grande assemblée sera tenue ce soir, à la salle Olier, en faveur de la candidature du Dr Maillet, dans le quartier St-Louis.

Tous les électeurs sont invités. M. Maillet exposera son programme et répondra aux attaques dont il a été l'objet depuis le commencement de la lutte.

Parmi les autres orateurs qui adresseront la parole, on mentionne M. Arthur Plante, député de Beauharnois, M. L. J. Tarte, Ernest Tremblay, etc., etc.

Comment voter pour ne pas perdre ses bulletins

Chaque électeur peut donner un vote pour le maire, un pour l'échevinage dans chaque quartier, et quatre pour le Bureau de Contrôle.

C'est demain le grand jour. L'électorat de Montréal devra se prononcer sur le choix d'un maire, de quatre contrôleurs, et de vingt-et-un échevins, soit un par quartier.

Devant la grande affluence des candidats au poste de contrôleur, et devant l'affluence aussi des bulletins, plusieurs électeurs se demandent comment inscrire leur croix pour ne pas entacher d'irrigularité le vote qu'ils vont donner.

Le premier bulletin par importance est celui du maire. Ce bulletin est rouge. Comme il n'y a que deux candidats à ce poste, le choix ne sera pas difficile. Le deuxième est jaune. C'est celui des contrôleurs. Le troisième, est blanc. C'est celui des candidats à l'échevinagè.

Voici les votes qu'il faudra donner. Un sur 1 ekulletin rouge, pour la mairie; quatre sur le bulletin jaune, celui du Bureau de Contrôle ; un sur le bulletin blanc, celui de votre quartier pour l'élection d'un échevin. Cela fait donc en tout six votes.

Il est important de se le rappeler, tout électeur qui inscrit plus de quatre croix sur le bulletin des contrôleurs, perd son vote. Il peut à loisir donner un, deux, trois ou quatre votes, mais un cinquième rendrait nul le bulletin. Il faut choisir quatre noms parmi les dix-huit candidats au Bureau de contrôle, pas plus.

A la suite du referemdum du 20 septembre, l'électeur ne vote, cette année, que pour un seul candidat au poste d'échevin. Il ne devra pas oublier de ne faire qu'une croix sur le bulletin, une autre sur le bulletin rouge et comme il est dit plus haut, pas plus de quatre sur le bulletin jaune.

Fac-similé du bulletin de votation pour le Bureau de Contrôle

Charge de Commissaires | **Office of Commissioners**

City of / Cité de } MONTREAL | 1st February / 1er Février } 1910

BULLETIN DE VOTE

BALLOT PAPER

1	AINEY, JOSEPH, Charpentier-Menuisier, 399 Avenue Hotel-de-Ville.	
2	CODERRE, LOUIS, Avocat, 31 Avenue Laporte.	
3	DUPUIS, LOUIS NAPOLÉON, Bourgeois, 957 rue St-Denis.	
4	LABRECQUE, JOSEPH ONÉSIME, Marchand, 425 rue St-André.	
5	LACHAPELLE, EMMANUEL PERSILLIER, Médecin, 267 rue Prince Arthur Ouest.	
6	LAPOINTE, LOUIS AUDET, Courtier, 208 du Champ de Mars.	
7	LARIVIÈRE, EMERY F., Marchand, 1371 rue Notre-Dame Est.	
8	LATREILLE, ACHILLE, Entrepreneur, 1730 rue Mance.	
9	LE BEL, WILFRID, Marchand, 31 rue Drolet.	
10	LYNCH, MICHAEL, Contractor, 2a Quesnel Street.	
11	MARTIN, JEAN-BAPTISTE ALBERT, Courtier, 331 rue Richmond.	
12	MERCIER, HONORÉ, Avocat, 408 rue St-Denis.	
13	PAYETTE, LOUIS, Entrepreneur, 92 Avenue Laval.	
14	ST-LOUIS, EMMANUEL, Entrepreneur public, 23 Carré St-Louis.	
15	SAINT-MARTIN, ALBERT, Sténographe officiel, 241 St-Hubert.	
16	VILLENEUVE, EUGÈNE W., Manufacturier, 317 Avenue Esplanade.	
17	WANKLYN, FREDERIC LUMB, Civil Engineer, 241 Drummond Street.	
18	WESTERN, EDMUND, Business Agent, 630 Berri Street.	

CANDIDATS RECOMMANDABLES

La "Gazette" dit que les électeurs devraient renvoyer chez eux l'échevin Proulx, dans St-Jean-Baptiste, l'échevin Médéric Martin, dans Papineau, et l'échevin Gadbois, dans St-Louis, et elle recommande, dans ce dernier quartier, d'élire M. Gaston Maillet.

Il est incontestable que le courant populaire est en faveur d'hommes nouveaux.

La "Gazette" voudrait aussi que l'échevin Fraser fut élu dans le quartier Ouest, M. Ogilvie, dans le quartier St-André et le Dr Yates, dans le quartier St-Georges.

L'ECHEVIN PROULX

Demain c'est le jour du jugement, et l'échevin Proulx doit être condamné.

L'échevin Proulx est le pire de tous les échevins qui aient déshonoré l'administration de la ville de Montréal.

L'échevin Proulx a menti publiquement, par écrit, en faisant accorder des contrats à ses frères sous des noms d'emprunt.

L'échevin Proulx a fait patauger la police dans la boue la plus infecte avec l'affaire Vandelac.

L'échevin Proulx, si souple devant les faits qui le secouent, a frappé sans merci les hommes de la police qui ne pouvaient se défendre, tels Guérin et Gorman.

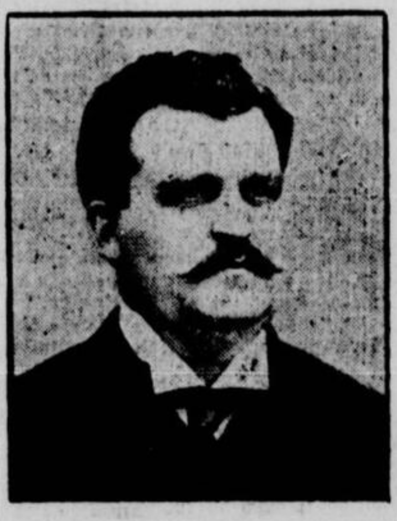

L'échevin J. W. PROULX

L'échevin Proulx, qui devait diriger la police à l'hôtel de ville, la tripatouillait dans ses bureaux.

L'échevin Proulx si brave quand ceux qu'il attaque sont absents, a peur de s'expliquer au grand jour, devant la justice où il faut dire la vérité.

Plutôt que de la faire connaître cette vérité, il a retiré son action en libelle contre la PATRIE en payant environ $1400 de frais.

C'est un gros montant mais l'échevin Proulx aimait mieux vider ses poches que voir vider son dossier devant les tribunaux.

Combien coupable devait se sentir l'échevin Proulx pour faire une pareille et si coûteuse reculade !

L'échevin Proulx doit être battu demain.

La police est une arme trop dangereuse pour qu'on la laisse plus longtemps entre les mains de cet homme.

Et par ce temps où l'on a cru devoir parler de race, nous n'avons aucune hésitation à déclarer que la honte de la réélection de l'échevin Proulx rejaillirait sur tous les Canadiens-Français.

L'INONDATION A PARIS

(Bulletin de la dernière heure)

PARIS, 31. — Le fléau qui depuis huit jours tient la population de Paris dans une si grande terreur paraît être conjuré. La situation s'est améliorée sensiblement aujourd'hui. Dès ce matin les autorités ont commencé à faire consolider les édifices qui menaçaient ruine, à rétablir les services téléphoniques et télégraphiques, ainsi que la circulation des trains. On ne pourra pas rétablir d'ici à huit jours le service d'éclairage. Le professeur Rioux, de l'Institut Pasteur vient de soumettre aux autorités une série de mesures très sévères pour protéger la santé publique. On recommande de faire bouillir l'eau avant de la boire, et on commande aux occupants des maisons inondées de ne pas aller dans les pièces que l'eau a envahies avant qu'elles aient été désinfectées. C'est de la fièvre typhoïde qu'on a le plus peur maintenant.

Il a été annoncé officiellement à midi que l'eau avait baissé de deux pieds depuis hier. Le nombre des morts de l'inondation n'est pas aussi élevé qu'on l'avait pensé.

On a fait hier, dans toutes les églises des prières publiques. On a promené en procession la bannière de Sainte-Geneviève, patronne de Paris, dans les districts inondés, sur les deux rives.

POUR CONTROLEURS

VOTEZ POUR

LOUIS CODERRE

ET

J.O. LABRECQUE

Marchand de Charbon.

LA VEILLE DU COUP D'ETAT

Aucun des candidats au Bureau de Contrôle ne consent à se retirer

Pour une veille de coup d'Etat, la journée semble devoir être très paisible à l'hôtel de ville, aujourd'hui. Bien peu de candidats ont fait leur apparition, ce matin, et à midi, aucun des candidats au bureau de contrôle que l rumeur désignait comme devant se retirer de la lutte, n'avait consenti à se sacrifier. Au contraire, tous semblent résolus à aller jusqu'au bout.

Une conférence avait été convoquée chez le maire Payette pour onze heures et M. Larivière fut le seul candidat qui se présenta.

M. J. O. Labrecque, que le représentant de la PATRIE a rencontré, a formellement déclaré qu'il ne se retirerait pas. Les autres candidats n'ont pas donné de leurs nouvelles, sauf l'échevin L. A. Lapointe qui dit qu'il ne fut jamais question de sa retraite.

Si quelques-uns des candidats au Bureau de Contrôle se retiraient de la lutte d'ici à demain, la question se poserait de savoir si leur nom continuerait d'apparaître sur les bulletins de votation, demain. A cela, le greffier de la ville dit que la charte pourvoit à ce cas, en disant à l'art. 117, que les souš-officiers rapporteurs sont obligés de biffer le nom du candidat retiré en le rayant ostensiblement d'un trait de plume.

Un autre problème qui inquiète les autorités municipales en charge de l'élection, c'est celui résultant des informations reçues depuis quelques jours et qui indiquent que le scrutin qui sera enrégistré demain sera le plus considérable que l'on ait jamais vu dans une élection municipale. Il y a des craintes sérieuses que le temps alloué pour l'enrégistrement des votes, ne sera pas assez long pour permettre à tous ceux qui se présenteront aux polls d'enrégistrer leur vote. Il y a cinq cents polls et la liste de chaque poll contient 150 noms au moins.

Or, on calcule que le temps requis pour enregistrer un vote, demain, sera de cinq minutes, ce qui fera douze votes à l'heure, soit 96 pendant les huit heures de la votation.

Ce nombre de 96 est donc le maximum des votes possibles, dans chaque poll, alors qu'il se peut que 125 électeurs se présentent.

Le cas échéant, il est à prévoir qu'il se produira un tolle dans les cercles municipaux, au lendemain de l'élection, car, ceux qui n'auront pas pu voter, ne manqueront pas de protester.

GROS INCENDIE A LONGUEUIL

LONGUEUIL, 31 — Le magasin de chaussures et de lingerie situé à l'angle des rues Grant et Saint-Laurent, a été complètement détruit par le feu, ce matin, ainsi que la maison privée de M. Dubuc qui s'y trouvait attenante.

Les pertes sont d'environ $5,000. On dit que l'édifice était assuré pour $2,500.

Les pompiers ont réussi à protéger la maison voisine, appartenant à M. Morin et située à quelques pieds seulement de la maison incendiée.

Le feu semble avoir été communiqué accidentellement à l'édifice par la fournaise-tortue qui s'y trouvait.

La famille Dubuc a eu juste le tempsde se sauver en cortumes de nuit, pour échapper aux flammes.

LE GOUVERNEUR AU PALAIS DE JUSTICE

Son Excellence le gouverneurgénéral du Canada, Lord Grey, visitera vendredi matin, à onze heures, le Palais de Justice. Le Dr Lemieux, le shérif de Montréal, accompagné des dignitaires du Palais, recevra Son Excellence.

AUDACIEUX FILOU

Un vol des plus audacieux a été commis, samedi matin, vers 10 heuresres, à l'hôtel des postes. Un employé de la compagnie "Canadian Express," du nom de Murphy, s'était rendu au bureau de poste, pour acheter des cartes postales pour sa compagnie, qui en achète régulièrement 50,000 chaque mois. Il conduit l'achat et, se chargeant d'un paquet de 10,000 cartes, il prit l'ascenseur pour aller porter ce paquet en bas, dans sa voiture. Pensant qu'il était en bas, un individu, que personne ne connaît, monta par l'autre ascenseur et s'empara d'un paquet. On crut qu'il était avec l'employé de la "Canadian Express" et on le laissa faire. Mais il disparut avec son paquet; et, aujourd'hui, on se trouve en dessous de $10, à l'hôtel des postes. Les détectives sont sur les traces du voleur et il recevra probablement une forte sentence, pour le récompenser de l'effronterie qu'il a eu de commettre ainsi un vol en plein jour, au nez des employés.

UNE CHASSE MOUVEMENTEE

Albert Huot a été capturé, samedi après-midi, par un cocher de place, du nom de Thomas Dollimore, au moment où il s'enfuyait après avoir arraxhé la bourse de Mme Hope, une Québecoise, en promenade à Montréal. Mme Hope se promenait sur la rue Crescent, au moment où elle a été victime de ce vol. Dollimore, qui se trouvait à quelqus distance, vit Albert Huot attaquer Mme Hope ; il sauta à bas de sa voiture et lui donna la chasse, le rejoignant après avoir sauté à sa suite pas moins d'une demi-douzaine de clôtures, dans une course mouvementée.

Devant le juge Leet, ce matin, Huot s'est avoué coupable. Il recevra sa sentence jeudi.

CE FAMEUX CHEQUE DE $100

Le fameux chèque de $100 donné par M. Baillargeon à M. Lafleur, pour être remis à l'échevin Gadbois, est enfin revenu à son propriétaire, M. Baillargeon, qui en a fait cadeau à l'hôpital Saint-Luc.

On se rappelle qu'au cours de l'enquête Royale, il avait été découvert que ce chèque avait été donné dans le but d'obtenir de la commission d'hygiène certaines faveurs, alors que M Baillargeon construisait une vaste écurie. Le chèque qui n'avait jamais été remis à son destinataire avait été déposé en cour Supérieure au mois d'octobre dernier, après une poursuite en recouvrement de fonds intentée par M. Baillargeon contre M. Lafleur.

Il ne reste plus maintenant qu'à régler la question des frais.

FIN TRAGIQUE DE JOSEPH LAGACE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

REPENTIGNY, 31—Joseph Lagacé, 25 ans, célibataire, employé chez M. Horace Thouin, de Repentigny, a été trouvé mort, vendredi soir, sous la lourde voiture avec laquelle il charroyait des engrais. On suppose que l'infortuné est tombé accidentellement sous la charge meurtrière.

AU RECORDER

Noé et Arthur Goyette, ainsi que Alfred Plante, accusés de vente de liqueurs sans permis, à leur domicile, rue Ménard, ont plaidé coupables devant le recorder Weir, ce matin, et ont été condamnés à $50 ou trois mois. Ils ont été tous trois arrêtés, hier.

— Blanche Demers, née Gamache, qui tenait une maison de plaisir, au numéro 55 avenue de l'Hôtel-de-Ville, a été arrêtée, hier, ainsi que deux de ses nymphes et son fils, âgé de 19 ans. Elle a été condamnée par le recorder, ce matin, à trois mois de prison, $100 ou trois autres mois, plus un cautionnement de $500 ou six autres mois. Un "cavalier" du nom de Grégoire, arrêté dans la maison, a été condamné à $100 ou trois mois. L'une des nymphes a eu sa sentence suspendue, parce que ses parents habitent Montréal, et qu'elle veut s'amender. Quant au fils Demers, âgé de 19 ans, il a été libéré, parce qu'il tenta jadis de déserter le domicile peu recommandable de sa mère. On accuse la femme Demers d'avoir séquestré, un vieillard du nom de Vaquarez, et l'on compte faire la preuve au cours de son internement.

AMENITES SENATORIALES

ALBANY, N. Y., 31. — Le sénateur Benn Conger a dénoncé publiquement, samedi, le sénateur Jonathan, P. Allds, qu'il a déclaré indigne de remplir plus longtemps la position de sénateur. Il l'a accusé d'avoir demandé, reçu et accepté $1,000 le 23 avril, 1901, pour s'abstenir de promouvoir l'adoption d'un projet de loi présenté à la Législature.

UN CHEMINEAU ALLUME LE FEU

SAINT-JEAN, Qué., 31—Un individu à mine suspecte es tarrivé au village de Lacolle, samedi soir, et trois hôteliers lui ont refusé l'hospitalité parce qu'ils redoutaient son apparence. Le voyageur alla s'installer, vers minuit, dans l'étable de M. Therrien, hôtelier, et pour réchauffer un peu son nouveau gîte, il alluma un feu qu'il continua jusqu'au matin. Mais après le départ de l'hôte, le feu s'est comuniqué au plancher et aux cloisons du bâtiment et l'alarme fut donnée par le propriétaire, M. Therrien,. Ce dernier,i aidé par des amis, réussit à éteindre le feu et les dommages s'élèveront à quelques centaines de piastres seulement.

Le chemineau est disparu en prenant la voie de Lacolle à Rouses' Point et des policiers le recherchent

A L'ACADEMIE

Pour cette fin de saison, les représentations à l'Academie auront lieu à prix réduits, selon que la chose a été annoncée, samedi dernier. Il y aura à l'avenir, des matinées les lundi, mercredi et samedi, à 15, 25 et 35 cents, et les prix des soirées seront de 15, 25, 35 et 50 cents. Comme plusieurs belles pièces seront à l'affiche d'ici à la fin de la saison, c'est une occasion unique d'entendre du bon théâtre à des prix fort raisonnables.

L HON. L. P. BRODEUR

(Dépêche spéciale à La Patrie)

OTTAWA, 31—L'état de santé de l'honorable M. Brodeur continue à s'améliorer. Le ministre a reçu la visite de Son Excellence Lord Grey, accompagné du comte de Lanesborough.

HONORABLEMENT ACQUITTE

On nous prie d'annoncer que M. Georges Carrière, marchand, de Côteau Landing, qui avait été traduit devant la cour de police, par M. Jos. Marcotte, marchand de gros, de Montréal, sous l'accusation d'un vol de $800, a été honorablement acquitté, à l'enquête préliminaire, par le juge Leet. Mtre J. A. Saint-Julien occupait pour M. Carrière.

Mgr Racicot, Auxiliaire de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, est parti ce matin, en compagnie de l'abbé Demers pour aller rendre visite au curé de Verchères, qui est à la dernière extrémité. Le vénérable curé a reçu le sacrement de l'Extrême-Onction.

IL Y A VINGT ANS DE CONFORT PARFAIT POUR VOUS

dans un

SOMMIER "BANNER"

A ressorts en spirales.

VOYEZ LA MARQUE DE COMMERCE

DECES

DECARY—En cette ville, le 30 janvier 1910, à l'âge de 44 ans, Maxime Décary, maître boucher.

Les funérailles auront lieu mardi le 1er février.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1550 rue St-Jacques à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD — En cette ville, le 30 janvier 1910, à l'âge de 62 ans, Délima Robert, épouse du docteur Charles Fafard.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 677 Dorchester Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 284-2

FORTIN — A Montréal, le 29 janvier 1910, à l'âge de 69 ans, 11 mois et 15 jours, Madame Veuve R. L. Fortin, autrefois de St-Valentin.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Le convoi funèbre est parti de sa résidence, No 438 rue Centre, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Charles, où un Libera a été chanté et de là à la gare du Grand Tronc, Pointe St-Charles, pour St-Valentin, où le service a été chanté après l'arrivée du train de Montréal. 284-1

LADOUCEUR—En cette ville, le 30 janvier 1910, à l'âge de 54 ans et 9 jours, Théophile Ladouceur, voyageur de commerce, de la maison Ogilvie.

Les funérailles auront lieu mardi le 1 février.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1340 rue St-Hubert, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE—En cette ville, le 30 janvier 1910, à l'âge de 64 ans 6 mois, Adolphe Larose, époux de Julie Mayer.

Lès funérailles auront lieu mardi le 1 février.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 360 rue Wolfe, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN — En cette ville, le 31 janvier 1910, à l'age de 2 ans et 1 mois, Marie-Rosina, enfant bien aimée de Thomas Toupin, maître-boucher.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1966 rue St-Jacques, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

VALIQUETTE — Une messe de requiem sera chantée mardi, le 1er février, à 6 heures, en la chapelle de Nazareth, pour le repos de l'âme de Dame Ones. Valiquette.

Parents et amis sont priés d'y assister. 284-1

Chevaliers de Colomb, Conseil de Saint-Henri

LADOUCEUR—En cette ville, le 29 janvier 1910, Théophile Ladouceur, membre du Conseil St-Henri Chevalier de Colomb.

Les funérailles auront lieu mardi, 1er février 1910.

Le convoi funèbre partira de la demeure, No 1340 rue St-Hubert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les membres des conseils sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES FACTEURS LENTS

ne méritent pas de manger les olives Santa Maria.